

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA-BEJAIA



Faculté des sciences économiques, commerciale et des sciences commerciales

Département Science Commercial

Mémoire de fin de Cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences commerciales

Option : Finance et Commerce International

Thème :

Importations et Commercialisation de la Matière première d'aliment du Bétail

Cas ONAB

Organisme d'accueil : Office National d'Aliments du Bétail (ONAB)

Réalisé par :

M^{elle} MAOUCHE Narimene

M^{elle} MAMMERI Hizia

Encadré par :

Mr TOUAHARI Abdelaziz

Année Universitaire : 2022-2023

Remerciements

Nous remercions Dieu, le tout puissant de nous avoir accordé santé et courage pour accomplir ce travail.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à nos enseignants de département sciences commerciales qui nous ont armés pour mener à bien cette recherche. Nous tenons à exprimer notre profond remerciement à notre encadreur Monsieur TOUAHRI Abdelaziz pour avoir accepté de nous diriger, pour ses orientations, ses conseils tout au long de ce travail, qu'il trouve ici nos sentiments de gratitude et de profonde reconnaissance.

Notre gratitude s'adresse à l'ensemble du personnel de l'EPE ONAB, en particulier à notre Madame BELAJDI pour la patience et le professionnalisme dont elle a fait preuve. Nous associerons à ces remerciements madame Amrani et, monsieur AZOUG, monsieur BENFARES. Malgré leurs travaux, ils nous ont consacré du temps, en mettant à notre disposition les informations nécessaires pour l'accomplissement de notre cas pratique.

Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté de lire et de juger ce modeste travail.

Enfin nous remercions les plus sincères à nos parents, qui ont profondément Influencé notre vie et nos pensées, et à toutes les personnes qui ont cru en nous et qui nous ont aidés de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.



M.Narimene & M.Hizia -

Dédicace

En signe de respect et de reconnaissance, je dédie ce travail : A ma très chère mère qui m'a tout donné, qui m'a soutenu par ses prières, son amour, sa tendresse et qui est toujours présente et continue de l'être pour faire mon bonheur.

A mon très cher père, pour ses sacrifices, ses conseils, qui m'a encouragé à aller de l'avant tout au long de mes études.

A mon frère, et mes sœurs, Qui n'ont cessé de croire en moi, et de me prendre en exemple,

A toute ma famille, A tous mes amis A tous ceux qui m'ont aidé de près et de loin.

A toute la promotion de commerce international et logistique.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail.



- M.Narimene -

Dédicace

En signe de respect et de reconnaissance, je dédie ce travail : A ma très chère mère qui m'a tout donné, qui m'a soutenu par ses prières, son amour, sa tendresse et qui est toujours présente et continue de l'être pour faire mon bonheur.

A mon très cher père, pour ses sacrifices, ses conseils, qui m'a encouragé à aller de l'avant tout au long de mes études.

A mon frère, et mes sœurs, Qui n'ont cessé de croire en moi, et de me prendre en exemple,

A toute ma famille, A tous mes amis A tous ceux qui m'ont aidé de près et de loin.

A toute la promotion de commerce international et logistique.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail.



- M.Hízia -

Sommaire

Sommaire

Introduction Générale.....	1
-----------------------------------	----------

Chapitre I

Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

Introduction	5
I.1. Evolution de commerce international	5
I.2. L'insertion de l'Algérie dans le commerce international.....	9
I.3. Le commerce des produits agricole stratégique cas céréale.....	14
Conclusion	20

Chapitre II

La chaine d'approvisionnement de la matière première d'aliment de bétail

Introduction	22
II.1. Structure de la chaine d'approvisionnement des produits agricole stratégique « cas céréale ».....	22
II.2. Circuit de distribution des aliments du bétail en Algérie.....	31
Conclusion	38

Chapitre III

Conduite d'une opération d'importation et commercialisation de matière première d'aliment de bétail par L'ONAB

Introduction	40
III.1. Présentation de l'organisme d'accueil	40
III.2. Le processus d'importation au sein de LONAB (cas maïs)	55
III.3. Le processus de vente au sein de L'ONAB (cas maïs)	68
Conclusion	82
Conclusion Générale	84
Référence bibliographiques	87
Annexes.....	92
Tables des matières.....	106

Liste d'abréviation

Liste d'abréviation

BADR : Banque d'Agricole de Développement Rural

BL: Bill of Lading

CAF : Coût Assurance et Fret.

CCPA : Conseils Compétences Productions Animale

CECA : Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

CEE : Communauté Economique Européenne

CFR : Cout et fret

CIC : Conseil international des céréales

CMV : Condiments Minéraux Vitaminés

CNAN : Compagnie Nationale Algérienne de Navigation

CNIC : Centre National de l'Ingénierie de Construction

CRMA : Caisse Régional Mutualité Agricole

CSI : Contrôle Service International

DCP : Direction de Commerce et des Prix

ENACT : Entreprise National de l'Agréage et de Contrôle Technique

ENIAL : Entreprise Nationale des Industries Alimentaire

ENPC : Société Nationale de Plastique et Caoutchou

EPE : Entreprise Publique Économique

FAO: Food and Agriculture Organization

FNDA : Foods National de Développement agricole

GAC : Groupe Avicole Centre

GAE : Groupe Avicole Est

GAO : Groupe Avicole Ouest

HT : Hors Taxes

IAB : Industrie d'Aliment du Bétail

INPV : Institut National de la Protection des Végétaux

Liste d'abréviation

IRIAD : Entreprise Régionale des Industries et Dérivés

MADR : Ministère de l'Agriculture du Développement Rural

OAIC : Office Algérien Interprofessionnel des Céréales

OMC : Organisation mondiale du commerce

ONAB : Office National Aliment de Bétail

ONS : Office National des Statistiques

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PIB : Produit Intérieur Brut

PIC : Programme d'Intensification des Céréales

PMC : Emballage Métalliques et Cartons

PNDA : Plan National de Développement Agricole

PRCHAT : Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique

SARL : Société à Responsabilité Limite

SGP : Société de Gestion de Participation de l'Etat

SIGAD : Système Informatique de Gestion Automatisé Douanière

SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale

SNIC : Société Nationale des Industrie Chimique

SPA : Société par action

TTC : Toute Taxe Comprise

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UAB : Unité d'Aliment du Bétail

UP : Unité Portuaire

ZLE : Zone de Libre-Echange

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau 1: Commerce mondial et production industrielle de certain pays (1840-1913)	6
Tableau 2: la croissance des exportations mondiales	7
Tableau 3: Evolution de la répartition des importations par Groupes d'Utilisation en Algérie	12
Tableau 4: Evolution des exportations Période : premier trimestre des années 2019-2020 en Algérie.	13
Tableau 5: Les principales matières premières utilisées pour la fabrication des aliments composés et leurs origines d'importation.....	24
Tableau 6: Evolution des importations des principales matières premières en Algérie (T) entre 2010-2016.....	25
Tableau 7: Evolution des prix unitaires des principales matières premières entre 2009-2016.	26
Tableau 8: L'abatage de poulet de chair en Alger	33
Tableau 9: Calcul des droites et taxes de navire m /v Stadion ii porteur de 33000.00Tn de maïs en vrac	66
Tableau 10: Les ventes physiques et valorises au 31/12/2021 TIERS	72
Tableau 11: Les ventes physiques et valorise au 31/12/2022 TIERS.....	75

Liste des figures

Liste des figures

Figure 1 : Structure des exportations de l'Algérie, 1990-2007.	11
Figure 2 : Structure des importations de l'Algérie, 1990-2007.....	11
Figure 3 : Evolution de la production mondiale des principales céréales	16
Figure 4 : Importations algériennes de céréales en volume et en valeur 2001-2017.....	20
Figure 5 : Evolution des importations de maïs et TX de soja en algérie	25
Figure 6 : Utilisation des matières premières en alimentation animale.....	27
Figure 7 : Processus de fabrication d'aliment de bétail	29
Figure 8 : Consommation individuelle de viande de volaille en Algérie (kg/ha b/an).....	34
Figure 9 : Circuits empruntés par les opérateurs privés en Algérie.....	35
Figure 10 : Organigramme Général du Groupe Industriel « ONAB »	45
Figure 11 : L'organigramme de l'Unité portuaire de Bejaia	50
Figure 12 : Ventes physiques tiers au 31/12/2021	73
Figure 13 : Chiffre d'affaires tiers au 2021	74
Figure 14 : Ventes physiques tiers au 31/12/2022.....	76
Figure 15 : Chiffre d'affaires tiers au : 31/12/2022.....	77

Introduction Générale

Introduction Générale

Le commerce international est un concept qui fait référence à l'échange de biens, de services et de capitaux entre différents pays. Il implique l'importation et l'exportation de marchandises et de services à travers les frontières nationales.¹

Le développement du commerce international au cours des décennies a été marqué par d'importants changements économiques, technologiques et politiques. Depuis sa création, le commerce international a connu une croissance exponentielle, créant de nouvelles opportunités économiques et améliorant la communication entre les pays

Le commerce international joue un rôle majeur dans l'économie nationale, l'Algérie s'est inspirée du commerce international à travers la libéralisation économique à partir des années 90 dans le but de rattraper son retard, l'Algérie est toujours en négociation pour son adhésion à l'OMC, comme elle a signé un accord d'association avec l'UE (union européen).

Le commerce de produits stratégiques agricoles revêt une grande importance en raison de la dépendance du pays à l'égard de l'agriculture pour sa sécurité alimentaire. Les produits stratégiques agricoles comprennent principalement les céréales, la viande, les produits laitiers et d'autres denrées alimentaires de base.

L'alimentation animale joue un rôle déterminant dans l'industrie alimentaire mondiale et permet de produire, partout dans le monde, des denrées alimentaires d'origine animale d'une manière économiquement viable.

L'Algérie est aujourd'hui l'un des premiers importateurs en Afrique de denrées alimentaires, avec 75% de ses besoins assurés par les importations. L'insuffisance de la production agricole algérienne, associée à une demande massive et croissante de produits agroalimentaires, induits par un changement progressif du modèle alimentaire, font de l'Algérie un pays structurellement importateur et donc fortement dépendant : 20% de la valeur de ses importations sont des biens alimentaires².

L'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde. La demande nationale n'est couverte en moyenne qu'à 25% par la production locale, très

¹ Michel RAINELLI, « le commerce international, Repères », La découverte, 8eme édition, (2002), P.7

² Article, Algérie 360 ,<https://www.algerie360.com/> consulté le 30/05/2023.

Introduction Générale

dépendante de la pluviométrie et la part du budget des ménages algériens affectée à l'alimentation a atteint près de 45%.

En effet elle est parmi les plus grands importateurs des produits céréales particulièrement pour l'alimentation de bétail sur la base des matières premières en majeure partie importées à cause de la faiblesse des ressources locales pouvant contribuer à l'amélioration qualitative de la ration animale (blé, maïs, tourteaux, soja ...) ces céréales sont principal intrant pour la fabrication d'aliments de bétail et de volaille.³

Dans cette activité spécialisée une entreprise locale dénommée office national des aliments de bétail (ONAB). Cette entreprise se charge de l'importation et commercialisation des matières premières d'aliment de bétail.

Dans notre étude, nous nous sommes intéressés à l'étude de l'importation et commercialisation d'aliment de bétail au niveau de l'office national d'aliment de bétail à Bejaia.

De ce fait nous allons tenter de traiter la problématique dont la question centrale consiste à savoir :

Quelles sont les procédures suivies par l'ONAB dans l'acquisition et la commercialisation des matières premières d'aliment de bétail ? Et quelle en sont les répercussions sur l'activité élevage amont et aval ?

Afin de reprendre à cette problématique il est nécessaire de reprendre à certaine question secondaire :

Q 1 : Quelles sont les critères à prendre en considération lors d'une opération d'importation des matières premières d'aliment de bétail ?

Q 2 : Comment l'unité portuaire de Bejaia gère la commercialisation de ses produits

Pour mieux cerner ces questions posées, nous proposons des hypothèses suivantes :

³ CNIS (Centre National de l'Informatique et des Statistiques), 2017. Importations des intrants avicoles. Série statistiques du commerce extérieur, Alger, Algérie.

Introduction Générale

H 01 : Les critères à prendre en considération lors d'une opération d'importation sont négociés dans le contrat d'achat

H 02 : L'unité portuaire de Bejaia possède tous les moyens et la compétence nécessaire pour mieux commercialiser ces matières premières d'aliment de bétail.

H 03 : les répercussions sont positives sur l'activité élevage amont et aval.

Pour pouvoir répondre aux différentes questions posées et apporter des confirmations ou infirmations à nos hypothèses, nous adoptons une démarche méthodologique à la fois théorique et empirique. La première repose sur une recherche bibliographique à travers la consultation d'ouvrages, thèses et mémoires, des articles de revues et des sites web, pour recueillir l'information nécessaire à l'encadrement théorique de notre travail. Tandis que la seconde (démarche empirique), consiste en un déplacement sur le terrain au niveau de l'office national d'aliment de bétail ONAB pour une période d'un mois en vue de suivre et comprendre le processus d'importation et commercialisation de la matière première au sein de cette entreprise.

Nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations en scindant notre travail en trois chapitres qui se présentent comme suit :

L'étude théorique est réalisée en deux chapitres, le premier chapitre de ce mémoire traite d'une manière générale le commerce des céréales dans le monde et en Algérie, dans le deuxième chapitre nous allons présenter la chaîne d'approvisionnement de la matière première d'aliment de bétail.

Le dernier chapitre portera sur un cas pratique, à partir d'une enquête terrain au niveau de L ONAB, dont il fera l'objet de la présentation de l'organisme d'accueil ainsi sa structure organisationnelle.

Ensuite, nous essayons d'expliquer la procédure d'importation, après on a consacré toute une section sur le processus de vente en appuyant sur les données collectées durant notre stage pratique.

Et enfin en terminant par une conclusion générale dans le but de répondre concrètement et affirmer l'hypothèse de notre recherche.

Chapitre I

Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

Introduction

Le commerce des céréales joue un rôle essentiel dans l'économie mondiale et l'approvisionnement alimentaire. Les céréales sont des produits de base largement cultivés et consommés, tels que le blé, le riz, le maïs, l'orge et l'avoine. Elles sont utilisées dans de nombreux secteurs, notamment l'alimentation humaine, l'alimentation animale.

En ce qui concerne l'Algérie, le commerce des céréales revêt une grande importance en raison de sa dépendance vis-à-vis des importations. Est l'un des plus grands importateurs de céréales en Afrique du nord, pour répondre à sa demande intérieure.

Ce chapitre se compose de trois sections destinées à présenter les différentes périodes de l'évolution de commerce international dans la première section, puis nous allons nous intéresser dans la deuxième section de parler sur l'insertion de l'Algérie dans le commerce international, et la troisième touche le commerce des produits agricole stratégique cas céréales.

I.1. Evolution du commerce international

Le commerce international a connu une évolution depuis sa naissance jusqu'à nos jours. On peut les définir en quatre grandes périodes.

I.1.1. La période 1800 jusqu'à 1913

Le commerce international a augmenté au XIX^e siècle à un rythme très supérieur à celui de la production mondiale.

De 1840 à 1870, on relève une rapide expansion du commerce international, marqué par un taux d'accroissement moyen de 5,5% par an, et de la production industrielle des principaux pays, Royaume Uni, France, Allemagne, Etats-Unis. Cette période est suivie de 1870 à 1890 d'un fort ralentissement des échanges qui n'augmentent plus de 2,2% par an et qui s'accompagne d'un taux de croissance de la production industrielle nettement plus faible au Royaume Uni, France et en Allemagne. Le phénomène est beaucoup moins net aux Etats-Unis. La longue période de prospérité qui s'étend de 1890 à 1913 est, elle aussi caractérisée par une assez forte expansion du commerce mondial (+3,7% par an)¹

¹ Bertrand .Nezey « commerce international croissance et développement » ,2eme Edition Economica, p .48.

Chapitre I Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

Le tableau suivant montre le développement de certain pays dans le commerce mondial et la production industrie

Tableau 1: Commerce mondial et production industrielle de certain pays (1840-1913)

	Commerce mondial	Production industrielle			
Période	En volume	Royaume Uni	Allemagne	France	Etats-Unis
1840-1870	5.5	4,6	4,5		5,4
1870-1890	2.2	1,2	2,5		4,9
1890-1913	0.4	2,2	4,2	3,6	5,9

Source : CNUCED. Rapport sur le commerce et le Développement

I.1.2. La période 1913-1945

Cette période a commencé avec les pays européens produisant et exportant des produits manufacturés et important des matières premières d'autres régions du monde.

Le commerce international croît plus vite que la production mondiale Cela signifie que l'interdépendance entre les pays devient de plus en plus grande. Premières nations commerçantes c'est la Grande-Bretagne qui a développé le commerce extérieur, puis la France, et suivirent d'autre. Cependant, cette période a été caractérisée par des troubles politiques, sociaux et économiques en particulier l'entre-deux-guerres (entre 1914 et 1918, puis entre 1939_1945) et crise économique (1921_1929)¹

I.1.3. La période 1945 -1990

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, le commerce international devient une variable décisive dans l'expansion des nations. Marqué par la naissance et la chute d'une nouvelle puissance (les États-Unis) L'Europe. En fait, la majeure partie du commerce mondial a lieu dans le monde industriel.70% du commerce total". Les pays en développement, réalisant un peu plus un quart (27 %) et des pays en transition (3 %)².

¹ G. Legrand et H. Martini, « évolution de commerce international », édition Dalloz, 2007, P.117

² Michel RAINELLI, « le commerce international, Repères », La découverte, 8eme édition, 2002, P.11

Chapitre I Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

En outre, les pays du « Nord » commerçant surtout entre eux : les trois quarts de leurs exportations sont destinés à d'autres pays du « Nord » tandis que l'intégration commerciale est faible pour les pays du « Sud » qui commercent principalement avec le « Nord ».

Le commerce « Nord-Nord » constitue donc le moyen lourd du commerce mondial jusqu'à 1970, l'essor du commerce international des pays industriels a été plus rapide que celui des pays développés. Il en a résulté alors une tendance à la marginalisation des pays du tiers monde dont la part dans le commerce mondial a régulièrement baissé (27% en 1952. 17.5% en 1970).

Pendant la décennie 70, les deux chocs pétroliers ont provoqués un retournement qui a permis aux pays développés de retrouver en 1980 leur position de 1952. En revanche les années 80 ont marqués une nouvelle régression avec le choc pétrolier et la chute des prix de la plupart des matières première

Tableau 2: la croissance des exportations mondiales

Année	1955	1963	1975	1980
Valeur(Milliard)	93	154	875	1989
Indice	100	166	9378	21387

Source : OMC, Statistique du commerce international

Les statistiques montrent que les exportations mondiales ont progressé de façon vertigineuse entre 1955 et 1980 puisque leur montant est multiplié par plus de 21 fois. Cette augmentation a continué durant toute les années 80 et 90. Plus récemment,

I.1.4. La période 1990 à nos jours

Le début des années 90 semble montrer à nouveaux un déplacement du centre d'impulsion du commerce international vers les pays du Sud, les exportations des pays en voie de développement ont crû en volume de plus de 9.5% à partir de la fin de 90. Cette période est marquée par l'instauration des institutions internationales. Tout d'abord, le commerce mondial augmente fortement en 1994 (+11%) après plusieurs années de relative

Chapitre I Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

stagnation. La hausse s'explique essentiellement par une reprise économique en Europe après une année 1993 particulièrement mauvaise¹.

Cette hausse amorce une période de cinq années (1994-1998) durant lesquelles les échanges internationaux vont fortement augmenter (+7% /an en moyenne), notamment grâce à la baisse des coûts de communication et de transports, ainsi qu'à la libéralisation des échanges commerciaux dans le cadre de l'OMC (organisation mondiale du commerce) qui a été créée en 1995. A cela il convient d'ajouter l'amplification du phénomène de délocalisation menée par les multinationales issues des pays industrialisés vers les pays émergents, ainsi que la multiplication des projets de fusion et acquisitions entre les deux rives de l'Atlantique.²

En 1998, la crise des pays émergents (notamment asiatiques) entraîne une rupture de la dynamique des échanges, en effet, la sortie des capitaux de ces pays va les plonger dans une violente récession. Plusieurs pays émergents vont alors faire évoluer leur stratégie économique pour devenir mercantilistes et ainsi accumuler des devises et pouvoir faire face à ce type de situation.³

Ensuite en 2000 et 2001, intervient respectivement la crise de bulle internet et l'intégration de la Chine au sein de l'OMC, ce qui marque le début d'une nouvelle ère du commerce international. En effet, dans le même temps, les pays émergents développaient leur stratégie basée sur le faible coût de leur main-d'œuvre pour attirer les entreprises multinationales pour qu'elles produisent dans leur propre pays puis réexportent en tout ou en partie cette production à lieu dans les pays industrialisés (leader en Europe et aux États-Unis). Donc, les chaînes de valeur s'allongent et se fragmentent, nécessitant l'intervention de multiples secteurs multiplication des échanges intermédiaires et interétatiques car les mêmes composants les produits traversent plusieurs fois les frontières. Au niveau comptable, ce phénomène s'amplifie les données sur le commerce extérieur ont augmenté

¹ Krugman P., M. Obstfeld et M. Melitz, Economie internationale, 9ième édition, Pearson, 2012, p. 40

² GUETIN Claire-Agnès « L'essentiel de l'économie internationale. Fiches de cours et cas pratiques corrigés », Edition Ellipses, 2012, p.20

³ MARIE-PAUL VERLAETEN, « les aspects théoriques du commerce international et de la protection », juillet, 199, P.9-10

de près de +70 % entre 2000 et 2007. Le krach brutal de 2008-2009 a complètement stoppé cette dynamique échange international.¹

I.2. L’insertion de l’Algérie dans le commerce international

Dans cette partie nous allons essayer d’étudier l’histoire du commerce extérieur de l’Algérie.

I.2.1. L’ouverture commerciale en Algérie

L’économie a été ouverte en Algérie depuis les années 90 après les réformes économiques menées par le gouvernement. Mais c’est en 1994 que la libéralisation effective des échanges extérieurs a été entamée suite au cadre d’un processus transitoire systémiques soutenu également par un programme d’ajustement structurel conventionné avec le fond monétaire international.²

La procédure d’adhésion à l’OMC repose sur des négociations impliquant plusieurs pays et se limite strictement aux questions économiques et commerciales. En revanche, l’adhésion à l’Union européenne dépasse les aspects économiques et commerciaux. Dans le but de réduire les inégalités et les résultats existants entre les deux rives de la méditerranée, l’Union européenne et les pays de la région méditerranéenne ont conclu un accord d’association et de partenariat global. La conférence de Barcelone en novembre 1995 a marqué le début des négociations, mais l’Algérie avait déjà causé des discussions avec l’Union européenne en 1993 en vue d’établir un partenariat euro-méditerranéen. En ratifiant la déclaration de Barcelone en 1995, l’Algérie a relancé ces négociations et présenté ses exigences en matière de rémunération économique et de coopération le 4 mars 1997. En décembre 2011 (ratifié en mars 2002), le partenariat entre Alger et L’Europe a été désormais concrétisée par la signature d’un accord d’association.³

Articule sur les axes suivants : un union politique et de sécurité réalisé par l’instauration d’une discussion régulière pour établir des liens de stabilité entre les deux parties, la création progressive d’une ZLE pendant une période transitoire de 12 ans maximum de l’entrée de la libéralisation des échanges des biens/ services et capitaux

¹ OMC, « Rapport sur le commerce mondial », 2013, site web : <http://www.bsi-économica.org>,

² BENAMAR S, AIT HABOUCHE A, Commerce extérieur et revenus en Algérie : synthèse statistique et économique, Université d’Oran. 2011-2012, p.7

³ M’HAMSADJI-BOUZIDI (Nachida) : Le monopole de l’Etat sur le commerce extérieur : l’expérience algérienne (1974-1984), p.155

graduellement et l'association dans les domaines sociaux culturels et humaines pour favoriser les échanges humains et la réduction des flux migratoires du sud vers le nord par l'encadrement des procédures administratifs. Avec son entrée en vigueur à partir du juin 2005, l'accord d'association substitue l'accord de coopération entre la communauté économique européenne et l'Algérie, ainsi que l'accord entre les pays membres de la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et l'Algérie signé le 26 avril 1976 à Alger.¹

Dans le cadre de l'évaluation de l'adhésion à l'OMC, l'Algérie a depuis longtemps exprimé ses demandes afin de conclure un accord d'association. Cet accord vise à une remise plus progressive, une coopération plus productive et strictement commerciale, telle que proposée par l'Union. L'Algérie a déclaré déclarée la nécessité d'une pression accrue de la part d'un partenaire stratégique pour atteindre ses objectifs.²

I.2.2. Evolution du commerce extérieur de l'Algérie

Le commerce extérieur de l'Algérie après la présentation de son cadre législatif a connu des évolutions en termes d'exportation et importation, par structure et par rapport au PIB depuis l'ouverture jusqu'à la décennie dernière.

Les exportations au cours des huit premières années d'ouverture représentent une situation fluctuante de 1990 à 1998, passant de 8,3 milliards de dollars/\$, 13,5 milliards/\$ à 9,6 milliards/\$. Mais depuis 1999, les exportations ont connu des augmentations rapides et successives, à l'exception des années 2001-2002, où en 2007 elles ont atteint une valeur de 60,1 milliards de dollars. Structurellement, le secteur des hydrocarbures domine les exportations algériennes avec une part de 96,5%, suivi des produits finis avec une part notable de 2% par rapport aux autres secteurs.³

A l'exception des années 1991, 1996 et 1997. Les importations Algériennes ont connu des Augmentations progressives pour atteindre une valeur de 27 milliards/ dollars.

¹ A. Sid Ahmed, 1995, un projet pour l'Algérie : éléments pour un partenariat euro- méditerranéen, édition publisud, Paris

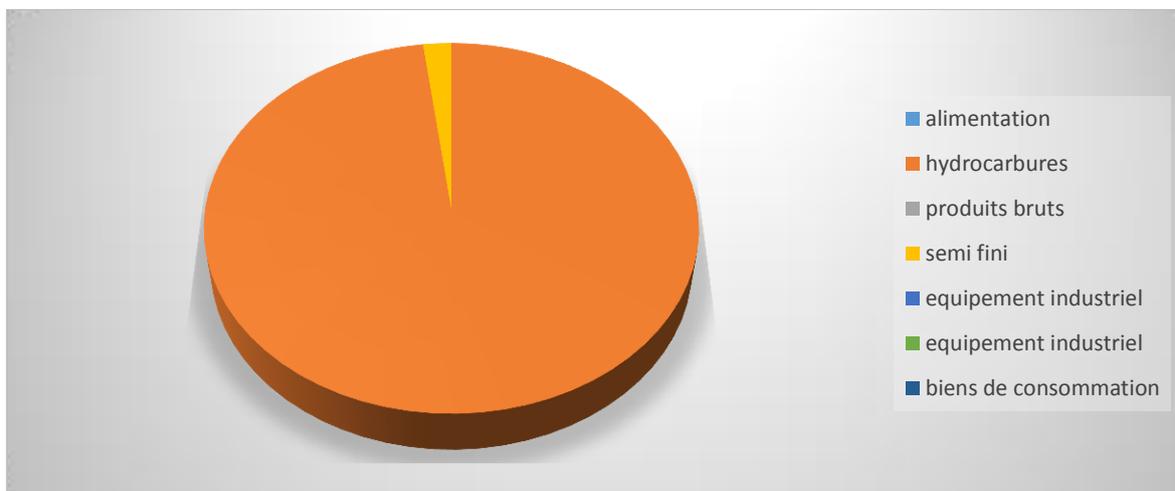
² M. BENAMAR S, M. AIT HABOUCHE A, Commerce extérieur et revenus en Algérie : synthèse statistique et économique, Mémoire de magister en science économiques. Université d'Oran. 2011-2012, p.10

³ Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie 1983 importation-exportation [texte imprimé] / Direction Générale Des Douanes Ministère Des Finances. - Alger : ENAG, 1984,p.110

Chapitre I Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

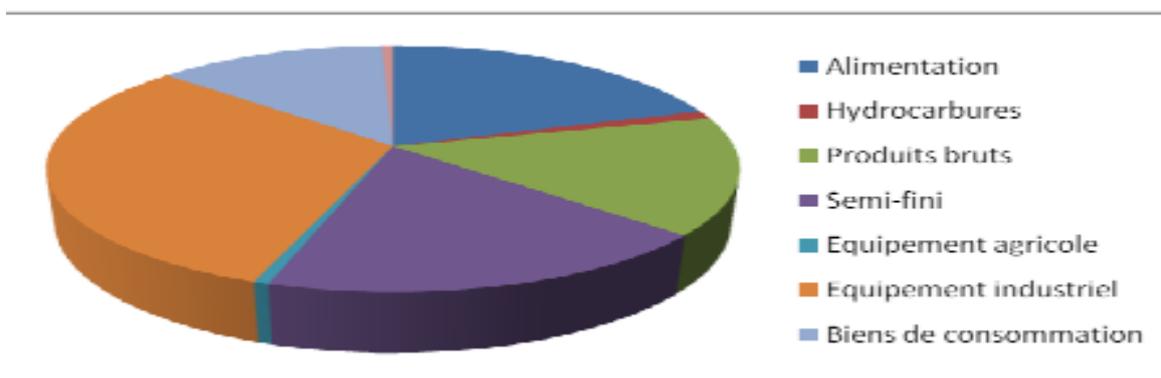
À l'exception de secteur d'hydrocarbures, l'importation algérienne se divise dans le premier lieu entre Équipement industriel, semi-fini, alimentation et autres.¹

Figure 1 : Structure des exportations de l'Algérie, 1990-2007.



Source : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie

Figure 2 : Structure des importations de l'Algérie, 1990-2007.



Source : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie

Le commerce extérieur Algérien est resté sensiblement le même sur une longue période. Les Importations restent dominées par les produits destinés à l'industrie (semis et Produits finis). Les exportations, quant à elles sont largement dominées par les hydrocarbures. Ceci explique Que l'économie algérienne ne parvient pas à engager des transformations structurelles dont Les résultats seraient une diversification de ses

¹ CHEbbah.KH lauréat et major de la première promotion « Economie internationale ».

Chapitre I Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

exportations et une substitution aux Importations. La figure au-dessous de la balance commerciale traduit ainsi la dépendance de L'économie vis-à-vis des hydrocarbures. Le déficit hors hydrocarbures s'élargit au fur et à Mesure que s'élargit l'excédent des hydrocarbures.¹

Tableau 3: Evolution de la répartition des importations par Groupes d'Utilisation en Algérie

Groupe d'utilisation		Premier trimestre 2019			Premier trimestre 2020			Classement	Evolution
CODE GU	Intitulé GU	DZD	USD	Structure (%)	DZD	USD	Structure (%)		
1	Bien alimentaire	228 368.54	1 925.02	16.98	233 370.11	1 936.46	21.23	3	0.59
2	Energie et lubrifiants	19 640.77	165.56	1.46	56 094.69	465.46	5.10	6	181.14
3 et 4	Produit brut	61 946.87	522.18	4.61	70 717.84	586.80	6.43	5	12.38
5	Demi-produit	344 735.14	2 905.93	25.64	233 808.49	1 940.10	21.27	2	-33.24
6	Bien d'équipement agricole	14 663.65	123.64	1.09	7 513.52	62.35	0.68	7	-49.58
7	Bien d'équipement industriel	488 663.68	4 119.17	36.34	324 048.33	2 688.89	29.48	1	-34.72
8 et 9	Bien de consommation (non alimentaire)	186 520.18	1 572.27	13.87	173 745.34	1 441.70	15.81	4	-8.30
total		1344 543.21	11 333.78	100%	1 099 298.34	9 121.76	100%		-19.52

Source : Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie Période : Premier trimestre 2020.

¹ Bouyacoub A., 1997, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », Confluences Méditerranée, n° 21, Automne, p.77-85.

Chapitre I Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

Les importations globales ont marqué un repli de 19,52% durant le premier trimestre de l'année 2020 par rapport à la même période de l'année 2019, en passant de 11,33 milliards USD à 9,12 milliards USD. Leur répartition par Groupes d'Utilisation fait, Ressortir ce qui suit :

- Des baisses de l'ordre de 49,58%, 34,72%, 33,24 et de 8,30% respectivement pour les biens d'équipements agricoles, les biens d'équipements industriels, les demi-produits et les biens de consommation non alimentaires.
- Des hausses de l'ordre de 181,14%, 12,38 % et de 0,59 %, concernent respectivement les synergies et lubrifiants, les produits bruts et les biens alimentaires.

Tableau 4: Evolution des exportations Période : premier trimestre des années 2019-2020 en Algérie.

	Premier trimestre 2019			Premier trimestre 2020			Envol (%)
	DZD	USD	Structure%	DZD	USD	Structure%	
Produit hydrocarbures	1 124 898.09	9 483.51	93.51	848 117.84	7 038.39	92.40	-25.78
Produit hors hydrocarbures	78 054.39	658.04	6.49	69 732.49	578.70	7.60	-12.06
Total	1202 952.48	10 141.55	100%	917 850.32	7 617.09	100%	-24.89

Source : Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie Période : Premier trimestre 2020

- Les exportations globales ont marqué un repli de 24,89% au cours du premier trimestre de l'année 2020.
- En effet, les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations durant cette Période avec une part de 92,40% de la valeur globale, marqués par une baisse non négligeable de l'ordre de 25,78% par rapport au premier trimestre de l'année 2019, pendant que les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales, avec seulement 7,60% de la valeur globale des exportations, soit l'équivalent de 578,70 millions USD, enregistrant ainsi une baisse de 12,06%.

I.3. Le commerce des produits agricole stratégique cas céréale

I.3.1. Le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

Les céréales occupent à l'échelle mondiale une place primordiale dans le système agricole. Ces dernières sont considérées comme une principale source de la nutrition humaine et Animale.¹

En Algérie, le secteur des céréales se situe au premier ordre des priorités économiques et Sociales du pays, vu le rôle important que jouent les céréales dans les régimes alimentaires du Peuple algérien, cette priorité se manifeste notamment à travers la place importante dont il Jouit dans les différents plans de développement socioéconomique que le gouvernement Algérien a élaboré depuis son indépendance. Cette section est subdivisée en deux parties, la première porte sur les céréales dans le monde, la deuxième est consacrée à la céréaliculture en Algérie

I.3.2. Les céréales dans le monde

I.3.2.1. Le concept de céréales

Les céréales sont des plantes cultivées principalement pour ses grains utilisés pour l'alimentation humaine et animale, la plupart appartiennent à la famille des plantes graminées. Les plus connues dans le monde sont : le blé, l'orge, le maïs et le riz². La définition du terme céréale varie selon le contexte (agronomique et agroalimentaire)³

I.3.2.2. Le contexte agronomique

Dans un contexte agronomique, la céréale est une plante appartenant à la famille des poacées Dont le premier but est la production d'une graine riche en amidon. Cette catégorie peut être Subdivisée en deux catégories :

- **Les céréales à paille** : ces céréales sont susceptibles de fournir un sous-produit appelé « La paille », utilisable comme laitier ou fourrage pour l'alimentation animale.

Dans

¹ Article La culture céréalière de Constantine

² <http://www.passioncereales.fr> consulté le 17/03/2023

³NERON Françoise, « *Mémento d'agriculture : 100questions d'entraînement-36 fiches de révision* », Edition France Agricole, paris, 2016, p.33

Cette catégorie, nous trouvons : le blé tendre, l'orge, le blé dur, le triticale, l'avoine, le Seigle et le riz.

• **Les autres types de céréales** : ont pour principaux représentants le maïs et le sorgho-Grain.

I.3.2.3. Le contexte agroalimentaire

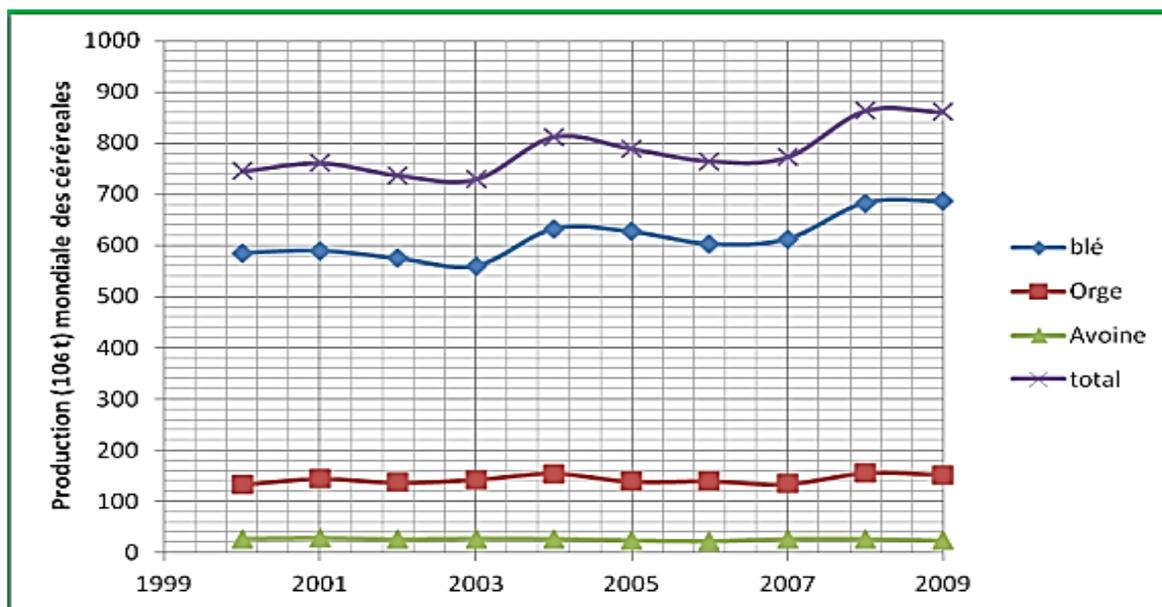
Dans ce contexte, la céréale est une plante qui fournit un grain riche en amidon, quelle que soit son origine. À côté des poacées précitées, on peut trouver le blé noir et le quinoa.

I.3.2.4. La situation des céréalicultures

La culture des céréales représente un secteur économique important. En effet, c'est un aliment de base d'une très grande partie de la population mondiale. Les pays importateurs et exportateurs de céréales dépendent les uns des autres et ont intérêt à garantir l'approvisionnement de cette denrée alimentaire et à maintenir des prix stables au niveau mondial. Ils collaborent avec les organisations internationales, en particulier le conseil International des céréales (CIC), dont le siège est à Londres. La situation de la céréaliculture est liée à l'évolution des superficies, des productions et par conséquent des rendements des céréales obtenues. Le classement de l'année 2012 des dix premiers producteurs indique que la Chine vient en première position. Par contre les Etats unis se situent en troisième position. Sept pays assurent les 3/4 des exportations mondiales et ce sont dans l'ordre les Etats-Unis (20%), l'Australie (12.1%), la France (11.3%), le Canada (10.1%), l'Argentine, la Russie et l'Ukraine (FAO, 2012). La production mondiale des trois principales céréales a connu une fluctuation de production. L'année la plus prédictive est 2008/2009 avec une production totale de 863.77Millions de Tonnes répartie en 683,19 MT de blé (79,09%), 51.55 d'Orge (17,91%) et d'avoine (2.99%)¹.

¹BELAGROUZ A. Analyse du comportement du Blé Tendre, Variété El WIFAK (Triticumaestivum L.) Conduite en Labour Conventionnel, Travail Minimum et Semis Direct Sur Les Hautes Plaines Sétifiennes. université Ferhat Abbas Sétif, p.8

Figure 3 : Evolution de la production mondiale des principales céréales



Source : (FAO, 2012)

I.3.3. La céréaliculture en Algérie

I.3.3.1. Présentation de la filière céréalière en Algérie

Les céréales et leurs dérivées constituent l'alimentation de base dans beaucoup de pays en développement, particulièrement dans les pays maghrébins. La filière céréalière constitue une des principales filières de la production agricole en Algérie. Ce document a pour objectif de mettre en évidence l'examen de l'évolution de la production, des rendements et du taux d'autosuffisance à la lumière des efforts engagés en matière des politiques de développement de ce secteur stratégique. Les tendances de la production et des rendements par espèce expliquent clairement la place accordée aux différentes spéciations dans la stratégie des acteurs et reflètent en conséquence la réponse de ces acteurs aux différentes actions menées depuis la politique d'intensification jusqu'au plan national de développement agricole¹.

En Algérie, les produits céréaliers occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie nationale. Cette caractéristique est perçue d'une manière claire à travers toutes les phases de la filière.

¹ Article, El Hassan B « céréales et oléo protéagineux au Maghreb Pour un Co-développement De filières territorialisées » <http://www.ipemed.coop/adminipemed/media/ficharticle> consulté le 17/03/2023.

I.3.3.2. Évolution de la filière céréalière en Algérie

Pendant longtemps, le secteur alimentaire a été une cible importante de l'intervention de l'État dans l'agriculture. Voici les principales étapes du développement du secteur céréalière en Algérie depuis l'indépendance jusqu'à nos jours :¹

A. La période 1962 à 1977 l'intensification agricole

Après l'indépendance les premières alimentations enregistrées dans les pratiques culturales en Algérie se résument à l'utilisation des engrais chimiques et des produits phytosanitaires dont la mise en œuvre était tracée par le ministère de l'Agriculture.

B. La période 1980-1988 : Désengagement partiel de l'Etat et émergence du capital Privé

Cette période s'accompagne, d'une part, d'un désengagement partiel de l'état et, d'autre part, de l'implication progressive du capital privé dans le fonctionnement de la Filière « blé » qui se traduit par la modification des politiques céréalières mises en œuvre (Réorganisation du secteur public agricole, libéralisation du commerce des produits agricoles, Soutien à l'agriculture privée).²

C. La période de 1989 à 1995 les réformes économiques et la politique d'ajustement structurel

Cette période se caractérise par la mise en œuvre du processus d'ajustement économique et du programme d'ajustement structurel (PAS) qui ont eu une grande influence sur la politique céréalière, tel que l'acquisition d'entreprise régionale des industries alimentaires et dérivées (IRIAD) et l'entreprise nationale de développement des industries alimentaires (ENIAL) du statut entreprise publique économique (EPE) et deviennent ainsi autonome et soumise aux lois du marché. Tandis que l'Office Algérien Interprofessionnel des céréales (L'OAIC) reste sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et assure la politique d'appui à la production, qui consiste à assurer l'approvisionnement en semences et les aides multiformes aux entreprises productrices de céréales au niveau régional, et leur garantir l'achat de la quasi-totalité de production livrée à l'OAIC. Ce

¹ DJERMOUN.A (2009), « La production céréalière en Algérie les principales caractéristiques », Université de chelef, Revue Nature et technologie, N° 01, P.45

² Idem, p47

dernier, a pour objet d'organiser, d'approvisionner, réguler et stabiliser le marché national des céréales et dériver, apporterez le soutien et l'appui à la production nationale programme d'intensifications des céréales (PIC) à travers lequel le FNDA se charge de financer des initiations à la production des céréales. En 2000, le gouvernement met en œuvre un plan national de développement agricole (PNDA) qui contenait une multitude de programmes ayant pour objectif de remettre à niveau le secteur agricole en général, de combler la consommation nationale et d'assurer la sécurité alimentaire.¹

D. Depuis 2009, à nos jours, la politique du renouveau agricole et rural

Dans le but de renforcer la sécurité alimentaire, les autorités publiques du secteur agricole omettent place, la politique de renouveau agricole dans la mise en œuvre est fondée sur trois piliers principaux (le renouveau agricole, le renouveau rural, et le programme de Renforcement des capacités humaines et de l'assistance technique PRCHAT).²

I.3.3.3. L'importation des céréales

Les importations de blés ont été multipliées par 10 en Algérie entre les années 1966-1969 (698 500 tonnes) et 2000-2005 (6 796 000 tonnes), pour se situer autour de 8 millions de tonnes en 2010-2015. De fait, l'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde et figure ainsi parmi les plus grands pays importateurs de blés au monde³.

Elle fait partie, depuis le milieu de la décennie 2000, d'un cercle restreint composé de 6 pays dont les importations sont supérieures à 5 millions de tonnes/an. Elle est le troisième importateur au monde de blé tendre et le premier importateur mondial de blé dur (50 % des échanges mondiaux). En tant qu'acteur majeur du commerce mondial des grains, il arrive parfois que ses interventions, par des achats massifs (de 500 000 à plus de 800 000 tonnes), favorisent paradoxalement un maintien sinon une remontée des cours mondiaux.

¹ Article, céréales en Algérie, <http://www.djamel-belaid.fr> consulté le 17/03/2023

² Rym,S. la politique agricole rurale en Algérie :de la centralisation a la gouvernance. <https://www.ajol.info> consulté le 17/03/2023.

³ Bessaoud,O.Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie. 2019 « HAL Id : hal-02137632 »

Chapitre I Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

En 2017, l'Algérie a importé près de 13 millions de tonnes de céréales pour une valeur de 2,75 milliards de dollars (Figure 4). L'Algérie importe majoritairement du blé tendre pour approvisionner ses minoteries (6,36 millions de tonnes, soit 49 % des volumes de céréales importés en 2017) et du maïs (4,14 millions de tonnes, 32 % des volumes importés), puis du blé dur (1,72 millions de tonnes) et de l'orge (542 000 tonnes).

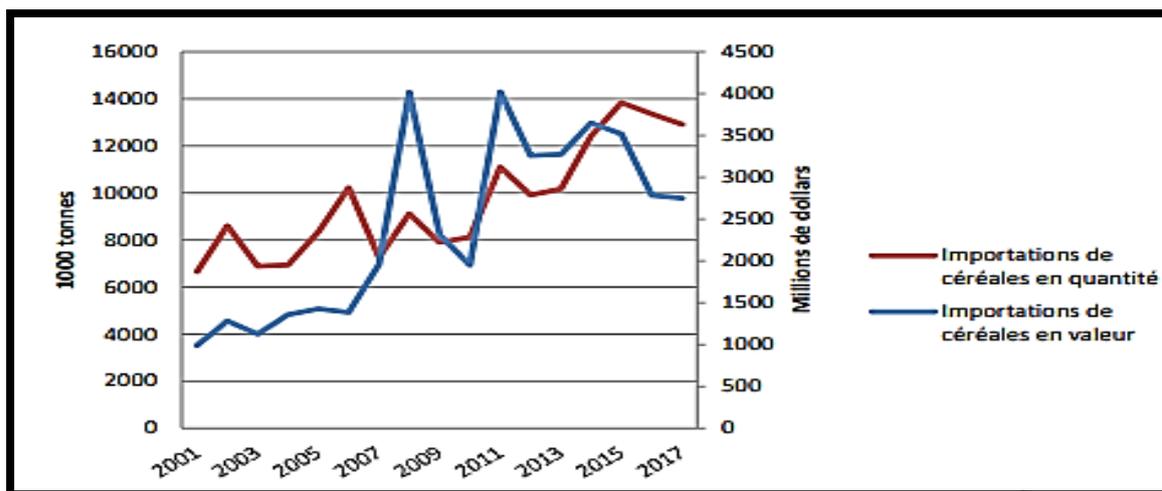
La quasi-totalité du blé et d'orge est importé par l'office algérien interprofessionnel des céréales qui a un rôle de régulation du marché intérieur avec des prix à la consommation subventionnée. Le maïs est quant à lui importé majoritairement par des opérateurs privés. Le blé tendre, le blé dur, le maïs et l'orge sont taxés à 5 % et sont soumis à une « taxe sur les céréales et les légumes secs » de 14 DA par quintal. Le blé est exempté de TVA, l'orge et le maïs sont soumis à une TVA de 19 %. Les farines sont soumises à un droit de douane de 30 % et l'importation de farine de maïs est temporairement suspendue depuis 2018.¹

Bien qu'en hausse comme cela a déjà été mentionné, l'évolution des importations est très erratique. En quantité elle suit l'évolution de la production qui varie fortement d'une année sur l'autre en fonction de la pluviométrie et dépend aussi en valeur de l'évolution des cours internationaux qui ont diminué ces deux dernières années.

En 2017, la dépendance de l'Algérie aux importations de céréales est de 72,2 %, ce qui signifie que plus de 70 % des besoins en céréales sont couverts par les importations. Concernant le blé, la couverture des besoins nationaux en blé tendre est assurée à 78 % par les importations et à près de 45 % pour le blé dur.

¹ CHEHAT F, 2007, Analyse macroéconomique des filières, la filière blés en Algérie. Projet PAMLIM « Perspectives agricoles et agroalimentaires Maghrébines Libéralisation et Mondialisation » Alger : 7-9 avril 2007

Figure 4 : Importations algériennes de céréales en volume et en valeur 2001-2017



Source : Trademap 2019

Conclusion

A travers de ce chapitre on conclut dans la première section que le commerce international a perçu des évolutions énormes au fil du temps.

Les échanges entre les pays sont devenus de plus en plus importante grâce aux accords et aux organisations internationaux qui créent un environnement très favorable au développement du commerce international.

On constat dans la deuxième section que le commerce extérieur et la politique commerciale de l'Algérie, entrera dans une zone de libre-échange avec l'union européen, et dans les années à venir dans l'espace multilatéral mondial -LOMC- et tout cela met l'Algérie face un canon d'un fusil, parce que l'Algérie ne pourra pas bénéficier de tarifs préférentiels en raison de sa structure de commerce extérieur uniquement d'hydrocarbures, cela pose un énorme problème, qui s'est vérifié dans la balance commerciale depuis la chute des prix du pétrole en 2014 comme la valeur des réserves de change a chuté .

L'histoire de la céréaliculture en Algérie depuis l'indépendance montre qu'il y a eu plusieurs tentatives des pouvoirs publics à travers le ministère de l'agriculture et du développement agricole pour promouvoir le secteur et atteindre l'autosuffisance en céréales car c'est une partie importante du système alimentaire. L'importation des céréales augmente à un rythme très important. Nous allons voir, dans le chapitre qui suit, la chaîne d'approvisionnement de la matière première d'aliment de bétail.

Chapitre II

La chaîne
d'approvisionnement de la
matière première
d'aliment de bétail

Introduction

En Algérie, l'industrie des aliments du bétail fonctionne sur la base des matières premières en majeure partie importées à cause de la faiblesse des ressources locales pouvant contribuer à l'amélioration qualitative de la ration animale (soja, maïs, tourteaux, blé ...) qui constituent l'essentiel de la structure des aliments.

Dans ce chapitre nous allons présenter la structure de la chaîne d'approvisionnement des produits agricoles stratégiques en amont et en aval, L'Office National des Aliments du Bétail (ONAB) : dont la principale activité est la fabrication des aliments de bétail. En plus, il assure la régulation de la distribution des matières premières pour les autres fabricants. L'aval de cette filière s'occupe de l'abattage, de la transformation ainsi que la vente du produit fini.

L'ONAB, en tant que groupe public, ne cherche pas à avoir le monopole sur les importations de matière première mais œuvre plutôt à la régulation et au réajustement du marché national en ces produits stratégiques.

II.1. Structure de la chaîne d'approvisionnement des produits agricoles stratégiques « cas céréales »

Les céréales sont des espèces généralement cultivées pour leur grain, ils sont consommables par l'homme ou par les animaux domestiques. La plupart des céréales appartiennent à la famille des Graminées (ou Poacées). Ce sont : le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, le maïs, le riz, le millet, le sorgho. Les unes appartiennent à la sous-famille des Festucoïdées : blé, orge, avoine, seigle ; les autres à la sous-famille des Panicoïdées : maïs, riz, sorgho, millet.¹

Les céréales sont des ressources vitales et stratégiques en Algérie. Leur consommation ne cesse de croître cause d'une forte dynamique démographique qu'a connue le pays depuis son indépendance. Aujourd'hui, l'essentiel de ces céréales est importé et l'écart entre offre et demande s'accroît de plus en plus.²

II.1.1. Définition de l'approvisionnement

¹ Article céréales- PHYTOTECHNIE SPÉCIALE par moule

² Mohamed Chabane, La production céréalière en Algérie : Des réalités d'aujourd'hui aux perspectives stratégiques de demain. 2012, page <https://hal.inrae.fr/hal-02804678>

L'approvisionnement a pour but de répondre aux besoins de l'entreprise en matière de produits ou de services nécessaires à son fonctionnement. Il consiste à acheter, au bon moment et au meilleur prix, les quantités nécessaires de produits de qualité à des fournisseurs qui respecteront les délais. Il comporte donc un élément achat et un élément gestion des stocks.¹

La gestion du processus d'approvisionnement comprend les étapes suivantes :

- **La préparation** : ce qui inclut la planification et la prévision des besoins futurs ;
- **La gestion des tâches** : ce qui comprend l'expédition, la réception, la manutention et le stockage des marchandises ;
- **Le suivi** : pour atteindre les résultats et les objectifs attendus.

Les activités d'approvisionnement peuvent être liées à l'acquisition de biens matériels ou à l'information (la commande, la facturation, etc.). Les activités d'approvisionnement fondées sur l'information constituent des tâches administratives.

La définition de « chaîne d'approvisionnement » englobe les trois fonctions suivantes² :

- La fourniture de produits à un fabricant ;
- Le processus de fabrication ;
- La distribution de produit fini au consommateur par un réseau de distributeurs et de détaillants.

II.1.2. L'approvisionnement en matières premières

La filiale ONAB NUTRITION assure les approvisionnements en matières premières et additifs de toutes les filiales de la société mère ONAB, ainsi que l'ensemble de ses clients (fabricants, éleveurs et aviculteurs) notamment en Maïs et en Tourteau de Soja qui occupent une place importante dans la fabrication de l'aliment de bétail (70 à 80%)³.

¹ <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2016/05/02approvisionnement.pdf>
Consulté 14/05/2023

² Mohamed BAZIZ « contribution à l'analyse du processus d'importation de la matière première » Université Abderrahmane mira, Bejaia. 2018 2017

³ BOUCIOUF Ahmed : « Mode de gestion et performances de l'unité d'aliment du

Une équipe de spécialistes, capitalisant une grande expérience en matière d'achat boursiers, suit de près l'évolution du marché mondial de ces intrants pour profiter des opportunités offertes. Pour une plus grande efficacité des opérations d'approvisionnement ; d'agrégation et de contrôle de la qualité ; l'ONAB NUTRITION a fait appel, outre le contrôle par ses propres laboratoires, à la collaboration de l'ENACT.

Les contrats d'approvisionnement en matières premières pour l'Industrie des Aliments du Bétail (IAB) s'effectuent sur la base des matières premières importées (maïs, tourteaux de soja, CMV et phosphate).

Les produits finis ou les aliments composés sont fabriqués par les entreprises publiques et privées. Cela passe par la mobilisation de ressources financières importantes en devises.

Les pays ayant un monopole sur la production du Maïs et du Soja (USA, Brésil, Argentine, CEE) dictent les conditions de vente. Cependant, l'Algérie ne bénéficie même pas de cette multipolarité de l'offre.

Tableau 5: Présente les principales matières premières utilisées pour la fabrication des aliments composés et leurs origines d'importation

Matière première importée	Origine
Maïs	Etats-Unis France Italie
L'orge	Etats-Unis France
Tourteaux de soja	Etats-Unis Brésil
Phosphate	Belgique

Source : ONAB OAIC 2009

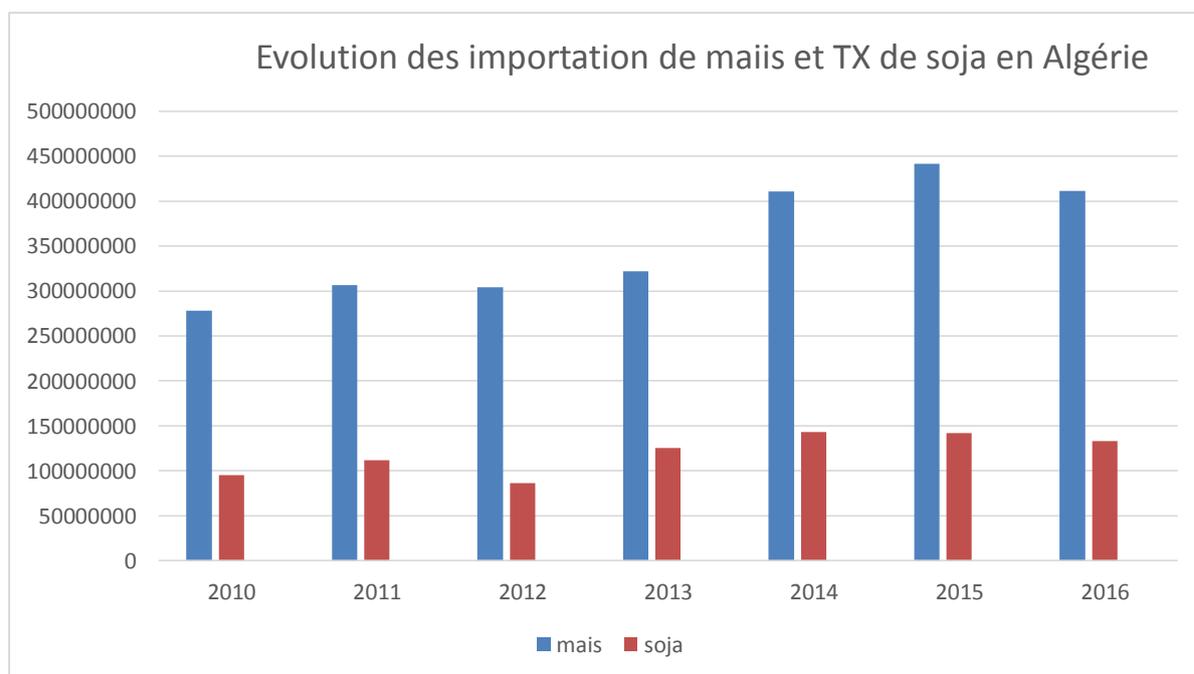
Le tableau 6 et la figure 5 : Présentent les quantités importées des matières premières nécessaires à la fabrication des aliments du bétail en Algérie durant 2010-2016.

Tableau 6: Evolution des importations des principales matières premières en Algérie (T) entre 2010-2016.

Année	Maïs	Tourteaux de soja	CMV	Phosphate	Total
2010	2 783 062,30	953 345,79	27 642,87	42 824,91	3 806 875,33
2011	3 066 219,63	1116547,40	27119,40	4 209 886,44
2012	3 040 857,16	860 905,39	36 386,70	62 956,87	4 001 106,11
2013	3 218 933,28	254 505,45	39 234,71	49 836,52	4 562 536, 96
2014	4 107 867,56	431 708,53	42 892 ,67	63 121,69	5 645 590,44
2015	4 417 473,86	420 345,83	55 220,68	61 326,91	5 954 367,28
2016	4 115 338,85	330 515,89	48 629,01	66 521,87	5 561 005,63

Source : CNIS, 2017.

Figure 5 : Evolution des importation de maïs et TX de soja en algerie



La plupart des matières premières sont importées. Cette importation se fait en grande quantité et en nombre de plus gros dollars.

En valeur, on assiste à une augmentation significative du maïs et des importations Le soja, qui disposait d'un budget de plus de 1 367 millions de dollars pour 2016, a gagné.

Tableau 7: Evolution des prix unitaires des principales matières premières entre 2009-2016.

Années 2009 2010	Matière première	Prix unitaire pondérés USD/T(CAF) 407 637	Accroissement 56.50
2011 2012 2013 2014 2015	Maïs	999 ; 941 ; 891 ; 976 ; 872	56.83 ; -5.80 ; 5.31 ; 9.53 ; 10.65
2016		769	-11.81
2009 2010	Soja	427 404	- 5.38
2011 2012 2013 2014 2015		235 ; 563.25 ; 559 ; 573 ; 423.89	-41.83 ; 128.19 ; 4.24 2.50 ; -26.02
2016		534	25.98

Source : CNIS ,2017.

L'Algérie importe 90% de ses besoins en matières premières pour l'Industrie d'Aliment du Bétail (IAB) qui aggrave la facture des importations avec l'augmentation des prix de ces matières premières parallèlement à l'augmentation de la demande nationale. Il est évident que les importations massives sont lourdes de conséquences à deux niveaux :¹

- **Au niveau national** : Le problème des importations s'analyse en termes économique et Politique : Problème de devises contribuant au déficit de la balance commerciale et de dépendance vis-à-vis des pays détenant le monopole.
- **Au niveau de l'éleveur** : Il existe un risque de rupture d'approvisionnement, l'aliment du bétail constitue une charge variable. C'est pourquoi, il faut constamment être à l'écoute des cours des matières premières, principalement celles cotées en bourse, de façon à aménager les formules pour fabriquer un aliment le moins cher possible tout en évitant des changements brusques et importants dans la formulation.

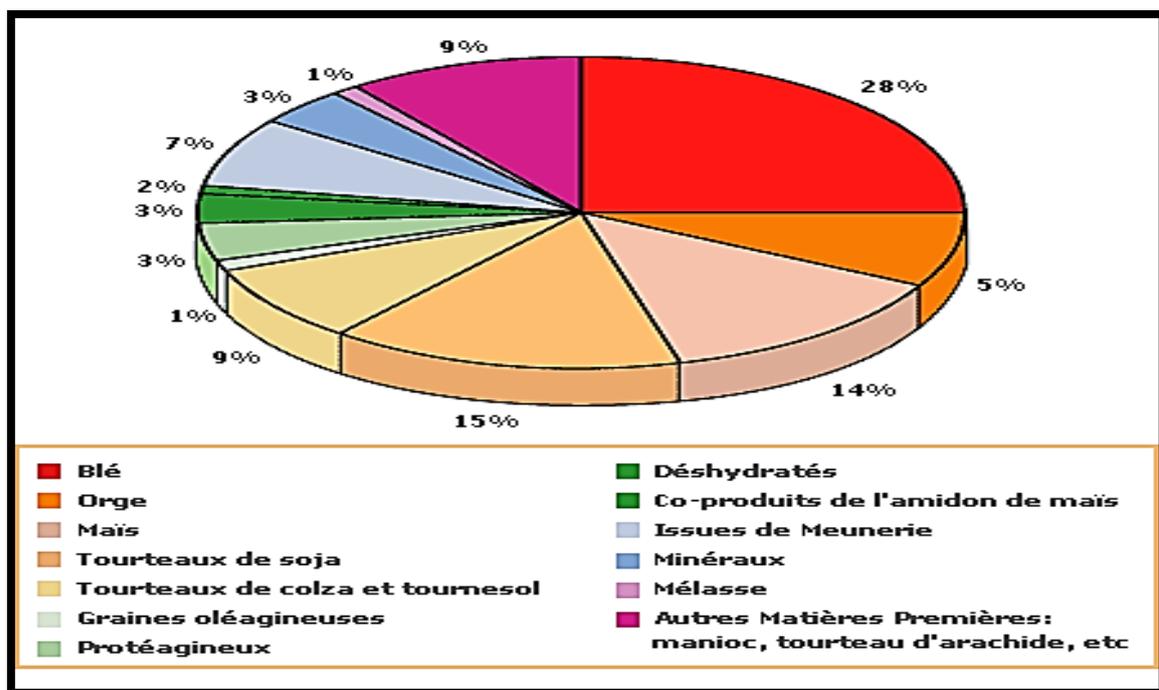
II.1.3. La fabrication d'aliment de bétail

¹ RIHANE A., 1989 : « Modelé de production avicole en Algérie ». Mémoire d'ingénieur, INA, EL Harrach.

L'aliment du bétail est un mélange de farine d'origine végétale ou animale additionné de substances organiques ou inorganiques, avec ou sans additifs, destiné à l'alimentation animale.

Les animaux doivent puiser quotidiennement de l'énergie, des protéines, des vitamines, des minéraux et des fibres végétales dans les aliments. Ils les ont trouvés dans les aliments composés, où différentes matières premières sont assemblées en fonction de la dose équilibrée qu'elles apportent. Pour tous les animaux d'élevage, les céréales constituent la base énergétique des rations alimentaires. Ils constituent en moyenne 40 à 50 % des ingrédients des aliments composés¹

Figure 6 : Utilisation des matières premières en alimentation animale



Source : SNIA_2005

Les matières premières utilisées généralement pour la fabrication d'aliment pour bétail sont :²

¹ https://nutranim.com/en/nutrition_animale.php consulte le 22/05/2023

² Article « INRAE production animales » <https://productions-animales.org/article/view/5396> consulte le 22/05/2023

A. Matière première énergétique

Les céréales sont la principale source d'énergie dans l'alimentation animale. Les industriels de l'agroalimentaire utilisent des produits variés selon le prix et les animaux cités (blé tendre, maïs, orge, triticale, sorgho, avoine, seigle).

B. Les matières premières protéiques

La matière la plus riche en protéines est le gâteau de toutes les matières premières protéiques et c'est la plus combinée (45%). Les tourteaux de soja et de colza sont la deuxième source de protéines (30 %) et la part des tourteaux de tournesol est de 22 %. Cette augmentation est liée à l'utilisation accrue de tourteaux de tournesol riches en protéines, due notamment au développement du marché de la volaille. Les fabricants de produits alimentaires peuvent également utiliser des produits laitiers.

C. Les additifs

Représente le troisième ingrédient ajouté à l'aliment composé. Même s'ils ne représentent qu'une faible part, ce sont des matières premières à forte valeur ajoutée et à haut risque pour la qualité nutritionnelle des animaux d'élevage.¹

Le processus d'élaboration et de fabrication des aliments composés peut se dérouler en 3 phases principales²:

- La réception
- La fabrication
- L'expédition

Ces trois étapes sont précédées d'une étape de recherche et de formulation assurée par un responsable de formulation à la société qui compose, pour chaque race, des menus équilibrés en faisant au préalable une étude de caractéristiques des matières premières selon les besoins alimentaires des animaux afin d'assembler les ingrédients dans des proportions adaptées pour chaque type d'animal.

¹ Ibid.

² Harem N, « Principes d'alimentation des ovins et processus de fabrication des aliments de bétail » mémoire master UNIVERSITE AKLI MOHAND OULHADJ – BOUIRA.

De ce fait chaque animal reçoit une alimentation adaptée à la phase de sa vie (Prédémarrage, démarrage, croissance ...). Et ce, à l'aide de dizaines de matières premières différentes.

Ce schéma ci-dessous résume le processus de fabrication des aliments.

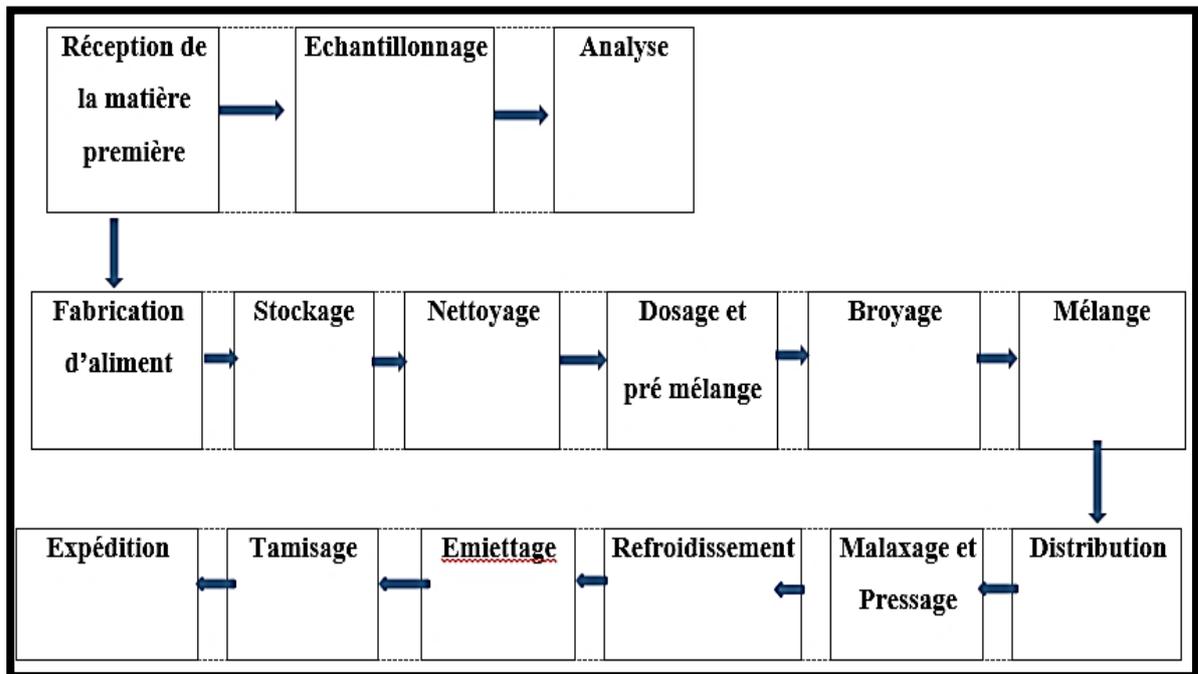


Figure 7 : Processus de fabrication d'aliment de bétail

Source : Processus de fabrication d'aliment (ONAB, 2019)

II.1.4. Produits issus de l'abattage et transformations

Les abattoirs du Groupe ONAB, presque entièrement modernisés et réaménagés, produisent des produits transformés variés (Découpe et Charcuterie), selon les propres recettes de l'ONAB... Les qualités sensorielles et nutritionnelles sont essentielles, les normes d'hygiène strictes. En plus du poulet prêt à cuire, les abattoirs ONAB proposent une large gamme de produits dont les plus importants sont : Cachir, Pâté de volaille en boîte et en boudin, les conserves et saucisses, le salami, la galantine¹.

II.1.5. Les entreprises en région

¹ Ouben S, « Aliments Industriels en alimentation animale : Caractérisation de ce secteur dans la région centre de l'Algérie (ONAB) », Université Mouloud Mammeri.

Elles assurent l'approvisionnement en matières premières, la formulation et la production des aliments. Chaque entreprise d'aliments composés décide directement de ses achats de matières premières, profitant ainsi des meilleures possibilités d'approvisionnement locales et régionales. Grâce aux technologies de l'information, il reste également en contact avec des entreprises professionnelles du monde entier. Cette fonction « achat » est essentielle car le prix des aliments est principalement déterminé par le prix de revient des matières premières.

La fabrication de produits alimentaires s'appuie sur les derniers travaux de recherche dans plusieurs domaines : agglomération des matières premières, granulation, réactions de cuisson, adaptation de la forme au museau ou au bec de l'animal. L'objectif est d'améliorer la digestibilité des aliments, de limiter les pertes, d'éviter le gaspillage alimentaire et de faciliter le travail des éleveurs.

L'entreprise est, en outre, le partenaire de l'éleveur qui trouve près de chez lui des techniciens de terrain spécialisés pouvant lui apporter des services variés : conseil technique, suivi des résultats économiques, analyses d'ensilage, calcul des rations, suivi sanitaire et diagnostic vétérinaire, conseil pour la construction ou l'amélioration des bâtiments d'élevage pour le bien-être de l'animal ou pour l'environnement.¹

En Algérie, il existe plusieurs unités de fabrication d'aliments de bétail, on cite ci-dessous quelques-unes de ces unités :

Nutristar Algérie, El Kseur Bejaïa, filiale du Groupe CCPA, formule et fabrique dans son usine des concentrés incluant protéines, minéraux, vitamines et oligo-éléments, incorporés à des taux de 2,5 à 10% aux aliments de production et le CMV1%, complément minéral vitaminé, destiné aux volailles (poulets de chair, poules pondeuses, poules repro.), aux bovins et moutons. L'entreprise commercialise également des additifs nutritionnels innovants, permettant notamment de soutenir les performances de croissance et de ponte durant les fortes chaleurs. Formulés à partir d'ingrédients actifs naturels, ces produits techniques sont issus de l'importante démarche en R&D de Nutristar Algérie via le Groupe CCPA et des travaux menés sur la phyto-expertise en alimentation animale.²

¹ Idem, ouben S

² <https://www.groupe-ccpa.com/fr/algerie-nutristar-algerie>

L'unité de fabrication de l'aliment de bétail (SARL Merad Fabricom) est localisée dans la commune d'Ain Oulmen Setif. Elle dispose d'un équipement de haute performance (broyeurs, mélangeurs, doseurs de haute précision...etc.) assurant un broyage et un mix plus homogène et une formulation excellente des ingrédients. La SARL Merad Fabricom est mise à la disposition de l'éleveur algérien son savoir-faire dans le domaine de nutrition animal (BOVIN-OVINS-CAPRINS-LAPINS-VOLAILLES) ¹

L'unité de fabrication de l'aliment de bétail (SNC TIZI OUZOU (FREHA) GAOUAOUI), assure la formulation et la fabrication d'aliments composés et tire ainsi partie des meilleures possibilités d'approvisionnement local et régional.

A. L'ONAB

Le groupe ONAB est une entreprise publique économique spécialisée dans la production d'aliments du bétail, des facteurs de production avicole et des viandes blanches. Il est depuis sa création en office, le 3 avril 1969, le résultat d'un long processus caractérisé par des changements organisationnels et structurels d'ordre stratégique. Structuré en Groupes Avicoles Régionaux et en filiales spécialisées, le Groupe ONAB emploie 7.700 travailleurs, et assure, outre l'importation et l'approvisionnement des matières premières nécessaires à la fabrication de l'aliment de bétail².

II.2. Circuit de distribution des aliments du bétail en Algérie

En aval, l'objectif était d'assurer une certains parts des produits finis afin de réguler quelque peu le marché au niveau de grands centres urbains et de mettre en place un réseau d'abattage afin de commencer à moderniser ce circuit et de récupérer une part des produits finis³.

¹ <https://berbasaliments.com/>

² <http://www.onab.dz>

³ Article, fenardj F « organisation performances et avenir de la production avicole en Algérie » <http://om.ciheam.org/om/pdf/a07/CI901600.pdf> consulté le 25/03/2023.

II.2.1. Les organismes intervenant en aval

A. Filière « chair »

- **Les abattoirs des offices** : Ils assurent l'abattage, la transformation et la commercialisation des viandes blanches.
- **Les tueries privées** : Sont composées de tueries et quelques chaînes d'abattage et approvisionnent 70% du marché national. Depuis 1999, l'INSA a enclenché une vaste campagne de légalisation de ces dernières en vue d'impliquer ces opérateurs de manière plus résolue dans la fonction d'abattage, vu qu'ils assurent plus de 50% des besoins du marché national en poulets abattus¹.

B. Filière « ponté »

L'aval de la filière « ponté » est constitué principalement de collecteurs-livreurs et de grossistes privés, les centres de conditionnement et de stockage sont inexistantes.

- **Marchés hebdomadaires** : Ils assurent la vente directe aux consommateurs
- **Les collecteurs livreurs** : Ce sont des grossistes qui assurent généralement toutes les fonctions en démarrant de la collecte du poulet vif à sa livraison au détaillant et boucherie sous forme transformé « abattu ».
- **Les collectivités locales** : Elles sont représentées par les hôpitaux, les prisons, l'armée nationale...etc.
- **Détaillants privés rôtisseries et restaurants** : Il s'agit surtout des entreprises individuelles ou familiales de faible dimension qui, faute d'emplois stable, préfère continuer à travailler dans leurs petits magasins. Leur concentration est surtout forte dans les grandes villes où le revenu des ménages est plus élevé par rapport à celui du monde rural. L'une des caractéristiques de ces commerçants de détail concerne leur activité qui est atomistique et proliférant, ce qui rend difficile leur contrôle.

II.2.1.2. La collecte et l'abattage des produits avicoles

La collecte et l'abattage des produits avicoles, essentiellement le travail d'opérateurs privés, sont intégrés dans ce champ spéculatif de production et de commercialisation. Les établissements publics, représentés par l'ONAB, n'interviennent que faiblement dans ces activités à travers les abattoirs. En effet, sur les 315 420 tonnes de viande blanche abattues,

¹ Ferrah A, 1996. Le fonctionnement des filières avicoles algériennes : cas des industries d'amont. Thèse de magister, INA- El Harrach (Alger).

les EPE n'intervenaient que dans 23 %, avec 15 abattoirs, le reste étant « abattu » par des particuliers, représentant 77 %, le type d'installation médiocre le plus répandu. (Voir le tableau N°8)¹.

Tableau 8: L'abatage de poulet de chair en Alger

Activité	Publique		Prive	
	Quantité	%	Quantité	%
Abattage	15 abattoirs 73 500 tonne de poulets /An	23	241 920 tonne de poulets /An	77

Source : (Kaci 2013) d'après l'ONAB (2011)

La transformation de la viande blanche est très peu développée en Algérie, aussi bien dans les EPE que dans le secteur privé. L'absence de l'industrie de la transformation du poulet et des œufs est due au faible pouvoir d'achat et à la faible consommation de produits avicoles. L'OFAAL a estimé qu'en 2001, il y avait 230 entreprises privées dédiées à la production de volailles en conserve et d'EPE dans les abattoirs.

II.2.2. La production avicole Algériennes

La production annuelle nationale du secteur avicole algérienne a enregistré un volume considérable, elle est évaluée à plus de 253 000 tonnes de viandes blanches et presque 4,5 milliards d'œufs de consommation qui assurent en retour plus de 50 % de la ration alimentaire en produits d'origine animale en 2011. L'aviculture Algérienne produit entre 330 et 342 millions de tonnes de viande blanche annuellement, soit environ 240 millions de poulets par an Elle est constituée de 20000 éleveurs, emploie environ 500 000 personnes et fait vivre environ 2 millions de personnes. Enfin, cette pratique importe près de 80% des 2,5 millions de tonnes d'aliment qui est constitué principalement de (Maïs ; tourteaux de soja et CMV), 3 millions de poussins reproducteurs, des produits vétérinaires et des équipements².

¹Chabat ,F. « La filière avicole en Algérie, structure, défis et compétitivité : Cas de la wilaya de Bejaia » mémoire master, université A, MIR Bejaia.

²Article, Mourad, B. « La filière avicole en Algérie : structures, compétitivité, perspectives » <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/22/23/81/9506> consulté le 25/05/2023.

La production nationale en viande blanche a connu une évolution considérable en 2017, atteignant 5,3 millions de quintaux (Mqt), contre 2,092 Mqt en 2009, soit une augmentation de 153%, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, ainsi que durant les dix dernières années, la production avicole a enregistré un progrès de 10,3% dans la filière viandes blanches et 6,2% des œufs destinés à la consommation.

II.2.3. La consommation

Le développement de la filière avicole en Algérie a permis une augmentation sensible de la consommation de viande de poulet de chair. Cette dernière, est passée de 0,82 kg/hab/an en 1972 à 9,18 kg/hab/an en 1986 puis à 9,70 kg/hab/an. (FAO, 2005). La progression de production a permis d'améliorer la ration alimentaire moyenne en protéines animales de près de 35 millions d'Algériens. Cependant, avec 6 Kg de viande de poulet par personne et par an (l'Algérie demeure parmi les plus faibles consommateurs, loin derrière l'Européen avec ses 23,7 Kg, le Brésilien (37 Kg), ou encore l'Américain (52,6 Kg)¹.

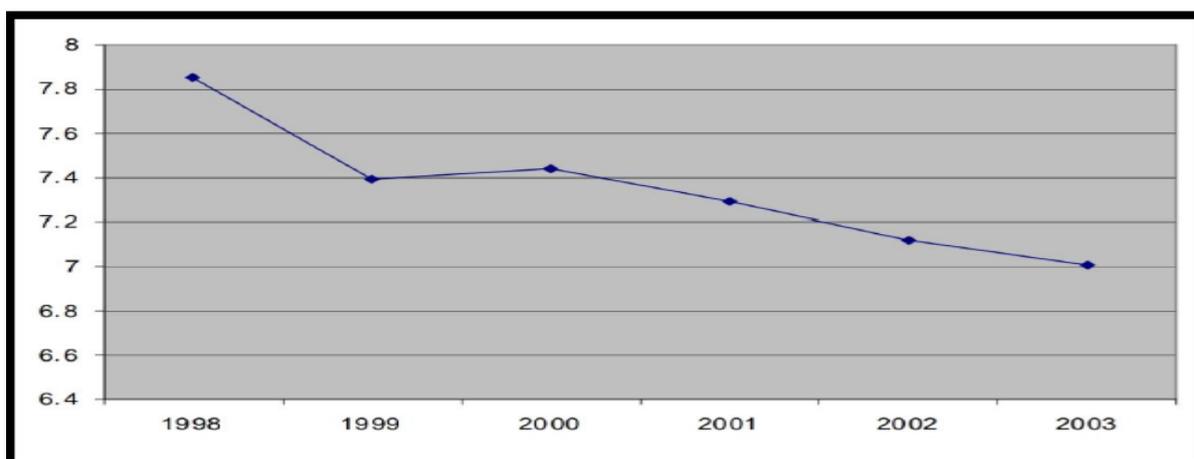


Figure 8 : Consommation individuelle de viande de volaille en Algérie (kg/hab/an)

Source : MADR 2004

Selon les estimations qui sont données par la direction du développement de la Production avicole au ministère de l'Agriculture, l'Algérien consomme en moyenne 12 kg

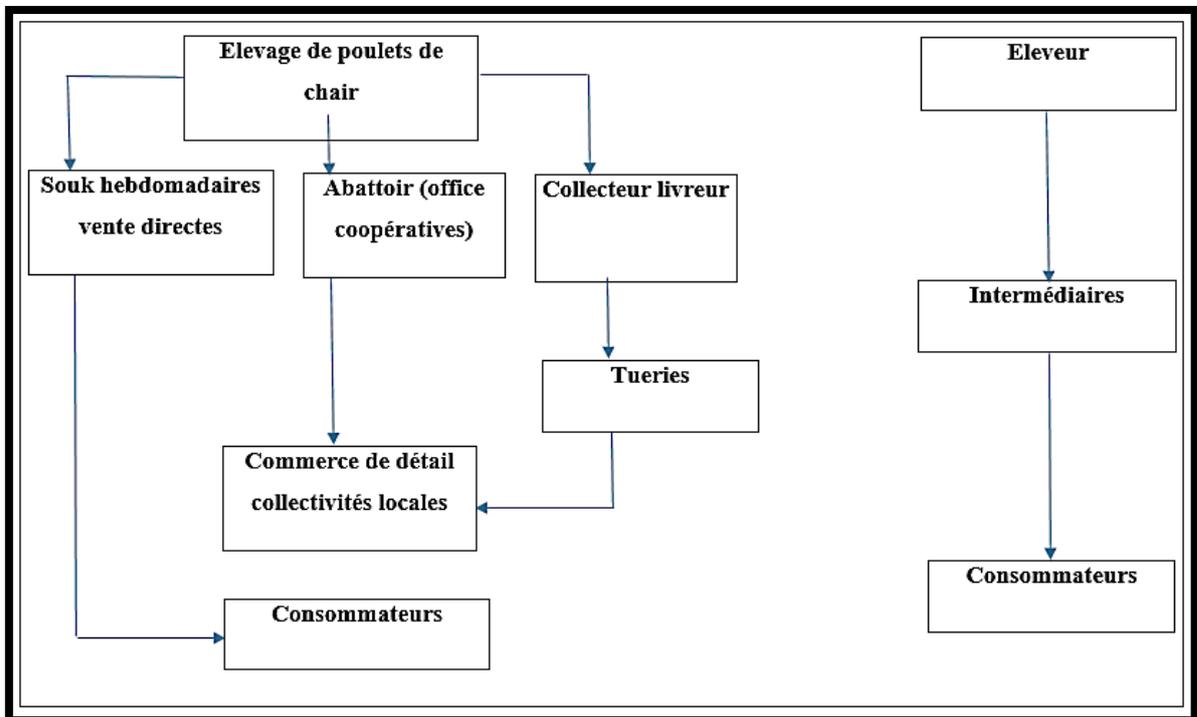
¹ Bessa,D. « Représentation de la filière avicole dans la région de Tizi-Ouzou et évaluation de la production et de la consommation de viande de poulet » mémoire de master2018, Tizi Ouzou. Université Mouloud Mammeri.

de viande blanche par an (poulet, dinde...). La demande est très forte sur la viande de poulet durant les fêtes musulmanes (achoura, mouloud et aïd el fitr), le mois de ramadhan est également caractérisé par une forte demande de la viande en général et la viande de poulet en particulier. Les fêtes de fin d'années (premier moharrem, yenaair, nouvel an) se caractérisent aussi par des pics de la demande de viande de poulet.

II.2.4. La commercialisation des produits avicole

La commercialisation des produits avicoles en Algérie est entièrement sous la responsabilité d'opérateurs privés, répartis en 1 042 grossistes et 28 300 détaillants, qui contrôlent la distribution dans tout le pays¹. Ce scénario montre que la boucle de distribution de la commercialisation des produits avicoles est complexe et caractérisée par l'implication de nombreux acteurs avant d'atteindre le consommateur final. (Voir Figure 9).

Figure 9 : Circuits empruntés par les opérateurs privés en Algérie



Source : Réaliser par nous même

¹ Lyes, k « Structure et organisation de la filière avicole en Algérie - Cas de la wilaya de Bejaia - » thèse de magister 2013, Université A. Mira, Bejaia ; Algérie

Cette figure, montre que le circuit de distribution de l'œuf de consommation et du poulet chair en Algérie (la production et la commercialisation) est de trois types :

- Circuit court : Il relie directement les éleveurs et les détaillants et concerne les œufs de consommation. Dans ce cas, les éleveurs possèdent des moyens de transport propres et plus ou moins importants pour écouter une grande partie de leur production ;
- Le circuit semi-long : éleveur-collecteur/livreur-détaillant/consommateur ;
- Circuit long : c'est le circuit prédominant. Il concerne aussi bien le poulet de chair que l'œuf de consommation.

Le circuit concernant l'œuf de consommation souffre de l'absence d'organisation et d'intégration horizontale, Concernant le circuit, il est intéressant de relever que toutes les transactions de vente du gros au détail n'utilisent pas le froid. En effet, on rencontre très peu de centres de collecte, alors que les centres de calibrage et de conditionnement sont pratiquement inexistantes. En général, la production est gérée par les intermédiaires (grossistes, semi-grossistes ou livreurs).

II.2.5. La régulation de marche d'aliment de bétail

Si le produit stratégique décline, En toute logique, les prix des aliments du bétail et de la viande devraient baisser¹.

Mais si le produit stratégique augmente, les prix des aliments du bétail et de la viande augmenteront également.

Soulignant l'importance de ces produits stratégiques, le même responsable a affirmé que la priorité majeure des pouvoirs publics était d'assurer la disponibilité permanente de ces matières premières afin de couvrir régulièrement les besoins du marché national en aliment de bétail estimé à 6 millions de tonnes.

Outre sa mission d'importer de la matière première en couvrant 50% des besoins du marché local, l'ONAB dispose de 21 usines de production de l'aliment de bétail réparties à travers le territoire national, va-t-il fait savoir.

¹ Article, Alegria presse service. <https://www.aps.dzeconomie> consulte le 25/05/2023.

A ce propos, il a tenu à préciser que "l'ONAB, en tant que groupe public, ne cherche pas à avoir le monopole sur les importations du maïs et du soja mais œuvre plutôt à la régulation et au réajustement du marché national en ces produits stratégiques car il y va de la sécurité alimentaire du pays".

A côté de l'ONAB, il existe près de 22 opérateurs privés qui importent les aliments du bétail, certains d'entre eux disposent d'unités de transformation et contribuent également à l'approvisionnement du marché.

Sur ce point, le premier responsable d'ONAB Nutrition a salué la politique agricole adoptée par le secteur pour le développement de la culture fourragère ainsi que la culture du maïs et du soja, ce qui permettrait de réduire la facture d'importation en ces produits stratégiques.

II.2.6. Les opportunités de la filière avicole algérienne

Les opportunités citées le plus fréquemment par les acteurs de la filière avicole sont liées à l'intégration des acteurs locaux au marché international par la possibilité d'exportation. Cette opportunité semble particulièrement présente dans les perspectives des firmes d'agrofouritures. Une meilleure coordination parmi les acteurs de la filière est mise en avant en tant qu'opportunité par les firmes de distribution. Plusieurs parmi eux espèrent également l'amélioration de la qualité par l'application répandue des normes de qualité et une baisse des prix des matières premières par intégration aux marchés internationaux¹.

A l'instar des forces citées par les firmes de la filière avicole, les opportunités liées aux FACTEURS internes sont aussi fréquemment citées que celles liées aux facteurs externes. Un meilleur fonctionnement du marché domestique, la mise en place et l'application des normes de qualité, la mise à niveau de la filière et l'augmentation des subventions octroyées dans la filière sont autant d'atouts pour les acteurs du secteur que la baisse des prix des matières premières importées par une plus grande ouverture internationale et les possibilités d'exportation.

¹ Kaci, A (2015) « Les déterminants de la compétitivité des entreprises avicoles algériennes », Thèse de doctorat. Ecole supérieur agro économique (ENSA), p123.

II.2.7. Les menaces qui pèsent sur la filière avicole algérienne

Une plus grande libéralisation n'est pas perçue uniquement en tant qu'opportunité plusieurs parmi les répondants ont cité des menaces et des risques liés à cette ouverture prochaine du marché domestique face aux marchés internationaux. La menace la plus citée est liée à la coordination de la filière et au risque de voir disparaître plusieurs firmes en raison de leur faiblesse en gestion et manque de ressources propres pour faire face aux changements opérant dans le secteur (en cas d'une plus grande libéralisation). Aussi, la consolidation industrielle et la concentration capitaliste sont perçues comme une menace pesant sur la filière.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons pu donner un aperçu de la structure de la chaîne d'approvisionnement des produits agricole stratégique en Algérie.

Les matières premières pour l'alimentation du bétail et les céréales sont considérées comme des produits stratégiques en Algérie pour plusieurs raisons : Sécurité alimentaire : L'Algérie dépend fortement de l'importation de produits alimentaires, y compris les céréales et les matières premières pour l'alimentation animale. En garantissant un approvisionnement adéquat en matières premières pour l'alimentation animale, le pays peut soutenir et développer son secteur d'élevage, ce qui contribue à la production nationale de viande.

La chaîne d'approvisionnement en aliments de bétail en amont et en aval en Algérie présente plusieurs aspects importants à prendre en compte. En amont de la chaîne d'approvisionnement, il y a la production des matières premières utilisées dans la fabrication des aliments de bétail. Une fois les matières premières produites, elles doivent être transformées en aliments de bétail. En aval de la chaîne d'approvisionnement, les aliments de bétail doivent être distribués aux éleveurs et aux exploitations agricoles. Cela peut se faire à travers différents canaux, tels que (les grossistes, les détaillants ...)

Il est important de noter que la chaîne d'approvisionnement en aliments de bétail en Algérie peut être confrontée à plusieurs défis. Certains de ces défis incluent les fluctuations des prix des matières premières, les problèmes liés à la qualité des aliments de bétail et les fluctuations de la demande du marché.

Chapitre III

*Conduite d'une opération
d'importation et
commercialisation de
matière première
d'aliment de bétail par
L'ONAB*

Introduction

Afin de mieux comprendre la procédure d'importation et la commercialisation des matières premières d'aliment de bétail, nous allons exposer un exemple concret, tel qu'il nous a été présenté au niveau de l'EPE ONAB. Cette pratique vient de compléter notre recherche théorique exposée dans les deux chapitres précédents.

Ce chapitre sera consacré en premier lieu à la présentation de l'organisme d'accueil, en seconde lieu nous étudierons le processus d'importation de matières première, et le processus de commercialisation, et on termine par l'impact de la pratique commerciale de L'ONAB sur l'activité d'élevage avicole amont et aval.

III.1. Présentation de l'organisme d'accueil

L'office national d'aliment de bétail (ONAB), organisme de l'état spécialisé dans l'importation du produit céréalier (maïs, soja). Ses opérations sont réagies par une structure organisationnelle fonctionnelle ayant pour objectif de satisfaire le marché national tout en profitant aux agents économiques de nature des transformateurs en aliment de bétail¹.

Il se concéder comme l'instrument de l'état pour la mise en œuvre d'un politique national en matière de production animal, ainsi qu'un véritable leader dans les activités lies à la nutrition animal et la production volaille.il s'est vu assigne trois missions essentielles qui sont :

- La production et la commercialisation des aliments combinés, l'organisation et le développement de l'agriculture et l'intervention dans les circuits de commercialisations de viande.

Dans ce chapitre nous décrivons l'unité au notre stage a été réalisée, son histoire, ces déférents activités principale, son organigramme, ainsi ses déférents services

III.1.1. Le Groupe industriel ONAB « entreprise mère »

Avant d'entamer la présentation de l'unité portuaire de Bejaia liée à l'entreprise économique ONAB trad., nous devons d'abord connaitre le groupe industriel ONAB dont le siège situe à Alger en étudiant son évolution historique, son organigramme, ses objectif et ses missions.

¹ Document interne « ONAB »

III.1.1.1. Historique

La configuration actuelle du Groupe Industriel ONAB est inhérente à un processus caractérisé par quatre (04) opérations majeures dans la vie de l'Entreprise

III.1.1.2. La création de l'ONAB

L'office National des Aliments de Bétails « ONAB » est un établissement public à caractère économique, doté de la personnalité civile et morale et de l'autonomie financière Créé par l'ordonnance N° 69-19 du 03 avril 1969.

III.1.1.3. La Restructuration de 1981

La mise en œuvre du décret N° 81-196 du 15 Août 1981, portant restructuration organique de l'ONAB avec le maintien de l'ONAB par un statut de l'Office, « Office National des Alimentations du Bétails », qui a une mission de production et de commercialisation des aliments de bétails en Algérie par le biais de Quatre (04) Unités réparties sur le territoire national, et elle a engendré l'émergence de six (06) Office régionaux comme suit

Trois (03) offices régionaux de viande :

- ORVIC / Centre : Créé par le décret N°81-197 du 15 Août 1981 ;
- ORVIO / Ouest : Créé par le décret N° 81-198 du 15 Août 1981 ;
- ORAVIE/ Est : Créé par le décret N° 81-199 du 15 Août 1981.

Trois (03) offices régionaux de l'aviculture :

- ORAVIC / Centre : Créé par décret 81-200 du 15 Août 1981 ;
- ORAVIO / Ouest : Créé par décret 81-201 du 15 août 1981 ;
- ORAVIE / Est : Créé par décret 81-202 du 15 août 1981.

Le Groupe Industriel « ONAB » assure la gestion directe des activités suivantes : Trading par le biais de l'EPE Quatre (04) Unités Portuaires :

- Unité Portuaire d'Oran ;
- Unité Portuaire d'Alger ;
- Unité Portuaire de Bejaia ;
- Unité Portuaire de Skikda.

La fabrication et la commercialisation des Condiments Minéraux Vitaminés (CMV) par le biais de deux (02) complexes EL-HARROUCHE à l'Est et TLILET à l'Ouest.

III.1.1.3.1. Le passage à l'Autonomie en 1997

Dès le début de l'Année 1997 et au terme d'un acte reçu en étude notariale du 15 avril 1997, L'ONAB est transformée en une Entreprise Publique Economique (EPE) sous la forme juridique d'une Société Par Action (SPA) au Capital Social d'un Milliard de dinars.

L'ONAB est devenue une Entreprise Industrielle chargée de produire un aliment composé, de qualité et avec obligation de résultat financier.

III.1.1.3.2. La Restructuration de 1998 et la création du Groupe Industriel ONAB

L'événement principal qui a marqué l'exercice 1998 en ce concerne l'ONAB est la restructuration des entreprises publiques de la filière aliments de bétails et de l'aviculture avec la création du groupe Industriel ONAB, qui dépendait à cette époque du holding agro-divers et actuellement de la société de gestion de participation de l'Etat (SGP PRODA) sous tutelle du ministère de l'agriculture et du développement Rural.

III.1.1.4. Présentation

Le groupe industriel ONAB est né en 1998 de la restructuration des entreprises publiques régionales de la filière avicole (ORAC, ORAVIO ET ORAVIE), et la filière Nutrition animale. Ce groupe est restructuré dans le but de faire face à la concurrence dans un marché entièrement ouvert dans le cadre d'une nouvelle politique des pouvoirs publics, il dispose de toutes les activités de la filière avicole faisant de lui un groupe intégré. Ses filiales spécialisées activent dans les domaines de l'importation et l'approvisionnement des matières premières, la production d'aliments de bétails (avicole et ruminants) et de conditionnements minéraux vitaminés, la production d'intrants avicoles (œufs à couver chair et ponte, poussin chair et ponte, poulettes futures pondeuses, la production de poulet de chair et d'œufs de consommation, l'abatage et la transformation, la maintenance et le froid. Les différentes activités de ce groupe se réalisent dans environ 150 unités et centres de production répartis en fonction des zones de production finale de consommation, regroupés en 24 filiales (sociétés par actions) et totalisant un effectif de 7500 travailleurs.

Le groupe ONAB est organisé dans un objectif d'encadrement plus poussé des activités de la filière tant sur le plan de maîtrise des coûts de production que sur celui de la qualité, ainsi s'est attelé à mettre en œuvre une stratégie d'action coordonnées visant : la coordination interne des expériences et des compétences existants sur tous les plans et particulièrement sur celui de la qualité de ses produits amélioration des performances techniques et économiques permettant la création d'avantage concurrentiels qui sont :

- Les investissements résolus de l'aval de la filière avicole à savoir la vente au détail de ses produits par le déploiement d'un réseau de magasins et par un développement des élevages en poulet de chair et des approvisionnements dans le cadre de partenariats d'élevages ;
- Le développement plus affiné des produits de nutrition animale, notamment des aliments granules et de nouveaux produits, par la modernisation des usines de production ;

En fin, la stratégie de la recherche de partenariat qui vise en définitive internationaux, mais aussi à des coûts en rapports avec les normes en vigueur, ainsi elle vise à valoriser d'avantage le potentiel économique à la disposition du groupe et de ses filiales pour la meilleure synergie possible.

III.1.2. Les filiales du groupe ONAB

Les filiales du groupe ONAB sont : Le groupe Avicole Centre (GAC), Le groupe Avicole Est (GAE), Le groupe Avicole Ouest (GAO), ONAB Trading, ENIMI, Premix Est, Premix Ouest.

III.1.3. Les produits de l'ONAB

III.1.3.1. Produit Trade

L'EPE ONAB TRADE dispose d'une équipe de traders qui a acquis grâce au suivi de la place de la bourse de Chicago une solide expérience en la matière. Elle assure les approvisionnements en matière première de toutes ses filiales, notamment le maïs et le tourteau de soja qui occupent une place importante tant en quantité qu'en valeur. Pour renforcer l'efficacité de ses approvisionnements, ONAB a conclu plusieurs partenariats, notamment avec CNAN Groupe pour le transport des matières, et l'ENACT pour le contrôle de la qualité.

III.1.3.2. Produit aliment

La liste des produits Aliment se compose de plusieurs filières qui sont : les filières volaille, Ruminants, Dinde, Divers, CMVA, CMV, poisson qui appartient à nutrition animale et la filière chair qui appartient à l'abattage et transformation.

III.1.3.3. Produit d'aviculture, abattage et transformation

III.1.4. L'organisation de l'ONAB

Dès son passage à l'autonomie en avril 1997, l'EPE ONAB SPA fait l'objet d'une restructuration mise en œuvre durant l'année 1998. Ce processus se caractérise par l'émergence d'un groupe Industriel dont l'EPE SPA est la société mère.

Aujourd'hui l'EPE ONAB assure une gestion de portefeuille de sept filiales dont l'EPE ONAB TRADE.

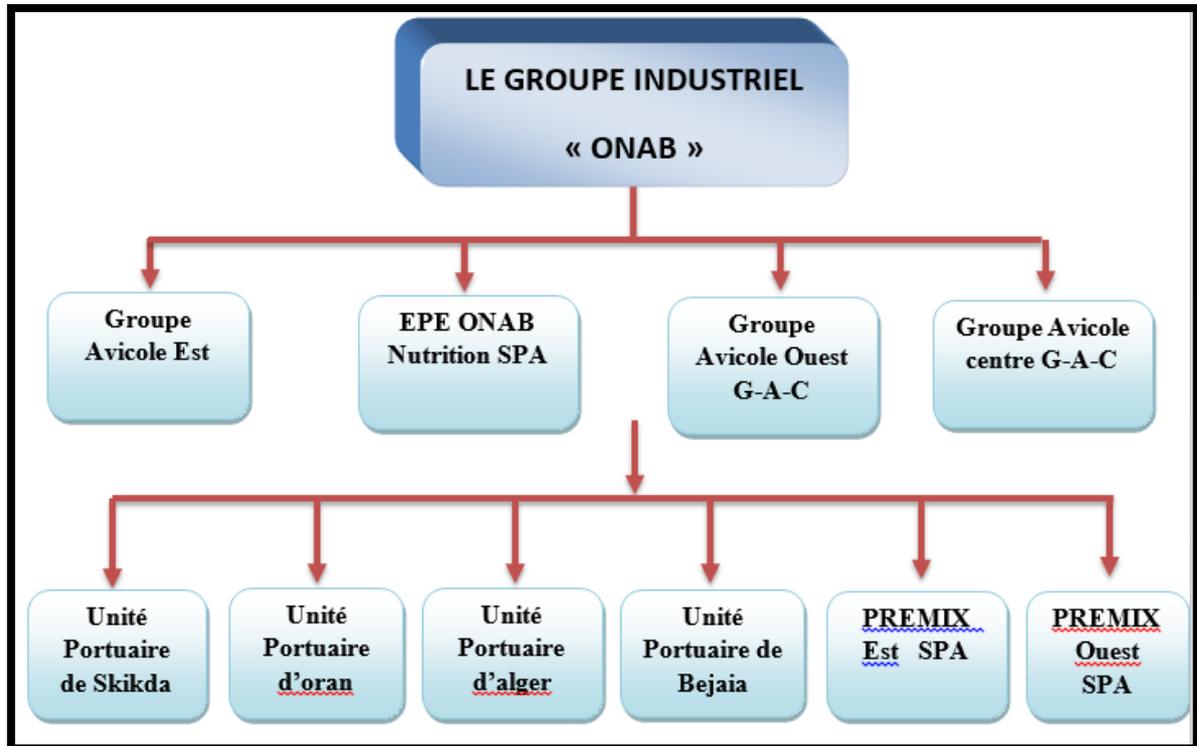
Avec un effectif de 7 500 employés et un potentiel de production important, le groupe Industriel ONAB se présente comme un véritable leader dans la filière avicole. Les Groupes Avicoles régionaux exercent une mission de gestion de portefeuille représentée par l'activité avicole à travers leurs différentes SPA avicoles dans les filières Chair et ponte dont trois (03) sociétés des Abattoirs et une gestion directe de l'activité aliments composés (UAB : Unité d'Aliments de Bétail).

III.1.4.1. L'Organigramme du Groupe Industriel ONAB

Le Groupe Industriel ONAB est créé par un statut de Société par Action qui appartient à 100% de ses actions à la SGP PRODA, qui est gérée par un directoire et un conseil de surveillance et il est constitué de Trois (03) Groupes Avicoles régionaux, et chaque groupe détient en gestion directe Huit (08) Unités d'aliments de bétails et en gestion du portefeuille, Huit (08) Entreprises dans le domaine avicole et abattage et ces groupes régionaux sont des Sociétés Par Action, que le groupe industriel ONAB détient à 80% et les 20% appartiennent à la SGP PRODA, et on remarque aussi dans la figure°10 que le Groupe industriel ONAB détient à 100% d'actions, les SPA Remix Est et Ouest qui produisent des CMV « Condiments Minéraux Vitaminés » destinées comme complément aux aliments de bétails, l'ENIMI qui est une filiale de maintenance industrielle et l'ONAB Trade qui est une filiale à 100% de ses action appartiennent au groupe Industriel ONAB.

L'Organigramme de l'entreprise publique économique ONAB se présente comme suit:

Figure 10 : Organigramme Général du Groupe Industriel « ONAB »



Source : Document interne à l'unité portuaire de Bejaia

III.1.5. ONAB Trade

L'Entreprise Publique Economique ONAB Trade est une filiale du Groupe Industriel ONAB, elle est créé le 01 janvier 2007, son Capital est de Quatre Cent Vingt Millions de Dinars (420.000.000.00 DA), son siège social (Direction Générale) se situe à ALGER et son statut est une Société par Action qui est gérée par un conseil d'administration et un Président Directeur Général et elle est composée de Quatre (04) Unité Portuaire (BEJAIA, ALGER, ORAN et SKIKDA)

III.1.5.1. Les Objectifs de l'ONAB

Les objectifs de l'ONAB Trade sont déterminés dans le cadre des objectifs global du groupe industriel ONAB et ils se déterminent comme suit :

- Développer son activité par la meilleure prospection du marché international afin d'approvisionner les filiales du groupe industriel ONAB par des matières premières de rapport qualité prix ;

- De rentabiliser son outil de travail par l'optimisation de l'utilisation de ses moyens de transport de marchandises, de manutention et d'air de stockage ;
- De mise à niveau de ses moyens humains pour l'amélioration de ses performances de management ;
- De conquérir des parts de marché pour approvisionner en matière première les fabrications d'aliments de bétail (fabricants privés) en dehors du Groupe Industriel ONAB ;
- L'utilisation rationnelle de ses ressources financières afin de maintenir ses équilibres et de veiller à la réalisation des résultats financier positifs.¹

III.1.5.2. Les missions de LONAB

L'ONAB Trade est une filiale du groupe Industriel ONAB et un instrument de l'Etat pour la mise en œuvre de la politique nationale en matière de production animale, s'est vu assignée plusieurs missions dont les principales sont :

- L'importation, la production et la commercialisation de facteurs de production avicoles et de viandes rouges ;
- La production et la commercialisation des aliments composés ;
- Diffuser les techniques d'utilisation des aliments industriels ;
- L'organisation et le développement de l'agriculture industrielle.

III.1.5.3. L'unité portuaire de Bejaia (UP Bejaia)

Après avoir découvert l'Entreprise mère ONAB, nous allons maintenant présenter l'Unité Portuaire de Bejaia en exposant son historique et son évolution géographique, les différents moyens dont elle dispose (matériels et humains), sa mission, son organigramme et la définition des départements qui s'y rattachent.

III.1.5.3.1. Historique et situation Géographique

L'Unité Portuaire de Bejaia a été créé par le décret N° 81/196 du 15 Août 1981, c'est une unité commerciale fournisseur des unités régionales en aliment de bétail. Elle a pour finalité la revente en l'état de quantités programmées de matières premières importées répondant aux caractéristiques techniques arrêtées dans le cahier des charges.

¹ Document interne « ONAB »

L'Unité Portuaire de Bejaia se situe à l'Arrière Port, limitée à l'Ouest par la Société Nationale des Industries Chimiques (SNIC), au Nord par le Port de Bejaia et au Sud par la Société Nationale de Plastique et de Caoutchouc (ENPC). L'unité portuaire de Bejaia ONAB Trade est devenue aujourd'hui ONAB Nutrition, ce changement concerne seulement sa nomination, son statut juridique est resté le même.

III.1.5.3.2. La mission de l'Unité Portuaire de Bejaia

L'Unité Portuaire de Bejaia est une entreprise commerciale chargée essentiellement du traitement de cargaisons homogènes (ensemble de produits de même nature) de Maïs jaune, le Tourteau de Soja en vrac et de Phosphate Bi calcique et de leur vente aux Unités de production d'Aliments de Bétails en gestion directe par les groupes avicoles régionaux.

Ainsi, en tant que l'unité de production d'aliments de bétails en gestion directe par les filiales GAC (Groupe Avicole Centre), GAE (Groupe Avicole Est), et le GAO (Groupe Avicole Ouest), l'Unité portuaire de bejaia a pour finalité la revente en état de quantités programmées de Maïs jaune, Tourteaux de Soja et de Phosphate Bi calcique répondant aux caractéristiques techniques arrêtées dans le cahier de charge.

Cette revente se fait de deux (02) manières :

- **Une vente Directe (sous-palan) :** L'enlèvement est effectué à partir du navire, il donne lieu à l'établissement d'un bon de livraison sur la base d'un bon de transfert ;
- **Une vente indirecte :** L'enlèvement est effectué à partir du hangar de l'unité portuaire et donne lieu à l'établissement d'un bon de livraison sur la base d'un bon d'enlèvement. Dans tous les cas, le respect du programme d'enlèvement des matières convenu avec les filiales est un impératif majeur de régulation physique intragroupe industrie.

III.1.5.3.3. Les moyens de l'unités portuaire de Bejaia

Pour accomplir ses activités de réception de matières premières, de stockage de vente et même de distribution, l'Unité Portuaire a besoin de différents moyens qui peuvent être illustrés comme suit :

A. Les moyens humains :

L'effectif total de l'Unité est de Quatre Vingt-Dix-neuf (99) employés divisés en trois (03) catégories selon le degré socioprofessionnel :

- Vingt-Huit (28) agents d'exécution dont une (01) femme ;

- Cinquante et Un (51) maîtrises trois (03) femmes ;
- Vingt (20) cadres dont trois (03) femmes.

B. Les moyens matériels

Les moyens matériels dont elle dispose l'unité portuaire de Bejaia sont :

- Dix Huit (18) camions lourds dont Dix (10) d'une capacité de vingt (20) tonnes, le reste d'une capacité de dix (10) tonnes qui servent à transporter la matière première du port (navire) vers le hangar de l'Unité ;
- Six (06) véhicules légers dont un (01) boxer, deux (02) Toyota, une (01) Nissan SUNNY et Deux (02) Nissan Navra double cabine qui sont au service des responsables de l'Entreprise et du personnel de l'Unité pour leur divers déplacement en cas de besoin ;
- Quatre (04) engins chargeur à l'intérieur du hangar qui servent à charger les camions, deux (02) rétro-chargeurs qui sert à creuser le tourteau de soja au niveau de la cale du navire
- Trois (03) shooté (pelle mécanique) qui sert à nettoyer la cargaison au niveau du navire ou dans les hangars ;
- Neuf (09) vis sans fin dont trois (03) d'un hanteur de douze (12) mètres et six (06) de huit (08) mètres qui servent à mettre le Maïs sous forme de montagne ;
- Une chambre froide qui sert à conserver les matières premières sensibles au changement climatique ;

L'Unité est dotée de Trois (03) sites pour le stockage des matières premières qui sont comme suit :

- **Site Arrière port :** le site de l'arrière port occupe une superficie total du 1.760, 16 m², avec une capacité de stockage du 600 Tonnes, ce stocke est utilisé pour le stockage des sacs (phosphate bi-calcique) ;
- **Site ihaddaden :** Le site d'Ihaddaden occupe une superficie totale du 10.059 m², avec une capacité de stockage du hangar de 9.000 Tonnes, utilisé pour le stockage du vrac Maïs et Soja) ;
- **Site Aokas :** Le site Aokas a fait l'objet d'un transfert de l'actif physique de l'ex EPE Aokas liège Agglomère en liquidation au profit de l'EPE ONAB Trade par résolution du CPE n°12/123/26/03/2016, à titre gracieux. Ce site occupe une superficie totale de

60.288 m², il est composé de 4 hangar de stockage avec une capacité de stockage de 22.500 tonne répartie sur l'ensemble des hangars (hangar B : 7.000 Tonne, hangar C 2.000 tonne, hangar D 3.500 et le nouveau hangar : 20.000 tonne) se site est utilisé pour le stockage du vrac (maïs soja).

III.1.5.4. Organigramme de l'unité portraire de Bejaia

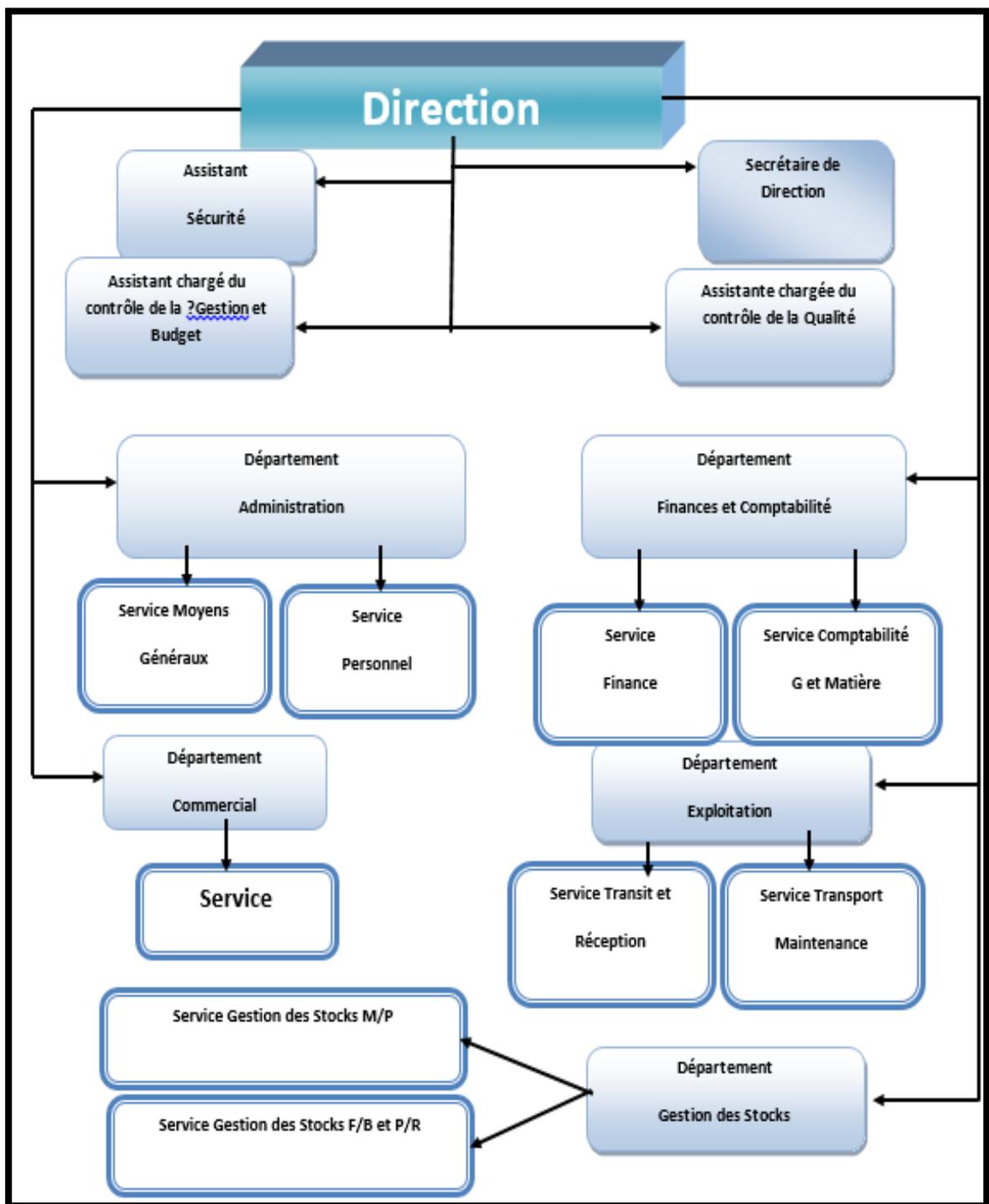


Figure 11 : L'organigramme de l'Unité portuaire de Bejaia

Source : Document interne à l'unité portuaire de Bejaia

III.1.5.5. La structure de l'Unité portuaire de Bejaia

La structure de l'UP Bejaia est composée, d'un directeur de l'unité, d'une secrétaire de direction, d'un Assistant de la Sécurité, d'un Assistant Contrôle de Gestion.

A. Le Directeur de l'Unité

Il a pour mission de gérer les ressources humaines de l'unité et d'assurer la sécurité du patrimoine sous l'autorité du directoire et des responsables centraux.

B. La Secrétaire de Direction

Sa mission consiste à recevoir, enregistrer et dispatcher le courrier de la direction. La Direction est accompagnée par trois (03) Assistants chargés du budget et de la Sécurité Préventive.

C. L'Assistant de sécurité

L'assistant de sécurité veille à la bonne marche de l'unité et la sécurité face aux différents risques qu'elle encoure.

D. L'Assistant Contrôle de Gestion

Il a pour mission d'assurer la réalisation des objectifs que l'unité s'est assignée dans les délais prévus plus encore, il aide la Direction et même les différents départements dans leurs propres gestions.

III.1.5.6. Les départements de l'unité portuaire de Bejaia

L'UP Bejaia est composé de quatre (05) départements qui sont à leur tour divisé en services :

A. Département administrative

Le département administratif a pour tâches :

- L'application de la réglementation relative au travail ;
- La gestion et la préservation du patrimoine mobilier et immobilier de l'Unité ;
- La rémunération du personnel de l'Unité ;

Ce Département se compose en deux (02) services qui sont :

- **Service moyens Généraux** : ce service a pour tâche de :
 - Veiller au respect des dispositions légales et réglementaires en matière de gestion des moyens commune ;
 - Assurer et négocier l'achat des articles et fournitures ;
 - Gérer et suivre le portefeuille des assurances de l'Unité ;
 - Suivre et contrôler l'activité des magasins.
- **Service Personnel** : Ce service a pour tâches de :
 - Etablir et communiquer les statistiques de l'emploi ;
 - Suivre et contrôler les mouvements et paie du personnel ;
 - Contrôler et viser les différentes déclarations sociales et fiscales.

B. Département finance et comptabilité

Le département finance et comptabilité accompli les tâches suivantes :

- Gérer et contrôler toutes les opérations financières et les dépenses de l'Unité ;
- Participer à la définition de la politique budgétaire de l'Unité en collaboration avec les autres structures ;
- Elaborer les bilans comptables et fiscaux de l'Unité.

Ce Département contient deux (02) Services qui sont :

- **Services Comptabilité Générale et Matière** : Ses tâches sont :
 - Comptabilisation, le suivi des mouvements des produits et de stock en magasin ;
 - Elaborer le plan comptable d'exploitation et son exécution ;
 - Procéder aux analyses comptables résultant de la comptabilité matière ;
 - Arrêter la situation et le planning général des stocks ;
 - Participer à l'élaboration du bilan comptable et financier de l'Unité ;
 - Procéder annuellement à l'inventaire physique des stocks ;

– Analyser les écarts entre les prévisions et la réalisation de toutes les opérations comptables.

➤ **Service Finance et Budget** : ce service a pour tâches de :

– Exécuter et suivre toutes les dotations « importations » conformément aux objectifs budgétaires prévus par sa hiérarchie ;

– Suivre les réalisations du budget en collaboration avec les structures concernées.

C. Département Commercial

Le département commercial a pour tâches de définir et exécuter le programme des ventes de matières de l'Unité. Ce département se subdivise en Un (01) Service qui est :

➤ **Service Commercial** : ce service a pour mission de :

– Contrôler les bons de commandes, de transferts, d'entrée en stock, de livraison et de sortie ;

– Contrôler la tenue des registres réglementaires et des fiches « clients » ;

– Veille sur la procédure de chargement, contrôle de la conformité et vise les bons de sortie ;

– Comptabiliser les entrées et les sorties journalières ;

– Etablir le rapport d'activité mensuel relevant de sa structure.

D. Département Gestion des Stocks

Le département de gestion des stocks a pour tâches de : Assurer le suivi et la gestion des stocks de matières premières et autres fournitures conformément aux procédures en vigueur. Ce département se subdivise en deux (02) Service qui sont :

➤ **Service Gestion des Stocks M/P** : Il a pour tâches de :

– Assurer la tenue de fiches pour entrées et les sorties de stocks des matières premières destiné à l'alimentation de Bétail ;

– Procéder à l'application de l'ensemble des textes en vigueur en matière d'approvisionnement et de gestion des stocks des matières premières destiné à l'alimentation de Bétail ;

– Elaborer le rapport d'activité de sa structure.

➤ **Service Gestion des Stocks F/B, P/R et Autres** : ce service a pour tâches de :

– Assurer la tenue de fiches pour entrées et les sorties de stocks fourniture de bureau, pièces de rechange et autres produits ;

– Procéder à l'application de l'ensemble des textes en vigueur en matière d'approvisionnement et de gestion des stocks fourniture de bureau, pièces de rechange et autres produits ;

– Participer aux travaux d'inventaire des fournitures de bureau, pièces de rechange et autres produits ;

– Elaborer le rapport d'activité de sa structure.

E. Département Exploitation

Le département exploitation a pour mission de :

– Etablir un bilan régulier relevant des activités de sa structure ;

– Etablir un rapport mensuel de sa structure ;

– Exécuter de manière rigoureuse et conformer le programme de transport et livraison arrêtée.

Ce Département est subdivisé en deux (02) services qui sont :

➤ **Service Transport et Maintenance** : Il a pour tâches de :

– Prendre toutes dispositions nécessaires pour la protection et la préservation de la marchandise lors de son transport et de sa livraison.

– Veiller à la maintenance permanente du parc de l'Unité ;

– Déterminer les coûts d'entretien et de réparation par la tenue d'une fiche par véhicule ;

- Élaborer le rapport d'activité de structure ;
- **Service Transit et Réception** : ce service a pour tâches de :
 - Assurer toutes les formalités auprès des banques, assurances et douanes ;
 - Assurer le suivi de toutes déclarations douanières et le règlement des droits et taxes ;
 - Veiller à la disponibilité des documents et procéder à leur conformité ;
 - Assurer la gestion des contentieux et le remboursement des sinistres ;
 - Assurer le dispositif matériel et humain pour le traitement des navires.

III.2. Le processus d'importation au sein de LONAB (cas maïs)

Cette partie est consacrée à l'illustration des étapes de la procédure suivie par l'entreprise ONAB.

En vue de l'achat de la matière première, les formalités de cette opération sont opérées et suivies par le service d'achat. Cette procédure est composée de plusieurs étapes enchaînées entre elles.

III.2.1. L'achat du maïs aux seins de l'ONAB

L'organisation du processus d'achat du Maïs est effectuée au niveau de la direction générale située à Alger par le directeur des approvisionnements.

Les contrats liés à l'importation de produits, c'est-à-dire les contrats liés à des produits cotés en bourse, obligent le service contractant à prendre des décisions rapides, en raison de leur nature, des fluctuations de prix, de la disponibilité, ainsi que des pratiques commerciales. Dont ils font l'objet. ONAB Trade utilise le marché pour les raisons suivantes :

- Répondre aux besoins des clients, notamment les filiales des sociétés du groupe « ONAB » :
- Reconstituer les stocks de sécurité chaque fois qu'une baisse de la quantité du produit est enregistrée.

En ce qui concerne les procédures, les plis peuvent être ouverts lorsque la société reçoit deux offres valables. Il est de notoriété que les marchés relatifs à la bourse sont

soumis à des procédures spéciales en raison des fluctuations des cours en de très brefs délais, et les amendements portant sur les questions entravant la société se sont centrés sur les procédures d'attribution des marchés publics. Les plus importants amendements effectués par la société sont :

- L'écartement par la société, des négociations auxquelles elle recourait avant l'année 2012, et ce, en application de la loi des marchés publics, et leur remplacement par une demande de baisse des prix, adressée au soumissionnaire le moins cher ;
- Lorsque l'huissier de justice fait défaut en dépit de sa convocation, et étant donné le caractère confidentiel des marchés boursiers, la société se réserve le pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne la poursuite ou l'annulation de la consultation, tout en sachant que les offres que la société reçoit dans un bureau fax spécialisé à cet effet, ne peuvent être ouvertes qu'en présence du président de la commission d'ouverture des plis, le président de la commission d'évaluation des offres, ainsi que le représentant de la commission de participation de la société, lesquels possèdent des clés différentes, ce qui signifie que le bureau où se trouve le fax ne peut être ouvert, qu'en présence des trois personnes sus-désignées ;
- La prorogation de la durée de consultation d'une à deux journées, afin de permettre la réception du plus grand nombre d'offres ;

La société procède chaque année à l'établissement de la liste portant les noms des opérateurs par voie de la consultation sélective, pour s'y faire, elle recourt aux journaux nationaux afin d'élargir la liste des bailleurs de fonds potentiels, voulant traiter avec la société, car chaque fois que cette dernière recourt au marché boursier pour l'achat de tourteau de soja ou du maïs jaune, elle est tenue de consulter l'ensemble des parties engagées dont le nom figure sur la liste courte approuvée ;

III.2.1.1. Modalité de déroulement des marchés commerciaux

La société procède à une consultation directe de tous les opérateurs inscrits sur la liste restreinte, après consultation sélective. Les donateurs seront inclus dans la liste finale à approuver pour l'année en cours.

La société est dotée de trois organes de contrôle interne, à savoir, le bureau des marchés commerciaux, la commission d'ouverture des plis et la commission d'évaluation des offres des opérateurs (ces offres parviennent par fax au bureau spécialisé à cette opération). Lesdits organes accomplissent leurs missions en présence d'un huissier de

justice et des représentants des opérateurs. Lors de la troisième et dernière étape, la commission des marchés commerciaux rend la décision d'attribution du marché au soumissionnaire de la meilleure offre. En outre, il est à noter que la société ONAB Trade a, depuis le règlement intérieur de 2012, renoncé à l'opération de négociation à laquelle elle recourait par le passé, et ce pour les raisons préalablement citées, notamment celle de la transparence et de l'égalité.

Après avoir lancé l'offre sur le marché, le directeur reçoit des fax de la part des fournisseurs concernés. A son tour il procédera à la sélection des fournisseurs, il choisira par la suite le fournisseur qui offre les meilleures conditions d'accord en termes de qualité, prix et délais.

Après l'étape de sélection, les contractants négocient le contrat d'achat en vue de conclure un accord qui satisfera les deux parties, tout en mettant l'accent sur les responsabilités et obligations de chaque intervenant tout au long du processus.

III.2.2. Le navire au port de départ

III.2.2.1. Obligation et responsabilité de fournisseur

Après avoir acheté le Maïs, l'ONAB convient avec le fournisseur sur les modalités d'achat, du paiement et d'affrètement. Le fournisseur s'engage à livrer la cargaison au point convenu, selon l'incoterm choisi dans le contrat, tout en respectant la date de livraison, les quantités à livrer, son engagement pour le prix d'achat et les différentes spécifications des produits en termes de qualité exigé par l'ONAB.

- **Pré acheminement** : le pré acheminement du Maïs depuis le fournisseur jusqu'au port de départ est pris en charge par le fournisseur selon le principe de base de l'incoterm choisi. Dans notre cas, Il s'agit de l'incoterm coût et fret (CFR). Cet incoterm stipule que les opérations de préacheminement relèvent du fournisseur/vendeur. Donc le fournisseur au choix d'utiliser ces propres moyens de transport ou procéder à l'opération de sous-traitance.
- **Stockage au niveau du port** : cette opération est assurée par le fournisseur. Il a le choix entre la location des silos de stockage ou en utilisant ses propres moyens de stockage.

- **Dédouanement à l'export** : cette opération consiste à dédouaner la marchandise pour qu'elle soit autorisée à quitter le port vers sa destination finale. Ici le fournisseur prend en charge le coût de cette procédure en faisant appel à un commissionnaire en douane.
- **Frais de chargement et de déchargement de la marchandise et autres frais** : selon l'incoterm CFR négocié dans le contrat de vente les différents frais sont supportés par le fournisseur.
- **Etablir et fournir tous les documents pour le bon déroulement de l'opération de transport.**
- **Choisir le transporteur et payer sa part du coût de transport** : selon le choix de l'incoterm l'obligation de choisir le transport et de payer le coût de transport est à la charge du fournisseur ou l'acheteur. Dans notre cas c'est le fournisseur qui s'engage de payer cette charge.

III.2.2.2. Obligation et responsabilités de représentant de L'ONAB contrôle service international CSI

L'ONAB est représenté par le CSI qui ouvre pour son compte en tant que contrôleur sur le marché international. Le CSI s'engage à vérifier que la marchandise achetée est en totale conformité avec les spécifications négociées dans le contrat de l'ONAB. Cette mission de contrôle s'effectue par un contrôle direct de la cargaison (agrèage, aspect de qualité...) ou par la vérification de l'état des moyens de transport et de chargement de cargaisons.

Il procède aux contrôles des opérations suivantes : La vérification et le contrôle des cales du navire affrété, procède à la vérification de l'ensemble des aspects liés au poids, à l'agrèage physique, technologique et sanitaire des produits chargés, la fumigation, scellage des cales.

A. Procédures de contrôle du Maïs achetée par l'ONAB

Le déroulement de ces différentes procédures de ce fait comme suit :

▪ **Le prélèvement d'échantillons et vérification de la conformité de la qualité du Maïs** : Cette opération est répétée en trois moments différents et dans trois endroits différents le premier est effectué à la suite de la concrétisation d'une offre d'achat par l'ONAB afin de vérifier la conformité du Maïs achetée, avec les exigences et les spécifications mentionnées dans le contrat de l'ONAB. Le second est effectué à

l'embarquement après le chargement de la marchandise sur le navire et avant qu'elle soit transportée au port d'arrivée. Le troisième est effectué au débarquement sur le navire au port de Bejaia.

Après avoir effectué tous ces prélèvements, un certificat de phytosanitaire sera délivré par les administrations concernées. **(Voir Annexe A)**

▪ **Le contrôle des cales du navire affrété** : avant le chargement de la cargaison selon le CSI doit contrôler la propreté des cales du navire et de moyens de chargement. A la suite de ces contrôles, le CSI établie un certificat de conformité.

▪ **Vérification de l'ensemble des aspects liés au poids à l'agréage physique, technologique et à l'état sanitaire des produits chargés** : chacune de ces opérations seront contrôlées, validée et justifiée par des certificats délivrés par le CSI. Ces certificats seront délivrés à l'ONAB et au fournisseur. Une fois leur conformité est vérifiée par rapport aux caractéristiques négociées sur le contrat, un certificat isotopique est également établi après avoir contrôlé l'absence de radiation dans la cargaison chargée dans le navire.

▪ **La fumigation** : à la fin de l'opération de chargement, le CSI procède à l'opération de fumigation des cales afin d'éliminer les insectes vivants. Après l'exécution de cette opération un certificat de fumigation sera délivré.

▪ **Scellage des cales** : une fois le chargement est terminé, le CSI procède à la pose des scellés sur les cales. **(Voir Annexe B)**

Toutes les attestations du contrôle délivrées par le CSI seront envoyées à L'ONAB et au fournisseur sous forme d'un document appelé « pli-cartable ». Le fournisseur joint à ce document le connaissance, la facture commerciale et le certificat d'origine. **(Voir Annexes C, D, E).**

III.2.3. Avant l'arrivée du navire

III.2.3.1. Réception de l'application (police assurance)

Selon l'incoterm CFR négocie dans le contrat l'assurance est à la charge du l'acheteur. Une fois le contrat est conclu et que l'opération d'achat est effectuée, le directeur des approvisionnements envoi un faxe au directeur de l'unité de Bejaia pour l'informer sur l'achat effectué en lui envoyant un document appelé « police d'assurance » **(Voir Annexe F)**. Ce document présente l'élément déclenchant de toutes les opérations effectuées par les différents départements.

A. Paiement de l'assurance par l'entreprise ONAB

La première opération est réalisée par le département d'exploitation qui s'engage à payer l'assurance pour pouvoir exploiter le navire à base de ce document le transitaire rédige un « Avis d'aliment ». Ce dernier permettra de déterminer la valeur d'assurance nette à payer au niveau de l'agence d'assurance (caisse régionale mutualité agricole CRMA). L'avis d'aliment porte les renseignements du navire, son âge, le produit, la quantité, N° du contrat, port d'embarquement, le port de déchargement, le montant de la facture en devise et en dinars, l'auto combustion, l'assurance tous risques, la supprime d'âge (si le navire dépasse 20 ans).

Pour calculer la valeur d'assurance on prend en considération les éléments suivants :

- **La quantité importée : 33000.00**
- **Prix unitaire : 298,40 USD**
- **Le cours : 133,4593**

La valeur assurée en \$ = la quantité * Prix unitaire

VA \$=33000.00 * 289,40 = 9550200 USD

Ce montant représente la valeur assurée en USD

La valeur assurée en DA = VA assurée en \$ * le cours de change

VA en DA = 9550200 * 133.4593 = 127456300.86 DA

Le paiement de l'assurance ce fait par chèque en contrepartie de la remise d'un reçu qui servira de preuve que le paiement est effectué.

B. La demande de dotation

La demande de dotation est une demande officielle établie pour la direction générale afin de lui demander de dégager la somme nécessaire (charges d'exploitation) pour exploiter le navire dans les normes. Cette demande concerne les charges suivantes : les frais portuaires, frais d'assurance, les frais de consignation, frais de douane.

C. Préparation de l'autorisation de débarquement

C'est une lettre de débarquement préparé par le service transite qui port des donnes nécessaire de la marchandise (la nature de produit, la provenance, la quantité, le N° de poste à quai), adressée à l'Inspecteur Principal Brigade (IPB) pour demander l'autorisation de débarquement. Une fois la demande est accordée une copie est déposée au niveau de Brigade Commerciale.

D. Préparation de dossier de la douane

Toutes les marchandises importées sont placées sous régime douanier et une déclaration en douane appelée "Déclaration en détail D10" doit être présentée, pour l'application des droits et taxes et pour les besoins de contrôle douanier

Le dossier de douane doit compter :

- Certificat phytosanitaire du pays d'origine ;(**Voir Annexe G**)
- Certificat phytosanitaire de port de Bejaia délivré par l'Institut national de Protection des Végétaux (INPV) pour l'autorisation de libre circulation de la marchandise la grille de saisie ;
- L'avis d'aliment ;
- L'identification fiscale délivrée par la direction générale des impôts ;
- Le registre de commerce ;
- La facture originale domiciliée ;
- Le connaissance ;
- Décision de la Direction de Commerce et des Prix (DCP).

E. La consignation

LONAB engage un consignataire qui s'occupe de l'échelle du navire. Ce dernier s'occupe de l'opération d'insertion du manifeste pour avoir le numéro de gros ainsi que le nombre de l'article.

III.2.3.2. La réception de pli-cartable

Le directeur des approvisionnements reçoit avant l'arrivée du navire au port d'arrivé à Bejaia les documents originaux concernant la cargaison et le moyen de transport (pli-cartable) envoyé par le fournisseur.

A son tour, il paie le fournisseur une lettre de crédit selon les termes convenus, et règle l'assurance en remettant à la banque agricole de développement rural BADR (la facture commerciale et le connaissement) afin que cette dernière puisse endosser le connaissement et produire la domiciliation sur la facture originale. Le certificat est ensuite envoyé au fournisseur avant l'embarquement.

Ainsi, l'Assistant contrôle de qualité prépare l'ensemble des documents permettant le contrôle du fond et de forme de la marchandise pour les différentes de contrôle de l'Etat :

A. Dossier pour l'institut national de la protection des végétaux (INPV) de Bejaia :

Au sein de l'INPV, l'assistant de contrôle qualité doit présenter les pièces suivantes : certificat original phytosanitaire, la facture, le connaissement, certificat d'origine de la marchandise, certificat de fumigation, certificat de conformité ou de qualité.

L'INPV est l'acteur principal de la veille phytosanitaire nationale dont la stratégie repose sur : le contrôle des produits agricoles objets d'échanges commerciaux internationaux, et les plants et semences produits localement, contrôle régulièrement les importations et les exportations aux frontières, et impose à effectuer des analyses phytosanitaires sur les céréales importées. Suivant cette logique, l'INPV d'un point de vue juridique, doit être présente au moment du débarquement des céréales importées. Une fois, les prélèvements effectués pour chaque cale, des échantillons seront analysés par cette autorité.

B. Dossier pour la direction de commerce et des prix (DCP)

Au sein de la DCP, l'assistant de contrôle qualité doit présenter les pièces suivantes : certificat d'origine, l'autorisation d'importation du produit, certificat de scellé des cales effectuées au port de débarquement, une copie de la facture domiciliée, une copie du connaissement, bulletin d'analyse physique et chimique (original), certificat d'inspection des cales, une copie de certificat de phytosanitaire, certificat de poids, certificat de fumigation, certificat du qualité. Cette autorité est placée sous contrôle du Ministère du Commerce. Son rôle principal consiste à veiller que la cargaison importée est conforme aux standards alimentaires et aux spécifications déclarées. Sur le lieu, les agents de la DCP se présentent au débarquement et assistent à l'opération du contrôle de qualité et de l'agrèage. Cette autorité travaille en coopération avec l'INPV pour déclarer qu'une marchandise est conforme ou pas aux standards alimentaires. Des échantillons sont pris et analysés par cette direction selon la procédure ordinaire, mais dans certains cas, la DCP

base ses décisions sur les résultats d'analyses de l'INPV donc, elle effectue une visite physique sur le navire pour vérifier la marchandise.

C. Dossier pour l'entreprise national de l'agrégat et de contrôle technique (ENACT)

Au sein de l'ENACT l'assistante de contrôle qualité doit présenter aussi tous les certificats de qualité et conformité du produit.

L'ENACT est l'expert de l'ONAB. Son étude s'effectue dans le navire à quai au port de débarquement. Elle commence à partir de l'ouverture des cales du navire et se déroule tout au long des opérations de déchargement. Cette organisation a pour mission :

- La vérification de tous les documents d'expédition concernant le navire.
- L'inspection visuelle du navire : l'expert vérifie la nature et l'état de fonctionnement des moyens de manutentions de bord ainsi, il vérifie la nature et le fonctionnement de la ventilation des cales ;
- L'inspection de la cargaison : consiste à inspecter l'état apparent de la marchandise (la couleur, odeur, aspect), vérifie la palettisation ainsi, procède à l'agrégage physique préliminaire ;
- Assiste au contrôle de fumigation : s'effectue dans le navire à quai dès l'ouverture des cales ;
- Effectuer le contrôle quantitatif pour déterminer le poids total de la marchandise débarquée par pesage. L'agrégage qualitatif s'effectue dans la phase d'échantillonnage dans les ports de débarquement tout au long des opérations de déchargement.

III.2.4. Le navire au port d'arrivée

A l'arrivée, le navire s'arrête en rade. Le commandant initie les opérations avec les autorités portuaires, les armateurs et les services consignataires.

Le consignataire reçoit un avis écrit du capitaine appelée "Avis de disponibilité " « Notice of readiness » indiquant que le navire est à la disposition du destinataire de la cargaison, et pris pour les opérations de manutention ou il dégage de toutes responsabilités.

Après avoir reçu la notification de disponibilité, l'agent consignataire informe l'ONAB que le navire est arrivé en rade afin que le décompte puisse commencer. Ce dernier comprend l'enregistrement des gains ou des pertes.

Ils prennent en considération deux conditions qui sont négociées dans le contrat :

- Si le navire arrive en rade avant midi le décompte commencera le lendemain à 8 heures.
- Si le navire arrive après-midi le décompte commencera le lendemain à 14 heures.

Donc une expédition « gain » sera émise si L'ONAB termine le déchargement de la quantité importée avant 8 jours.

Si le déchargement de la quantité importée dépasse 8 jours, elle entrera dans les frais de surestaries.

Ainsi, le destinataire s'est présenté à la réunion de distribution. Cette dernière a lieu tous les jours à 10 heures dans le port de Bejaïa et elle permet la pose du navire avec la participation d'un fonctionnaire (président de la conférence), consignataires avec escales de navires, dont celles de l'ONAB, réceptionnaire affrètement, fret Les agents, les agents de chargement et de déchargement s'appliquent pour les postes d'amarrage et les marchandises connexes pour les ressources d'exploitation des navires.

Une fois les formalités accomplies, le capitaine a accosté au quai du port N° 21, considérant son contrat de voyage terminé. Toujours selon la manière dont le temps de déchargement des marchandises sont réparti dans le contrat, diverses responsabilités sont assumées, les délais sont respectés et les surestaries sont couvertes. Les envois différés entraînent des frais supplémentaires contraignants

III.2.4.1. Transfert de propriété

Une fois le navire à quai, le consignataire et le transitaire de l'ONAB échangent le connaissement original signé et visé par la BADR et l'ONAB. En échange, le Commandant délivre le Bon à délivrer qui signifie que l'ONAB devient propriétaire de la marchandise.

III.2.4.2. Les intervenant de contrôle de qualité

Le contrôle et le vérificateur des aspects de qualité, d'agrèage, de poids et de spécification mentionnés dans le cahier des charges se font grâce à la participation et à la coopération de nombreux intervenants dont la présence est essentielle pour vérifier tous les concepts et aspects mentionnés ci-dessus. L'inspection est organisée en présence des autorités et représentants suivants : Commandant de bord, Consignataire, Service INPV, Service DCP et Agent CRMA.

Il convient de souligner que la cargaison ne peut être déchargée qu'après la délivrance des certificats suivants :

- Autorisation de libre circulation délivrée par l'INPV ;
- Décision d'importation de produit délivré par la DCP ;
- Certificat de conformité délivré par l'ENACT ; (**Voir Annexe H**)
- L'agent CRMA intervient pour inspecter et vérifier la conformité des informations transmises par l'ONAB lors de paiement de l'assurance.

III.2.4.3. Le dédouanement de la marchandise

Toutes marchandises importées doivent être conduites auprès d'un bureau de douane pour permettre le bon déroulement qui se fait selon un ordre chronologique tout en suivant un circuit bien déterminé :

A. Saisir de la déclaration en détail

Après la composition des documents préparés pour la douane, le commissionnaire de transport commence à construire la grille de saisie sur son ordinateur, qui sera ensuite transmise en niveau de la salle de saisie aux services des douanes. Cette déclaration est introduite dans le logiciel Système Informatique de Gestion Automatisé Douanière (SIGAD). Le transitaire d'EPE ONAB établit la déclaration en détail en assignant une importation définitive mise à la consommation.

B. La recevabilité de la déclaration

La déclaration pour être enregistrée doit être validée par le commissionnaire ou bien le déclarant.

C. L'enregistrement de la déclaration

Une fois la déclaration reconnue recevable, le déclarant la dépose au service Dépôt accompagnée des documents qui feront l'objet d'un enregistrement, et donne lieu à l'affectation des numéros à la déclaration en détail qui lui permet de la reconnaître. Le délai d'enregistrement de cette déclaration ne doit pas excéder une journée.

D. La vérification de la déclaration

L'inspecteur vérificateur responsable de l'opération de vérification, procède à la vérification de la forme et du fond de dossier déposé pour s'assurer de la régularité des documents exigés par la régularisation douanière. Une fois la vérification reconnue conforme, l'inspecteur vérificateur délivre un « bon à enlever » pour l'enlèvement de la marchandise, visé par ce dernier (signature et cachet) et indique sur le document la date de l'établissement de bon à enlever. Le réceptionnaire ne peut déposer librement de la marchandise qu'après le paiement des droits et taxes exigibles.

E. Liquidation et acquittement des droits et taxes

Les droits et taxes liquidés pour les marchandises déclarées deviennent exigibles dès que la vérification est achevée. Une fois les droits et taxes liquidés, le déclarant doit se présenter immédiatement, ou dans les brefs délais, à la caisse de receveur pour s'acquitter les droits dus pour l'obtention de la quittance délivrée par le receveur, le déclarant peut alors disposer de la marchandise.

Tableau 9: Calcul des droites et taxes de navire m /v Stadion ii porteur de 33000.00Tn de maïs en vrac

Navire	Quantité	P/unitaire	Valeur USD	Cours	Valeur DZD	Assurance	Va en douane	Assiette dd	D- douane
STADION	33000	0,2894	9550200	133,45 93	1274563007	3184436,4	1277747443	1277747443	63887372,2
TCLS	TCS 2%	ASSIETTE TVA	TVA	RUS+ RPS	DROITS/TA XES	TEL	Total des droits et taxes		
4950000	2554948,86	1367684764	0	4000	94396321.02	2010.00	94398331.02		

Source : réalisé par nous-même à partir des données de L'ONAB

Assurance : 3184436.40

Valeur en douane (va en douane) : VAL en DZD + Assurance

Donc la valeur en douane = 1274563006.86 + 3184436.40 = 1277747443.26

Assiette en douane (ASS DD) = la valeur en douane = 1277747443.26

Droit de douane (DD) = assiette en douane * 5%

Donc droit de douane = 1277747443.26 * 5% = 63887372.163

$$\text{TCLS} = \text{quantité en kg} * 15 \text{ DZD}$$

$$\text{Donc TCLS} = 33000.000 * 15 = 45950000.000$$

$$\text{TCS} = \text{Assiette en douane} * 5\%$$

$$\text{Donc TCLS} = 1277747443.26 * 2\% = 25554948.86$$

$$\text{Assiette TVA} = \text{ASS DD} + \text{DD} + \text{TCLS} + \text{TVA} + \text{TCS}$$

La TVA pour le maïs c'est 0

$$\text{RUS} + \text{RPS} = 4000$$

Donc :

$$\begin{aligned} \text{Assiette TVA} &= 1277747443.26 + 63887372.163 + 45950000.000 + 25554948.86 \\ &= 1367684764.28 \end{aligned}$$

$$\text{Droit et taxes} = \text{DD} + \text{TCLS} + \text{TCS} + \text{TVA} + \text{RUS RPS}$$

La TVA pour le maïs c'est 0

$$\text{RUS} + \text{RPS} = 4000$$

$$\text{Droit et taxes} = 63887372.16 + 45950000 + 25554948.86 + 0 + 4000 = 94396321.02$$

En terminant par le calcul total des droits et taxes

Sachant que TEL = 2010.00

$$\text{Total droit et taxes} = \text{droits et taxes} + \text{TEL}$$

$$\text{Total} = 94396321.02 + 2010.00 = 94398331.02$$

Voici un exemple réel de l'ONAB sur la façon dont les droits et taxes sur le maïs sont calculés.

F. L'enlèvement de la marchandise

Le déclarant après la conformité de l'opération de visite et du paiement des droits et taxes exigibles. L'inspecteur accorde et délivre le Bon à Enlever au transitaire pour enlever sa marchandise. Pour cela il doit d'abord obtenir l'autorisation de la douane.

L'agent des douanes s'assure de la restitution de bon à enlever et vérifier la concordance des énonciations entre le Bon à Enlever et le Bon à Délivrer. Il vérifie aussi la date de bon à enlever pour s'assurer que la marchandise n'a pas dépassé les 21 jours dans le dépôt temporaire où sont affectées les marchandises sous contrôle douanier dans l'attente

D'accomplissement des formalités douanières. Après avoir effectué toutes ces opérations, l'agent des douanes appose son cachet et sa signature sur le bon à délivrer en portant le numéro et la date du D10, ce qui permettra à l'opérateur de dédouaner sa marchandise.

III.3. Le processus de vente au sein de L'ONAB (cas maïs) ¹

Une fois que le processus d'achat de la matière première est terminé le service commercial prend leurs taches. En commençant d'abord par :

III.3.1. Le stockage de la marchandise

Après avoir terminé tout la procédure de dédouanement. L'entrée en stock s'effectue pour une raison d'achat des produits céréaliers dans le but de consommation direct ou d'un effet de stockage. Dans ce cas le déroulement de cette opération doit être accompagné et assuré par un ensemble des documents suivants :

III.3.1.1. Le bon de commande

Le bon de commande s'établie sur la base de la quantité et la demande d'achat. Ce bon de commande est et établit en deux épreuve : **(voir l'annexe I)**

- La première à remettre au service commerciale ;
- La deuxième à classer dans le dossier pour la demande de règlement une fois la facture est établie par le facturier ;

III.3.1.2. Le bon de livraison

Le bon de livraison ou BL doit décrire avec précision la nature des marchandises livrées, ainsi que leur quantité. Par la suite le responsable des stocks fera la distinction entre le bon de livraison et le bon de commande pour confirmer la livraison des produits céréaliers demandés sur la commande. Après inspection de la marchandise, le responsable doit accuser réception sur le bon de livraison et mentionner les anomalies constatées. **(Voir l'annexe J)¹**

III.3.1.3. Le bon de réception

Après la réception de la marchandise, le responsable des stocks procède à un comptage physique pour voir la cohérence entre le bon de livraison et la quantité réceptionnée.

Le bon de réception doit être signé par ces personnes pour confirmer l'entrée de la marchandise qui sont : le gestionnaire des stocks et le responsable de conformité qui garantit la bonne qualité de la marchandise. **(Voir l'annexe k)**

III.3.2. La sortie de la marchandise en stock

A la sortie de la marchandise il s'agit d'établir les documents suivants :

III.3.2.1. Le bon de sortie

C'est le document qui autorise la retraite de la marchandise en stock dans une quantité donnée et une date donnée. Il doit établir trois bons de sortie signés par le destinataire et le commerçant : **(voir l'annexe L)**

- Un bon de sortie transmis au service comptable.
- Une autre copie au demandeur
- L'autre bon reste au niveau du service de gestion des stocks.

III.3.2.2. Le bon de transfert

Lorsque l'agent économique procède au transfert de ses biens à destination de ses unités de stockage, de transformation, de conditionnement et/ou de commercialisation sans qu'il y ait transaction commerciale, il est tenu de justifier le mouvement de ses produits par un bon de transfert.

¹ Idem

Le bon de transfert a un objectif spécifique, à savoir permettre la transparence totale des flux routiers des marchandises et doter les opérateurs d'un document simple et rapide leur permettant de justifier le mouvement de leurs marchandises.

III.3.2.3. La facture

Elle est fournie par le vendeur lors de la livraison ou de la prestation de services. Une facture liste donc les biens vendus ou les prestations réalisées en précisant la nature, la quantité et les conditions d'achats.

La facture est un document à la fois commercial, comptable et juridique. Elle présente donc différentes utilités. Elle est la preuve juridique d'une transaction financière, elle sert de justificatif comptable et elle sert aussi de support à l'exercice des droits sur la TVA.

La facture doit contenir certaines mentions obligatoires comme le numéro et la date d'émission de la facture, l'identité de l'émetteur de la facture, les coordonnées du client, la désignation des produits ou services vendus, le montant total à payer, HT et TTC, les modalités de paiement et les pénalités de retard. **(Voir l'annexe M)**

III.3.3. Les méthodes de paiement des clients

Il existe de nombreuses options pour fixer les modalités de paiement de vos factures clients. Comme pour le mode de paiement, il s'agit avant tout de choisir les meilleures solutions pour que vos clients puissent vous payer dans les délais.

Les clients de L'ONAB effectuent leur paiement par :

Le paiement en espèce, paiement par chèque, ou bien paiement par carte de crédit ou bien carte bancaire

III.3.4. Evaluation périodique de l'activité de vente durant l'année « 2021 / 2022 »

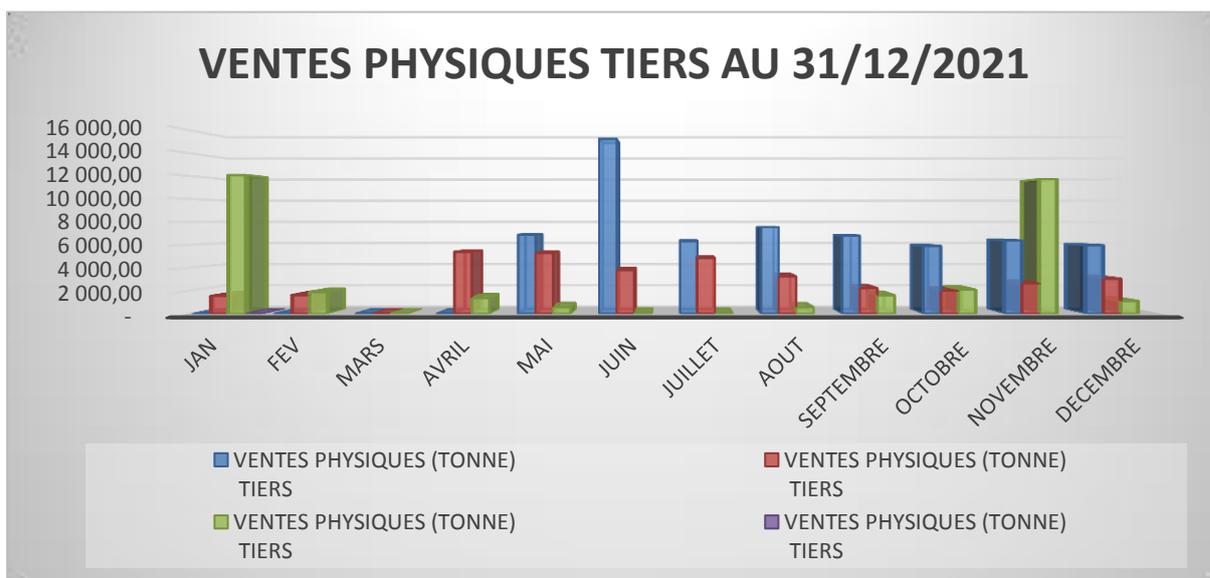
D'après les données de ce tableau, Nous avons réalisé les graphiques ci-dessous

**Chapitre III Conduite d'une opération d'importation et commercialisation de matière première d'aliment de bétail par
L'ONAB**

Tableau 10: Les ventes physiques et valorises au 31/12/2021 TIERS

MATIERES	REALISATION AU 31/12/2021												TOTAL
	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
MAIS	6 881,060	15 225,670	6 316,940	7 533,520	6 801,520	5 898,940	6 379,000	5 971,460	61 008,110
TX-SOJA	1 557,12	1 635,040	.	5 391,480	5 279,660	3 804,860	4 830,660	3 248,340	2 227,320	2 008,680	2 644,680	3 058,100	35 685,940
ORGE	12 075,22	1 889,120	.	1 384,320	578,920	90,120	97,100	566,380	1 616,440	2 097,540	11 722,800	1 120,360	33 238,320
PHOSPHATE
MAIS	309 647 700,00	685 155 150,00	284 262 300,00	350 992 650,00	323 072 200,00	283 561 170,00	328 518 500,00	307 530 190,00	2 872 739 860,00
TX-SOJA	103 704 192,00	113 521 030,20	.	415 045 220,00	444 547 372,00	320 369 212,00	399 825 316,00	273 233 046,00	187 540 344,00	170 130 014,00	227 178 012,00	262 690 790,00	2 917 784 548,20
ORGE	423 752 650,00	67 063 760,00	.	64 370 880,00	26 442 285,40	4 040 242,20	4 393 496,80	24 735 156,00	67 647 598,00	86 086 653,00	483 020 133,00	45 952 030,00	1 297 504 884,40
PHOSPHATE
MAIS	406 771 666,84	38 843 623,80	4 000 000,00	75 845 494,02	3 748 602,05	1 888 704,00	74 527 550,40	4 332 973,70	42 850 616,00	47 912 449,25	307 156 708,87	20 442 885,19	1 028 321 274,12
TX-SOJA													
ORGE													
PHOSPHATE													

Figure 12 : Ventes physiques tiers au 31/12/2021



Source : Donnée interne de L'ONAB au « service commerciale »

Ce graphique à barres, représente les ventes physiques des différents matières premières dont maïs, orge, soja, phosphate, il a été réalisé par le service commerciale de L'ONAB, il est paru en décembre 2021.

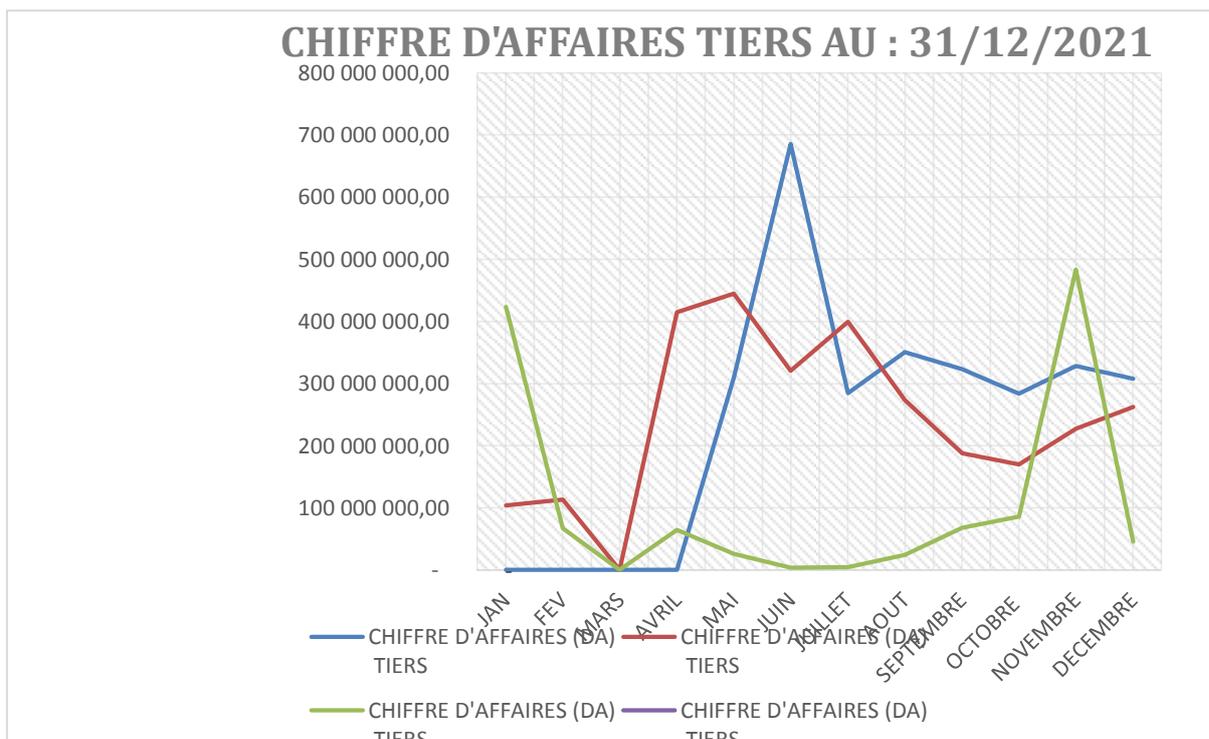
Voit-on au cours du mois de janvier, en ce qui concerne le maïs et le phosphate, qu'aucune vente n'a été enregistrée. D'autre part, 2000.00 quantités de soja et 12000.00 quantités d'orge ont été vendues.

Par rapport à février, le maïs et les phosphates n'ont pas encore été vendus, et quant au soja, il s'agit de la même quantité vendue le mois précédent. On note que 2000.00 tonnes d'orge ont été vendues.

Nous ne voyons aucune quantité de matières premières vendues en mars. En particulier, aucune quantité de maïs et de phosphates n'a été vendue, par contre 2 000,00 tonnes d'orge et 6 000,00 tonnes de soja sont mentionnées. Le mois de mai a vu la vente de 6 000,00 tonnes de maïs, 5 000,00 tonnes de soja et 1 000,00 tonnes d'orge. Juin a vu 14 000,00 tonnes de maïs, 5 000,00 tonnes de soja et aucune vente de phosphate et d'orge.

De juillet à décembre, on note que la quantité vendue de maïs balançant entre (5000.00 - 7000.00 tonnes), d'orge entre (1000.00 - 12000.00 tonnes), et de soja (2000.00 - 5000.00, 00).

Figure 13 : Chiffre d'affaire tiers au 2021



Source : Donnée interne de L'ONAB au « service commerciale »

Ce diagramme en courbe, aborde le chiffre d'affaire des ventes des matières premières en 2021

Selon cette courbe, d'avril à juin on observe une forte croissance des ventes de maïs qui ont atteint 700 000 000,00 DA. Et une baisse de 300 000 000,00 constatée de juin à juillet, et au-delà jusqu'à la fin de l'année on constate une légère variation en tête du chiffre d'affaires.

Quant au l'orge, la valeur du chiffre d'affaires de 400 000 000,00 DA, qui a été enregistrée au début de l'année, a connu une baisse jusqu'à ce qu'aucun chiffre ne soit enregistré au mois de mars. Ensuite, nous voyons une légère augmentation nettement en avril. Et au-delà en octobre une stagnation du chiffre d'affaires. Puis il y a eu une croissance importante durant le mois de novembre à 500 000 000,00 DA.

Le soja au début de l'année a enregistré un volume de ventes de 100 000 000,00 dinars algériens. Nous constatons une augmentation de 400 000 000,00 DA au cours du mois de mai. De ce mois jusqu'en décembre, on observe une différence de chiffre d'affaire.

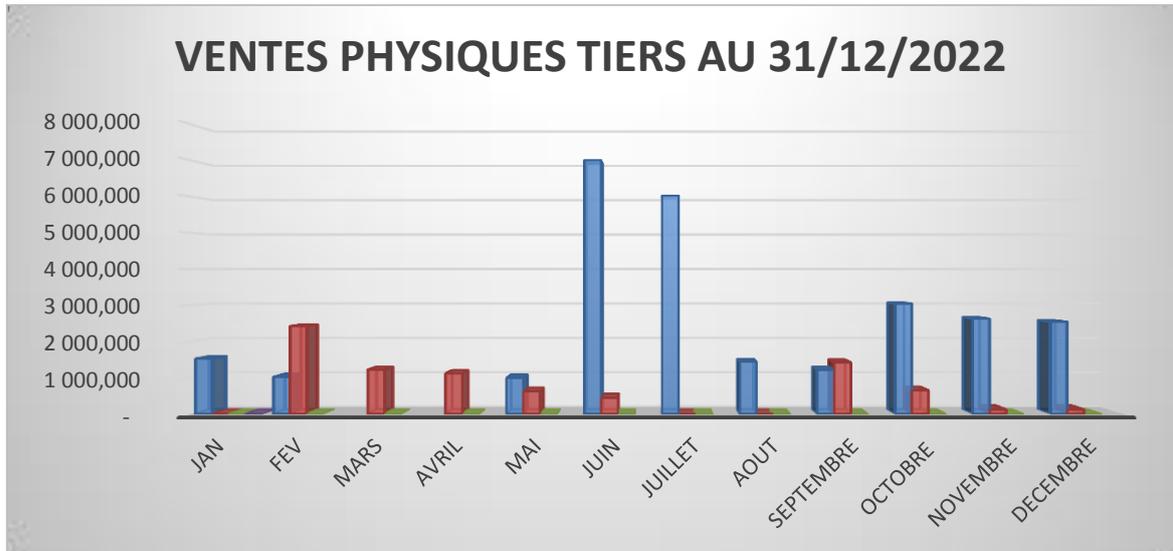
**Chapitre III Conduite d'une opération d'importation et commercialisation de matière première d'aliment de bétail par
L'ONAB**

Tableau 11: Les ventes physiques et valorise au 31/12/2022 TIERS

MATIERES	REALISATION AU 31/12/2022												TOTAL
	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
MAIS	1 525,120	1 023,210			1 000,000	7 002,020	6 023,140	1 443,140	1 220,030	3 045,460	2 630,110	2 545,360	27 457,590
TX-SOJA	.	2 425,210	1 223,100	1 122,210	625,230	452,450	.	.	1 425,360	652,320	123,410	125,250	8 174,540
ORGE
PHOSPHATE
MAIS	1 232 201,210	1 245 021,00		.	1 024 214,14	7 450 423,74	725 362 125,21	2 214 121,23	1 445 023,24	28 041 223,00	26 145 443,14	23 547 523,36	817 707 319,270
TX-SOJA	.	3 345 475,45	423 450 452,44	.	1 102 310,00	1 021 110,21	.	.	4 253 265,24	1 234 210,00	1 011 201,00	1 100 210,00	436 518 234,340
ORGE
PHOSPHATE
MAIS	100 000,00	73 529,71	26 470,29
TX-SOJA													
ORGE													
PHOSPHATE													

D'après les données de ce tableau, Nous avons réalisé les graphiques ci-dessous

Figure 14 : Venets physiques tiers au 31/12/2022



En 2022 le maïs et soja sont les matières premières les plus vendues avec des quantités balançant entre 6000 000 - 7000 000 par rapport au maïs, et de 1000 000 – 2500 000 pour le soja.

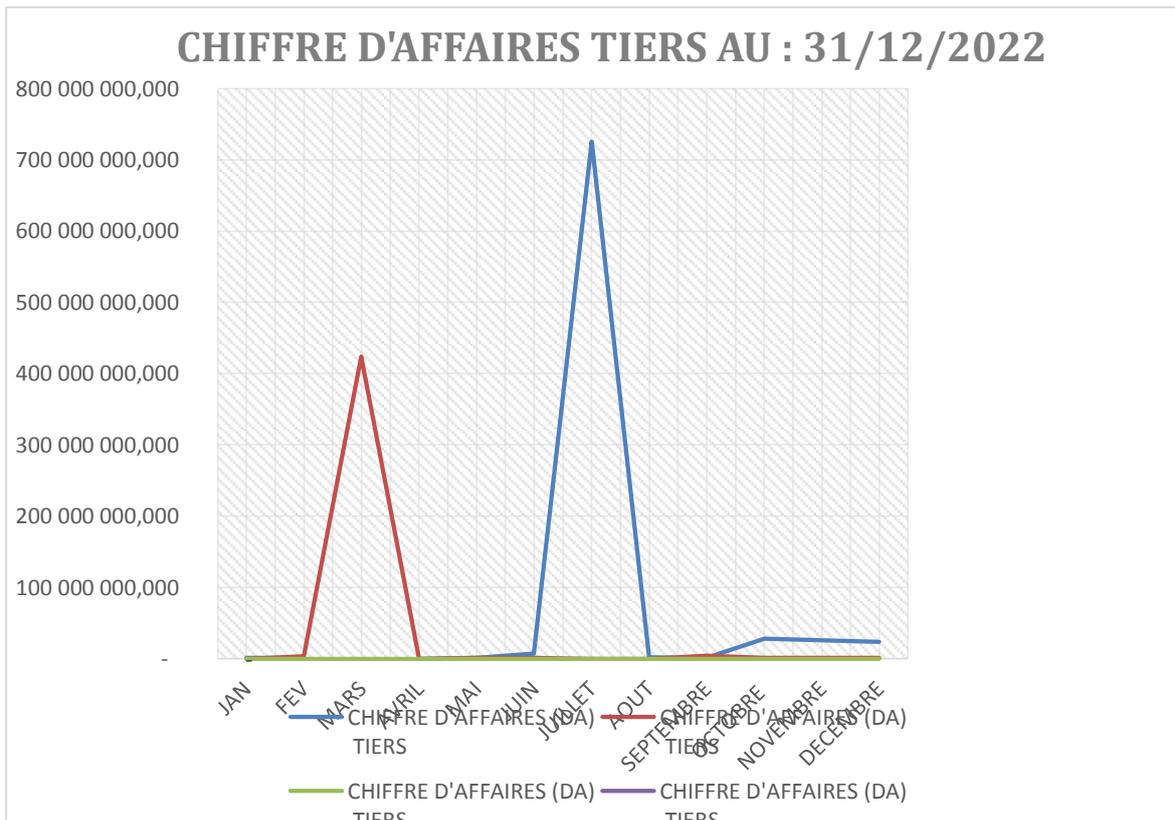


Figure 15 : Chiffre d'affaires tiers au : 31/12/2022

Selon les résultats de cette courbe, on constate que le volume des ventes de soja au cours du mois de mars s'est élevé à 420 000 000,00 dinars, après une baisse notable jusqu'à une stagnation pour le reste de l'année.

Pour le maïs, il a atteint 700 000 000,00 au mois de juillet après une décroissance mentionnée jusqu'à décembre.

Résultat d'évaluation périodique de l'activité de vente durant l'année 2021 /2022

Depuis 2020, l'ONAB n'a reçu aucune importation, il est donc obligé de faire des achats locaux auprès d'entreprises privées. Selon les statistiques fournies, il est conclu que le volume des ventes en 2021 était le point le plus élevé par rapport à 2022, En raison du manque de matières premières en stock. D'ailleurs l'orge et des phosphates, ne sont pas mis en vente en 2022.

III.3.5. Impact des pratique commerciale de l'ONAB sur l'activité d'élevage avicole (amont et aval)

L'Office National des Aliments de Bétail, est une institution gouvernementale qui joue un rôle essentiel dans la commercialisation et la distribution des aliments pour animaux en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement. Dans cette analyse, nous examinerons l'impact des pratiques commerciales de l'ONAB sur l'élevage avicole, en mettant l'accent sur les effets tant du côté des fournisseurs d'aliments pour animaux que du côté des éleveurs avicoles.

❖ Impact de l'ONAB sur les fournisseurs d'aliments pour animaux:

Stabilité des prix: L'ONAB joue un rôle majeur dans la régulation des prix des aliments pour animaux. Grâce à des politiques de fixation des prix, elle assure une certaine stabilité aux fournisseurs d'aliments pour animaux, ce qui peut les aider à planifier leurs activités de production et à maintenir des prix compétitifs.

Accès aux matières premières: L'ONAB est souvent impliquée dans l'achat et la distribution des matières premières nécessaires à la production d'aliments pour animaux. Cela peut faciliter l'accès des fournisseurs à ces matières premières, en assurant une chaîne d'approvisionnement régulière et fiable.

Contrôle de la qualité: L'ONAB peut mettre en place des réglementations strictes en matière de qualité des aliments pour animaux. Cela peut garantir aux fournisseurs que les produits répondent à des normes élevées, ce qui contribue à maintenir la réputation de l'industrie avicole et à assurer la santé et le bien-être des animaux.

❖ Impact de l'ONAB sur les éleveurs avicoles:

Accès aux aliments pour animaux: L'ONAB joue un rôle crucial dans la distribution des aliments pour animaux aux éleveurs avicoles. Grâce à son réseau de distribution, elle assure un approvisionnement régulier et constant, ce qui est essentiel pour la santé et la croissance des volailles.

Formation et conseil: L'ONAB peut également offrir des services de formation et de conseil aux éleveurs avicoles. Ces initiatives visent à améliorer les pratiques d'élevage, à sensibiliser aux problèmes de santé animale et à promouvoir des méthodes d'élevage durables.

Contrôle sanitaire: L'ONAB joue un rôle de surveillance et de contrôle sanitaire dans l'industrie avicole. Elle met en place des mesures de prévention et de contrôle des

maladies aviaires, ce qui contribue à réduire les risques pour la santé des animaux et la propagation de maladies.

❖ **Répercussions globales:**

Stabilité du marché: Les pratiques commerciales de l'ONAB contribuent à maintenir une certaine stabilité sur le marché avicole en régulant les prix, en garantissant la disponibilité des aliments pour animaux et en assurant la qualité des produits. Cela peut encourager la croissance et le développement de l'industrie.

III.3.5.1. Les enjeux et les défis de l'ONAB

L'ONAB lors de ces activités doit relever plusieurs enjeux importants. Voici quelques-uns des principaux enjeux auxquels peut être confronté lors de l'importation et de la commercialisation d'aliments pour le bétail :

- **Sélection des fournisseurs** : L'un des enjeux majeurs pour l'ONAB est de sélectionner des fournisseurs fiables et compétitifs. Cela implique d'évaluer les offres, de vérifier la qualité des produits ou des services proposés, et de s'assurer de la capacité des fournisseurs à répondre aux besoins du gouvernement.
- **Gestion des contrats** : Une fois les fournisseurs sélectionnés, l'ONAB doit s'assurer de la bonne gestion des contrats. Cela comprend la négociation des termes et conditions, le suivi de l'exécution des contrats, la gestion des litiges éventuels et le respect des délais de livraison.
- **Maitrise des coûts** : L'ONAB est chargé de réaliser des économies tout en fournissant des biens et des services de qualité. Il est donc essentiel pour l'ONAB de négocier les meilleurs prix avec les fournisseurs, de mettre en place des mécanismes de contrôle des coûts et d'optimiser l'utilisation des ressources.
- **Gestion des risques** : L'ONAB doit identifier et gérer les risques associés au processus d'achat et de vente. Cela peut inclure des risques liés à la qualité des produits, à la sécurité des transactions, aux fluctuations des prix, aux retards de livraison, etc. Il est important pour l'ONAB de mettre en place des mesures de gestion des risques appropriées.
- **Approvisionnement régulier** : L'ONAB doit veiller à ce que l'approvisionnement en aliments pour le bétail soit régulier et adéquat pour répondre aux besoins de l'industrie de l'élevage en Algérie. Cela implique d'identifier les demandes du marché, de prévoir les besoins futurs et de mettre en place des mécanismes efficaces d'importation et de distribution.

– **Logistique et distribution** : Assurer une distribution efficace des aliments pour le bétail dans tout le pays peut être un défi logistique majeur. L'ONAB doit disposer d'un réseau de stockage adéquat, de moyens de transport appropriés et de chaînes d'approvisionnement bien organisées pour atteindre tous les éleveurs dans les zones rurales et urbaines.

III.3.5.2. Le marché d'aliment de bétail

A. Les fluctuations des prix de métiers premiers pour les aliments de bétail

Les fluctuations des prix des matières premières pour les aliments du bétail en Algérie peuvent être attribuées à plusieurs facteurs. Voici quelques-unes des raisons possibles :

Offre et demande : Les fluctuations des prix des matières premières pour les aliments du bétail sont souvent liées à l'offre et à la demande. Si la demande de viande et de produits laitiers augmente, cela peut entraîner une augmentation de la demande d'aliments pour le bétail, ce qui à son tour peut faire monter les prix des matières premières. De même, les problèmes d'approvisionnement, tels que les sécheresses, les catastrophes naturelles ou les problèmes de transport, peuvent réduire l'offre de matières premières et faire augmenter les prix.

Coûts de production : Les coûts de production des matières premières pour les aliments du bétail peuvent varier en fonction de différents facteurs, tels que le coût des intrants agricoles, des engrais, des pesticides et des carburants. Si ces coûts augmentent, cela peut se répercuter sur le prix des matières premières.

Politiques gouvernementales : Les politiques gouvernementales, telles que les subventions agricoles, les taxes à l'importation ou à l'exportation, peuvent également influencer les prix des matières premières pour les aliments du bétail. Des changements dans ces politiques peuvent avoir un impact sur l'offre et la demande, ce qui peut se traduire par des fluctuations de prix.

Fluctuations des marchés mondiaux : Les prix des matières premières pour les aliments du bétail sont souvent influencés par les fluctuations des marchés mondiaux. Par exemple, si les prix des céréales ou des oléagineux augmentent sur les marchés internationaux, cela peut entraîner une hausse des prix des matières premières en Algérie.

Il convient de noter que les fluctuations des prix des matières premières pour les aliments du bétail peuvent être complexes et qu'elles sont souvent le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs. Différentes combinaisons de ces facteurs peuvent entraîner des fluctuations de prix à court et à long terme.

B. La régulation de marché

La régulation du marché des matières premières pour l'alimentation du bétail relève principalement de la responsabilité du gouvernement. L'objectif est de garantir un approvisionnement adéquat en aliments pour le bétail, afin de soutenir l'industrie de l'élevage et d'assurer la sécurité alimentaire du pays.

L'une des principales mesures de régulation est la fixation des prix des matières premières utilisées dans la fabrication des aliments pour animaux. Le gouvernement algérien peut intervenir pour stabiliser les prix en contrôlant les importations, en accordant des subventions ou en fixant des limites de prix. Ces mesures visent à éviter les fluctuations excessives des prix qui pourraient nuire aux éleveurs et à l'industrie de l'élevage.

En outre, l'État algérien peut également mettre en place des politiques d'encouragement à la production locale de matières premières pour l'alimentation animale. Cela peut inclure des incitations fiscales ou des subventions pour promouvoir la culture de céréales et d'autres cultures fourragères nécessaires à la fabrication d'aliments pour le bétail. L'objectif est de réduire la dépendance aux importations et de renforcer l'autosuffisance alimentaire.

Par ailleurs, le gouvernement algérien peut mettre en place des mécanismes de contrôle et de réglementation pour assurer la qualité et la sécurité des aliments pour animaux. Cela peut inclure des normes de qualité, des contrôles sanitaires et des inspections régulières des installations de production d'aliments pour animaux. L'objectif est de protéger la santé des animaux, d'assurer la traçabilité des produits et de garantir la conformité aux normes internationales.

❖ L'ONAB Nutrition prévoit une baisse des prix

Selon l'article : La récente baisse des coûts des aliments pour bétails commercialisés au niveau des unités de l'Office national des aliments du bétail, devrait contribuer à la

réduction des prix des viandes sur le marché national à moyen terme, a affirmé le PDG d'ONAB Nutrition, Abdellah El Hadj Abdellah.¹

« Si l'élément de base de la production diminue, logiquement les prix des viandes devait baisser »

Soulignant l'importance de ces produits « stratégiques », le même responsable a affirmé que la priorité majeure des pouvoirs publics était d'assurer la disponibilité « permanente » de ces matières premières afin de couvrir régulièrement les besoins du marché national en aliment de bétail estimé à 6 millions de tonnes.

M. El hadj Abdellah a rappelé, dans ce sillage, la forte volatilité des cours des matières premières agricoles sur le marché mondial après la crise sanitaire du coronavirus.

« Les prix sont passés du simple au double à partir de 2021, notamment le prix du soja qui a grimpé à 670 dollars la tonne alors qu'il n'excédait pas les 345 dollars/tonne avant la crise sanitaire ».

Quant aux perturbations observées parfois dans l'approvisionnement en ces produits, il les a attribuées aux « importations irrégulières qui ne tiennent pas compte des besoins réels du marché, d'où l'intérêt de renforcer le rôle de l'ONAB, en tant que régulateur de l'Etat ».

A ce propos, il a tenu à préciser que « l'ONAB, en tant que groupe public, ne cherche pas à avoir le monopole sur les importations du maïs et du soja mais œuvre plutôt à la régulation et au réajustement du marché national en ces produits stratégiques car il y va de la sécurité alimentaire du pays ».

Malgré les affirmations de l'article, nous observons que l'ONAB a acquis le monopole sur les importations des matières premières d'alimentation pour le bétail, en tant que seul acteur qui importe en grande quantité, il est responsable de la régulation et le réajustement du marché national de ces produits essentiels pour la sécurité alimentaire du pays, et ne possède aucun concurrent.

Conclusion

¹ Article, Algéri eco, <https://www.algerie-eco.com>

A travers notre stage pratique effectué au sein de l'office national d'aliment de bétail, nous avons constaté qu'il est essentiel de mener une étude approfondie du marché algérien de l'alimentation animale, en prenant en compte la demande actuelle et prévue, ainsi que les réglementations et normes en vigueur.

Nous avons constaté que L'ONAB avait bien mené le processus d'importation car il y avait une logique dans le travail et l'organisation, vu qu'avant de réaliser ce processus il fallait que tous les documents seraient prêts.

Après la clôture de processus d'achat, le service commercial prend sa tâche principale qui est d'élargir son portefeuille de clients grâce à des techniques de vente et de prospection, développant ainsi les ventes de son entreprise et atteignant son objectif de chiffre d'affaire.

En résumé, que la régulation du marché des matières premières pour l'alimentation du bétail est principalement assurée par le gouvernement à travers des mesures telles que la fixation des prix, les subventions, la promotion de la production locale et le contrôle de la qualité. Ces efforts visent à soutenir l'industrie de l'élevage et à assurer l'approvisionnement adéquat en aliments pour animaux dans le pays.

Conclusion Générale

Conclusion Générale

A l'issue de ce travail, nous tenons à préciser l'objectif de notre recherche étudié, La procédure d'acquisition et la commercialisation des matières premières d'aliment de bétail, à travers une étude au sein de l'office national d'aliments de bétail à l'unité portuaire de Bejaia.

Notre étude a été structuré comme suit, le premier chapitre nous a permet de comprendre, que le commerce des céréales est un élément vital pour répondre aux besoins alimentaires mondiaux, y compris en Algérie. La demande de céréales reste élevée et les échanges internationaux jouent un rôle crucial dans la satisfaction de cette demande.

Dans le second chapitre, nous avons pu donner un aperçu de la structure de la chaîne d'approvisionnement des produits agricole stratégique en amont et en aval, qui présente plusieurs aspects importants à prendre en compte.

Enfin, dans le dernier chapitre, nous sommes rentrés au centre de notre thème à travers l'étude d'une opération d'acquisition et commercialisation de la matière première d'aliment de bétail et la répercussion sur l'activité élevage amont et aval par l'EPE ONAB d'après l'étude de ce sujet, on peut y arriver à plusieurs résultats :

L'importation et la commercialisation des matières premières pour les aliments du bétail sont des aspects essentiels de l'industrie de l'élevage moderne. Ces matières premières, telles que le soja, le maïs, le blé et d'autres céréales, jouent un rôle crucial dans la nutrition et la croissance des animaux d'élevage. Et dans l'approvisionnement alimentaire du pays, mais elles permettront une gestion prudente pour minimiser les risques économiques et environnementaux. En investissant dans la production locale et en favorisant la durabilité, l'Algérie peut réduire progressivement sa dépendance aux importations et une sécurité alimentaire plus solide pour l'avenir.

Par ailleurs, il est important de renforcer les capacités nationales en matière de stockage, de transformation et de distribution des matières premières pour garantir leur disponibilité tout au long de l'année. Cela permettra de réduire la dépendance excessive aux importations et de stabiliser le prix des aliments pour le bétail.

Nous avons pu constater que L'ONAB adopte un politique commercial qui vise à assurer un approvisionnement adéquat du marché national en aliments de qualité, à promouvoir l'élevage et à soutenir le secteur agricole dans le pays, aussi elle a un axée sur la sécurité alimentaire et la stabilité des prix.

Conclusion Générale

En outre, l'ONAB joue un rôle essentiel dans la commercialisation et la distribution des aliments pour animaux, il met en évidence les effets positifs de ses pratiques commerciales tant du côté des fournisseurs d'aliments pour animaux que du côté des éleveurs avicoles. Ses pratiques commerciales contribuent à maintenir la stabilité des prix, garantir la disponibilité des produits, assurer la qualité des aliments pour animaux, améliorer les pratiques d'élevage. Dans l'ensemble, l'ONAB favorise la croissance et le développement durables de l'industrie avicole.

En Algérie, l'importation et la commercialisation des matières premières d'aliments pour le bétail sont essentielles pour répondre à la demande croissante dans le pays. Cependant, cela crée des défis et des opportunités. D'un côté, les importations permettent de combler le déficit de production nationale, de soutenir l'industrie de l'élevage, de garantir la sécurité alimentaire et de maintenir une production animale stable. D'un autre côté, une dépendance excessive aux importations peut entraîner des conséquences économiques et environnementales négatives, comme des fluctuations de prix et des coûts engendrés par le transport. Pour réduire cette dépendance, l'Algérie doit explorer des stratégies pour développer sa propre production de matières premières pour les aliments du bétail, en investissant dans l'agriculture.

Référence bibliographiques

A. Ouvrages

1. A. Sid Ahmed, un projet pour l'Algérie : éléments pour un partenariat euro-méditerranéen, édition, publisud, Paris, 1995.
2. GUETIN Claire-Agnès « L'essentiel de l'économie internationale. Fiches de cours et cas pratiques corrigés », Edition Ellipses, 2012.
3. M'HAMSADJI-BOUZIDI (Nachida) : Le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur : l'expérience algérienne Edition (1974-1984).
4. MARIE-PAUL VERLAETEN, « les aspects théoriques du commerce international et de la protection » Edition, juillet, 1996.
5. Bertrand .Nezey « commerce international croissance et développement » ,2eme Edition Economica, 2011.
6. G. Legrand et H. Martini, « évolution de commerce international », édition Dalloz, 2007.
7. Krugman P., M. Obstfeld et M. Melitz, Economie internationale, 9ième édition, Pearson, 2012.
8. Michel RAINELLI, « le commerce international, Repères », La découverte, 8eme édition, 2002.
9. Michel RAINELLI, « le commerce international, Repères », La découverte, 8eme édition, 2002.
10. NERON Françoise, « Mémento d'agriculture : 100questions d'entraînement-36 fiches de révision », Edition France Agricole, Paris, 2016.

B. Thèse et mémoire

1. BENAMAR S, AIT HABOUCHE A, Commerce extérieur et revenus en Algérie : synthèse statistique et économique, Université d'Oran. 2011-2012.
2. M. BENAMAR S, M. AIT HABOUCHE A, Commerce extérieur et revenus en Algérie : synthèse statistique et économique, Mémoire de magister en science économiques. Université d'Oran. 2011-2012.

Référence bibliographiques

3. Bouyacoub A., 1997, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », Confluences Méditerranée, n° 21, Automne.
4. BELAGROUZ A. Analyse du comportement du Blé Tendre, Variété El WIFAK (Triticumaestivum L.) Conduite en Labour Conventionnel, Travail Minimum et Semis Direct Sur Les Hautes Plaines Sétifiennes. université Ferhat Abbas Sétif.
5. DJERMOUN.A (2009), « La production céréalière en Algérie les principales caractéristiques », Université de chef, Revue Nature et technologie, N° 01 .
6. CHEHAT F, 2007, Analyse macroéconomique des filières, la filière blés en Algérie. Projet PAMLIM « Perspectives agricoles et agroalimentaires Maghrébines Libéralisation et Mondialisation » Alger : 7-9 avril 2007.
7. Ferrah A, 1996. Le fonctionnement des filières avicoles algériennes : cas des industries d'amont. Thèse de magister, INA- El Harrach (Alger).
8. Lyes, k « Structure et organisation de la filière avicole en Algérie - Cas de la wilaya de Bejaia - » thèse de magister 2013, Université A. Mira, Bejaia ; Algérie.
9. Kaci, A (2015) « Les déterminants de la compétitivité des entreprises avicoles algériennes », Thèse de doctorat. Ecole supérieur agro économique (ENSA).
10. Mohamed BAZIZ « contribution à l'analyse du processus d'importation de la matière première » Université Abderrahmane mira, Bejaia. 2017.
1. BOUCIOUF Ahmed : « Mode de gestion et performances de l'unité d'aliment du Bétail (UAB) d'Eulma du groupe ONAB » mémoire, Ecole National Supérieur Agroéconomie – EL HARRACH – ALGER 2017.
2. RIHANE A., 1989 : « Modelé de production avicole en Algérie ». Mémoire d'ingénieur, INA, EL Harrach.
11. Harem N, « Principes d'alimentation des ovins et processus de fabrication des aliments de bétail » mémoire master UNIVERSITE AKLI MOHAND OULHADJ – BOUIRA.

Référence bibliographiques

12. Ouben S, « Aliments Industriels en alimentation animale : Caractérisation de ce secteur dans la région centre de l'Algérie (ONAB) », Université Mouloud Mammeri.
13. Chabat ,F. « La filière avicole en Algérie, structure, défis et compétitivité : Cas de la wilaya de Bejaia » mémoire master, université A, MIR Bejaia.
14. Bessa,D. « Représentation de la filière avicole dans la région de Tizi-Ouzou et évaluation de la production et de la consommation de viande de poulet » mémoire de master2018, Tizi Ouzou. Université Mouloud Mammeri.

C. Articles

1. Article, Algérie 360 ,<https://www.algerie360.com/>.
2. Article La culture céréalière de Constantine.
3. CNIS (Centre National de l'Informatique et des Statistiques), 2017. Importations des intrants avicoles. Série statistiques du commerce extérieur, Alger, Algérie.
4. CHEbbah.KH lauréat et major de la première promotion « Economie internationale ».
5. Article, El Hassan B « céréales et oléo protéagineux au Maghreb Pour un Co-développement.
6. De filières territorialisées » <http://www.ipemed.coop/adminipemed/media/ficharticle> .
7. Article, céréales en Algérie, <http://www.djamel-belaid.fr> .
8. Rym,S. la politique agricole rurale en Algérie :de la centralisation a la gouvernance. <https://www.ajol.info> consulté le 17/03/2023.
9. Bessaoud,O.Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie. 2019 « HAL Id : hal-0213763.
10. Article céréale- PHYTOTECHEMIE SPÉCIALE par moule.
11. Mohamed Chabane, La production céréalière en Algérie : Des réalités d'aujourd'hui aux perspectives stratégiques de demain. 2012, <https://hal.inrae.fr/hal-02804678>.

Référence bibliographiques

12. Article « INRAE production animales » <https://productions-animales.org/article/view/5396>.
13. Article, fenardj F « organisation performances et avenir de la production avicole en Algérie » <http://om.ciheam.org/om/pdf/a07/CI901600.pdf>.
14. Article, Mourad, B. « La filière avicole en Algérie : structures, compétitivité, perspectives » <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/22/23/81/9506>.
15. Article, Alegria press service. <https://www.aps.dzeconomie>.
16. Article, Algérie eco. <https://www.algerie-eco.com>

D. Site web

1. OMC, « Rapport sur le commerce mondial », 2013, site web : <http://www.bsi-economica.org>.
2. <http://www.passioncereales.fr>.
3. <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wpcontent/uploads/2016/05/02approvisionnement.pdf>.
4. https://nutranim.com/en/nutrition_animale.php.
5. <https://www.groupe-ccpa.com/fr/algerie-nutristar-algerie>
6. <https://berbasaliments.com/>
7. <http://www.onab.dz>

Annexes

Annexe B

ANNEXE (B)



17, rue JEAN-JAURES
92260 FONTENAY-aux-ROSES
France

Suite du certificat N° 06632 du 27 MAI 2013 ,

INSPECTION des CALES : Lors de notre inspection faite avant le chargement toutes les cales ont été trouvées propres et aptes à recevoir leur cargaison .

STOCKAGE de la MARCHANDISE : En vrac dans les cales N° 1-2-3 et 4 .

QUANTITE : Pesées Métriques , déterminée par les bascules du silo de chargement .

ECHANTILLONNAGE : Effectué tout au long du chargement .
Un échantillon moyen ainsi constitué a été remis en analyse à un laboratoire indépendant .
ses résultats ainsi que les analyses de nos contrôleurs tout au long du chargement confirment les résultats suivants :

QUALITE :

CRITERES	RESULTATS
Couleur	JAUNE
Humidité	13.20 %
Grains cassés , corps étrangers	2.65 %
Grains endommagés	3.15 %
Dont grains endommagés par la chaleur	0.20 %
Impuretés (grains étrangers , matières inertes , grains sans valeur ...)	0.80 %
Dont matières inorganiques	0.20 %
Poids spécifique KG/HL	75.40
Aflatoxines	Moins de 0.2 ppm
Année de récolte	2013

CONCLUSION : Sur la base de nos constatations , nous confirmons que la marchandise chargée à bord est conforme aux spécifications contractuelles .



FONTENAY aux ROSES Le 27 MAI 2013 ,
CSI CONTROL SERVICES INTERNATIONAL

Handwritten signature

This inspection has been carried out conscientiously and to the best of our ability. This certificate does not relieve shippers, sellers and/or intermediaries of their contractual obligations especially in case of hidden defects of the goods, not detected during our inspection.
Cetle inspection a été effectuée en bon et conscience. Ce certificat ne libère pas les transporteurs, vendeurs et/ou tous autres intermédiaires de

Annexes

Annexe C

CODE NAME: "CONGENBILL", EDITION 1994

Shipper
 FERTIMPOR S.A.
 25 DE MAYO 501
 BUENOS AIRES, ARGENTINA

BILL OF LADING
 TO BE USED WITH CHARTER PARTIES
 Reference No.

B/L No. 1

Consignee
 A L'ORDRE

Notify address
 FERTIMPOR S.A.
 25 DE MAYO 501
 BUENOS AIRES, ARGENTINA

ANNEXE (C)

ORIGINAL

Vessel **Port of Loading**
 MV ADRIATIC SAN LORENZO, ARGENTINA

Port of Discharge
 UN BON PORT ALGERIEN

Shipper's description of goods **Gross weight**
 MAIS D'ORIGINE ARGENTINE EN VRAC 20,870,000 MT
 (CORN FROM ARGENTINE ORIGIN IN BULK)

FRET PAYE
 CLEAN ON BOARD
 DOCUMENTARY CREDIT NUMBER 13 5001465



(of which NIL on deck at Shipper's risk; the Carrier not being responsible for loss or damage howsoever arising)

Freight payable as per CHARTER-PARTY dated MAY 03rd 2013 FREIGHT ADVANCE Received on account of freight: Time used for loading: days hours.	SHIPPED at the Port of Loading in apparent good order and condition on board the Vessel for carriage the Port of Discharge or so near thereto as she may safely get the goods specified above. Weight, measure, quality, quantity, condition, contents and value unknown. IN WITNESS whereof the Master or Agent of the said Vessel has signed the number of Bill of Lading indicated below all of this tenor and date, any one of which being accomplished the others shall be void. FOR CONDITION OF CARRIAGE SEE OVERLEAF
---	--

Freight payable at PREPAID	Place and date of issue BUENOS AIRES, MAY 16th 2013
Number of original Bs/L 3/3	Signature:

FERTIMPOR S.A. AS AGENTS ON BEHALF OF
 CAPTAIN Bai Zhaozhen, THE MASTER OF MV "ADRIATIC ID"



Annexe D

~~CONFIDENTIAL~~

Route de Florissant 13 - BP 518
CH-1211 Geneve 12
Suisse
Tel:41225929100

ANNEXE(D)

ORIGINAL

~~CONFIDENTIAL~~
~~CONFIDENTIAL~~
~~CONFIDENTIAL~~
~~CONFIDENTIAL~~

FACTURE COMMERCIALE NO. 123118
DATE 28 MAI 2013

Vessel : ~~CONFIDENTIAL~~
File : 93735
E/L Date : MAY 16, 2013
E/L Number : 1
Contract No & Date : 107474/1 dated 10/04/2013
Documentary Credit Number: 13 5001465

Port of lading/Airport of Departure : San Lorenzo, Argentina
Port of Discharge/Airport of Destination : Un bon port algerien

Description of goods and/or Services:
40.000 tonnes (+/-) 10 pct de mais d'origine argentine en vrac en deux expéditions
Contrat de vente: CFR un bon port algerien

20,870.00 mt Unit Price 282.00 USD/MT , 5,906,210.00 USD

Total due to Bunge S.A. 5,906,210.00 USD

Nous certifions que la marchandise est de tous point de vue conforme a la facture proforma NR:GE-1004/13 du 16.04.2013

Termes de paiement:

A vue selon les termes de la lettre de credit irrevocable emise par la Banque de l'Agriculture et du Developpement Rural, Alger, no du credit documentaire 13 5001465, emise le 30 avril 2013.

Annexe E

CERTIFICADO DE ORIGEN
 CERTIFICATE OF ORIGIN **ANNEXE (E)**

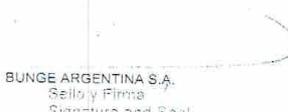
Exportador (Nombre, Domicilio, País) - Exporter (Name, Address, Country) BUNGE ARGENTINA S.A. C.A. MAYO 321 BUENOS AIRES - ARGENTINA		Identificación del Certificado (Número) Reference N° of Certificate
Importador (Nombre, Domicilio, País) - Importer (Name, Address, Country) BUNGE ARGENTINA S.A. C.A. MAYO 321 BUENOS AIRES - ARGENTINA		Nombre de la Entidad Emisora del Certificado CAMARA ARGENTINA DE COMERCIO Av. Leandro N. Alem 36 visaciones@cac.com.ar (C1003AAN) Buenos Aires - Argentina  ARGENTINE CHAMBER OF COMMERCE
Consignatario (Nombre, Domicilio, País) - Consignee (Name, Address, Country) A L'ORDRE		
Lugar de Embarque Previsto - Place of Shipment Planned SAN LORENZO, ARGENTINA		
Medio de Transporte Previsto - Means of Transport Planned MARITIMO		País de Destino Final - Country of Final Destination ALGERIA

7. N° de Orden N° Order	8. Código Arancelario Tariff Item Number	9. Denominación de Mercadería Description of Goods	10. Peso o Cantidad Weight or Other Quantity
(1)	1005.90	MAIS D'ORIGINE ARGENTINE EN VRAC (CORN FROM ARGENTINE ORIGIN IN BULK)	20.870.000 MT

11. Observaciones - Observations

*Cualquier duda que pudiera presentarse sobre la autenticidad o veracidad de los datos contenidos en el presente certificado, podrá aclararse requiriendo información al Área de Origen de Mercaderías dependiente de la SUBSECRETARÍA DE POLÍTICA Y GESTIÓN COMERCIAL de la SECRETARÍA DE INDUSTRIA Y COMERCIO del MINISTERIO DE INDUSTRIA, con sede en la Avenida Julio Argentino Roca 107 1511 - Pabellón Sector 311 - Ciudad Autónoma de Buenos Aires.

*Any doubt that might arise regarding the authenticity or accuracy of the information contained in this certificate, may be clarified by requesting information to the Area of Origin of Goods attached to the Assistant Secretary for Policy and Business Management of the Ministry of Industry and Trade, Republic of Argentina, located on Avenida Julio Argentino Roca 107 1511 3rd Floor - Sector 311 - City of Buenos Aires.

12. DECLARACION DEL PRODUCTOR FINAL O DEL EXPORTADOR. DECLARAMOS QUE LAS MERCADERÍAS MENCIONADAS EN EL PRESENTE FORMULARIO SON ORIGINARIAS DE LA REPUBLICA ARGENTINA. DECLARATION BY THE PRODUCER OR EXPORTER. THE UNDERSIGNED HEREBY DECLARES THAT THE MENTIONED GOODS WERE PRODUCED IN ARGENTINA.	13. CERTIFICO LA VERACIDAD DE LA DECLARACION QUE ANTECEDE EN ACUERDO CON LA LEGISLACION VIGENTE EN LA REPUBLICA ARGENTINA. I DO HEREBY CERTIFY THE AUTHENTICITY OF THE PREVIOUS DECLARATION IN ACCORDANCE WITH THE APPLICABLE LEGISLATION IN ARGENTINA.
Fecha: Date: 21-MAY-2013  BUNGE ARGENTINA S.A. Sello y Firma Signature and Seal	Fecha: Date:  GERARDO F. TOPEL SECRETARIO DE INDUSTRIA Y COMERCIO Sello y Firma Signature and Seal 21 May 2013

Annexe F

ANNEXE (F)

A:

Date: 18 MAI 2013

Att :

Fax n°: ... 0.34.20.46.71

Réf : AD / DA / 2013

Objet: Souscription d'assurance

Nous vous communiquons ci après les éléments pour la souscription d'assurances concernant :

- MV
- ETD
- ETA
- Contrat n°
- Fournisseur
- Produit
- Port de chargement
- Quantité
- Prix Unitaire
- Cadence contractuelle
- Taux de surestaries

- Pavillon
- Année de construction
- Tirant d'eau
- Moyen de bord
- Cales / Panneaux
- Longueur / largeur
- P & I Club
- Représentant en Algérie
- Personne à contacter
- Télé
- Pour dispositions à prendre
- Meilleures salutations

Nom du navire
Date de départ - Fournisseur
Pete Airée Nationale

(213) 021- 28-36-53 الفاكس (213)

Siège Social : Quatre chemins de Kouba

Annexe G

ANNEXE(G)

CERTIFICADO FITOSANITARIO
PHYTOSANITARY CERTIFICATE

Nº 229636



DE: Organización Nacional de Protección Fitosanitaria de ARGENTINA

PARA: Organización(es) Nacional(es) de Protección Fitosanitaria de: ARGELIA
Algeria

DESCRIPCIÓN DEL ENVÍO/

1 - Nombre y dirección del exportador BUNGE ARGENTINA S.A. 25 DE MAYO Nº 501, BUENOS AIRES - ARGENTINA		2 - Nombre y dirección declarada del destinatario UNION DES RECHERCHES ET INDUSTRIES ALGERIENNES	
3 - Medio de transporte declarado AVIACION		4 - Punto de entrada declarado ALGERIA	
5 - Nombre del producto, número y descripción de bultos Grano de Maíz a granel Corn Grain in bulk			6 - Cantidad declarada 20.870 Tn. 20,870 MT.
7 - Nombre botánico de la planta Zea mays	8 - Lugar de origen Argentina	9 - Marcas distintivas	

10 - Por el presente se certifica que las plantas, productos vegetales u otros artículos reglamentados descriptos aquí han sido inspeccionados y/o analizados, de acuerdo con procedimientos oficiales adecuados, y se consideran libres de plagas cuarentenarias especificadas por la contraparte importadora y que cumplen con los requisitos fitosanitarios exigidos por esta, incluyendo los relativos a plagas no cuarentenarias reglamentadas.

DECLARACIÓN ADICIONAL/

11 - Sin Declaraciones Adicionales
No additional declarations

TRATAMIENTO DE DESINFECCIÓN Y/O DESINFESTACIÓN/

12 - Tratamiento/	13 - Producto químico y concentración (Ingrediente activo)/	15 - Temperatura/	16 - Fecha/
14 - Duración/	17 - Información adicional:		

DATOS DE EXPEDICIÓN/

Lugar y fecha de expedición

ROSARIO, 22-mayo-2013
ROSARIO, 22-May-2013

Oficial autorizado
Obdulio Omar Laurens

AR - 33 - Obdulio Omar Laurens



La Organización ONPE, sus funcionarios y representantes declinan toda responsabilidad económica y/o comercial resultante de este certificado. Cualquier adulteración o uso indebido de este instrumento es penado por la ley.

CUVE Nº: 252296367

Con este código usted podrá verificar la autenticidad y validez del documento ingresando a la siguiente página: www.senasa.gov.ar/vgc

Annexe H



17, rue JEAN-JAURES
92260 FONTENAY-aux-ROSES
France

ANNEXE (4)

CERTIFICAT N° 06632

CERTIFICAT de CONFORMITE

Nous soussignés, CSI CONTROL SERVICES INTERNATIONAL, société de surveillance, agissant par ordre de l'acheteur : ~~LE CLIENT~~, certifions avoir procédé aux opérations de contrôle de la quantité et de la qualité au cours du chargement de la marchandise désignée ci-après :

ACHETEUR : *[Faint stamp]*

VENDEUR : *[Faint stamp]*

CONTRAT : NO 02/M/2013

LETTRE DE CREDIT : No. 13 5001465

MARCHANDISE : MAIS d' ORIGINE ARGENTINE EN VRAC

QUANTITE : 20,870. 000 Tonnes Métriques

B/L - CONNAISSEMENT : No. 1 daté du 16/05/2013

NAVIRE : *[Faint stamp]*

PORT de CHARGEMENT : *[Faint stamp]*

DESTINATION : UN BON PORT ALGERIEN

ETAT des FAITS :

Début de Chargement 15/05/2013 à 12h15
Fin de Chargement 16/05/2013 à 05h00



This inspection has been carried out conscientiously and to the best of our ability. This certificate does not relieve shippers, sellers and/or intermediaries of their contractual obligations especially in case of hidden defects of the goods, not detected during our inspection.
 Cette inspection a été effectuée en âme et conscience. Ce certificat ne libère pas les transporteurs, vendeurs et/ou tous autres intermédiaires de leurs responsabilités contractuelles existant en cas de vice caché de la marchandise non détecté au moment de l'inspection.

Annexes

Annexe I

	Entreprise Publique Economique ONAB NUTRITION Spa au Capital Social de 420 000 000 DA مؤسسة عمومية اقتصادية. أوناب نتريسيون . ش.ذ. أ
---	---

ANNEXE (M)

UNITE PORTUAIRE DE BEJAIA

RC : 07 B 0973779-00/16

ART n° : 06017105022

NIS : 0007166097377968

Compte Bancaire(RIB) BADR Bejaïa : 003-00357-000043930037

TEL : 034 11 33 65

FAX : 034 11 33 61

Tel Commercial : 034 11 33 63

DATE : 05/03/2023.

FACTURE N° 518

Doit : ONAB GAE UAB EL EULMA

ZONE INDUSTRIELLE EL EULMA

W.SETIF

BL N° 22252 DU 05/03/2023

BC N° 7385 DU 02/03/2023

Code	Désignation	Quantité (QX)	Prix Unitaire HT/QX	TVA	Montant HT
11001	TX SOJA	244,80	10 000,00	0% 19%.	2 448 000,00
			Total H/T		2 448 000,00
			Total TVA	/	465 120,00
			Total TTC		2 913 120,0

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux millions neuf cent treize mille cent vingt dinars.

Annexe J

مجمع الدواجن للشرق

شركة مساهمة برأس مال اجتماعي قدره: 4.000.000.000 دج
المقر: طريق قسنطينة ص.ب رقم 379 أم البواقي
وحدة أغذية الأتعام العظمة - ولاية سطيف

التاريخ: 2023 / 03 / 02

وحدة أغذية الأتعام العظمة - سطيف

العنوان: طريق باتنة ص.ب رقم 67 العظمة - سطيف

الهاتف: 036.86.56.65

السجل التجاري: 01/0402209/ب/99

التعريف الضريبي رقم: 099919209040316

رقم المادة: 19208603920

الحساب البنكي رقم: 69585002761300

سند الطلبات

BON DE COMMANDE

N° 007385

Annexe (I)

الرمز:	الممون DNAB NUTRITION SPA	الإسم أو الطبيعة الإجتماعية:
	UNITE PORTUAIRE BEJAIA	العنوان:

التاريخ	الرقم
	مرجع طلب التموين
	مرجع طلب الشراء

الرمز	التعيين	المرجع	الكمية	
			العدد	الوزن
11001	Tα Soja		200	

مدير الوحدة

المدير
ع. صواد

الرجاء إلحاق نسخة من هذا السند عند الفوترة
رئيس القسم

CC
مصلحة المشتريات
رئيس مصلحة المشتريات
ع. خرزولسي

Annexe K

3

ONAB NUTRITION
 Entreprise Publique Economique **ONAB NUTRITION**
 Spa au Capital Social de 420.000.000DA
 مؤسسة عمومية إقتصادية. أوناب تربيون ش.ذ.أ.

UNITE PORTUAIRE DE BÉJAIA Tél.: 034 11 33 65 / Fax : 034 11 33 61
 U.P. de Béjaia Siège social 4 chemins de Kouba
 Code : U.111 Gué de Constantine - Alger
 Dpt. Gestion des Stocks Tél.: 021 28 73 21 / Fax : 021 28 36 53

BON DE LIVRAISON N° 0022252
 Date : 01/03/23

Destinataire
 Unité Cessionnaire : UAB IL 134100 Code : U 206
 Bon de commande n° 385 Du 02/03/23

Désignation		Qtés. Commandées		Qtés Livrées		NAVIRE
Code	Article	Nbre.	Poids	Nbre.	Poids	
	<u>Matière première</u>	<u>301</u>	<u>26480</u>			<u>SPACO</u>
						Date d'arrivée

Le Gestionnaire des Stocks
 Signature + cachet humide + Griffe
 EFE ONAB NUTRITION SPA
 Unité Portuaire de BÉJAIA
 Gestion des Stocks
 Matière Premières
M. Bouali

Le réceptionnaire,
 Nom / Prénom SALHI BOUAD
 CNI / PC
 Immatriculation véhicule 00 588 112 16
 S/R

Annexe L

ONAB NUTRITION		Entreprise Publique Economique ONAB NUTRITION Spa au Capital Social de 420 000 000 DA مؤسسة عمومية إقتصادية. أوناب نترسيون ش.ذ.أ.		
UNITÉ PORTUAIRE DE BÉJAIA Tél.: 034 11 33 65 Fax: 034 11 33 61				
TICKET DE PESAGE	05/03/2023	09:04:54		
	Produit.....	1		
	DESTOCK PRET SOJA SIPACO			
	Cleant.....	1		
	HANGAR EREC			
	Plaques.....	000588-513-16		
	Code NPP.....	74207		
	RDD.....	1		
	1. Poids IN		15960	kg
	05/03/2023	10:04:49		
Produit.....	1			
DESTOCK PRET SOJA SIPACO				
Cleant.....	1			
HANGAR EREC				
Plaques.....	000588-513-16			
Code NPP.....	74210			
RDD.....	3			
Brut		40440	kg	
Tara		15960	kg	
Poids nette		24480	kg	

Annexe M

ONAB NUTRITION
 Entreprise Publique Economique ONAB NUTRITION
 Spa au Capital Social de 420.000.000 DA
 مؤسسة عمومية إقتصادية. أواب تترسيون ش.ذ.ا.
 UNITÉ PORTUAIRE DE BEJAIA Tél.: 034 11 33 65 / Fax : 034 11 33 61
 U.P. de Béjaia
 Code : U. 111
 Dpt. Gestion des Transferts

DATE N°
 05/03/23

BON D'ENLEVEMENT N° 015928

Unité : U.A.B. F.L. EULMA Code : U. 206
 Nom / Prénom du chauffeur : SAAL Bouabd
 Immatriculation : 00560-143-16

Référence du Bon de Commande
 DATE N°
 02/03/23 7878

TARE : 119360 Visa : Conforme (Griffe) Peseur
 P.T.C. : 40440 Visa : Conforme (Griffe) Peseur
 P.Net : 214280

Designations	Qtés Commandées		Qtés Livrées		Chargement
	Article	Nbre	Nbre	Poids	
Moré soja	✓	305	✓	214280	Date : 01/03/23 Heure : Navire : SPA 60
ENTREPRISE PUBLIQUE ECONOMIQUE ONAB NUTRITION SPA Unité Portuaire de BEJAIA Gestion des Stocks Matière Premières					

Le Gestionnaire des Stocks
 MANSOUR
 Le Magasinier Hangar
 FEREZ

ONAB NUTRITION
 Entreprise Publique Economique ONAB NUTRITION
 Spa au Capital Social de 420.000.000 DA
 مؤسسة عمومية إقتصادية. أواب تترسيون ش.ذ.ا.
 UNITÉ PORTUAIRE DE BEJAIA Tél.: 034 11 33 65 / Fax : 034 11 33 61
 U.P. de Béjaia
 Code : G21
 Dpt. Gestion des Stocks

DATE N°
 05/03/23

BON DE SORTIE N° 0023228

Client : HABIL EULMA Code : U. 206
 REF. { Bon de Transfert N° 15928 DU /
 Bon d'enlèvement N° 15928 DU 01/03/23

NAV. HANGAR
 FEREZ

Destinataire

Designations	Qtés Livrées		Prix		NAVIRE
	Article	Nbre	Unitaire	Montant	
Moré soja	✓	24680			SPA 60
Le Gestionnaire des Stocks ONAB NUTRITION SPA ou le Magasinier hangar Portuaire de BEJAIA Signature + Cachet humide Gestion des Stocks Matière Premières					

Le Comptable Matière
 Signature + Cachet humide + Griffe
 MANSOUR

Tables des matières

Remerciements

Dédicace

Sommaire

Liste d'abréviation

Liste des tableaux

Liste des figures

Introduction Générale..... 1

Chapitre I

Aperçu sur le commerce des céréales dans le monde et en Algérie

Introduction 5

I.1. Evolution de commerce international 5

I.1.1. La période 1800 jusqu'a 1913 5

I.1.2. La période 1913-1945 6

I.1.3. La période 1945 -1990 6

I.1.4. La période 1990 à nos jours 7

I.2. L'insertion de l'Algérie dans le commerce international 9

I.2.1. L'ouverture commerciale en Algérie 9

I.2.2. Evolution du commerce extérieur de l'Algérie 10

I.3. Le commerce des produits agricole stratégique cas céréale..... 14

I.3.1. Le commerce des céréales dans le monde et en Algérie 14

I.3.2. Les céréales dans le monde 14

I.3.2.1. Le concept de céréales..... 14

I.3.2.2. Le contexte agronomique 14

I.3.2.3. Le contexte agroalimentaire 15

I.3.2.4. La situation des céréalicultures 15

I.3.3. La céréaliculture en Algérie 16

I.3.3.1. Présentation de la filière céréalière..... 16

I.3.3.2. Évolution de la filière céréalière..... 17

A. La période 1962 à 1977 l'intensification agricole 17

B. La période 1980-1988 : Désengagement partiel de l'Etat et émergence du capital Privé17

C. La période de 1989 à 1995 les réformes économiques et la politique d'ajustement structurel 17

D. Depuis 2009, à nos jours, la politique du renouveau agricole et rural..... 18

Table des matières

I.3.3.3. L'importation des céréales	18
Conclusion	20

Chapitre II

La chaîne d'approvisionnement de la matière première d'aliment de bétail

Introduction	22
II.1. Structure de la chaîne d'approvisionnement des produits agricole stratégique « cas céréale ».....	22
II.1.1. Définition de l'approvisionnement	22
II.1.2. L'approvisionnement en matières première.....	23
II.1.3. La fabrication d'aliment de bétail	26
A. Matière première énergétique	28
B. Les matières premières protéique	28
C. Les additifs.....	28
II.1.4. Produits issus de l'abattage et transformations	29
II.1.5. Les entreprises en région	29
A. L'ONAB	31
II.2. Circuit de distribution des aliments du bétail en Algérie.....	31
II.2.1. Les organismes intervenant en aval	32
A. Filière « chair ».....	32
B. Filière « ponte »	32
II.2.1.2. La collecte et l'abattage des produits avicoles	32
II.2.2. La production avicole Algériennes	33
II.2.3. La consommation.....	34
II.2.4. La commercialisation des produits avicole.....	35
II.2.5. La régulation de marche d'aliment de bétail.....	36
II.2.6. Les opportunités de la filière avicole algérienne	37
II.2.7. Les menaces qui pèsent sur la filière avicole algérienne	38
Conclusion	38

Chapitre III

Conduite d'une opération d'importation et commercialisation de matière première d'aliment de bétail par L'ONAB

Introduction	40
III.1. Présentation de l'organisme d'accueil	40
III.1.1. Le Groupe industriel ONAB « entreprise mère ».....	40

Table des matières

III.1.1.1. Historique	41
III.1.1.2. La création de l'ONAB.....	41
III.1.1.3. La Restructuration de 1981.....	41
III.1.1.3.1. Le passage à l'Autonomie en 1997.....	42
III.1.1.3.2. La Restructuration de 1998 et la création du Groupe Industriel ONAB	42
III.1.1.4. Présentation	42
III.1.2. Les filiales du groupe ONAB	43
III.1.3. Les produits de l'ONAB.....	43
III.1.3.1. Produit Trade	43
III.1.3.2. Produit aliment	44
III.1.3.3. Produit d'aviculture, abattage et transformation	44
III.1.4. L'organisation de l'ONAB	44
III.1.4.1. L'Organigramme du Groupe Industriel ONAB.....	44
III.1.5. ONAB Trade.....	45
III.1.5.1. Les Objectifs de l'ONAB	45
III.1.5.2. Les missions de LONAB	46
III.1.5.3. L'unité portuaire de Bejaia (UP Bejaia).....	46
III.1.5.3.1. Historique et situation Géographique	46
III.1.5.3.2. La mission de l'Unité Portuaire de Bejaia.....	47
III.1.5.3.3. Les moyens de l'unîtes portuaire de Bejaia.....	47
A. Les moyens humains :	47
B. Les moyens matériels.....	48
III.1.5.4. Organigramme de l'unité portraire de Bejaia	49
III.1.5.5. La structure de l'Unité portuaire de Bejaia	50
A. Le Directeur de l'Unité.....	51
B. La Secrétaire de Direction	51
C. L'Assistant de sécurité.....	51
D. L'Assistant Contrôle de Gestion.....	51
III.1.5.6. Les départements de l'unité portuaire de Bejaia	51
A. Département administrative.....	51
B. Département finance et comptabilité	52
C. Département Commercial	53
D. Département Gestion des Stocks	53
E. Département Exploitation	54

Table des matières

III.2. Le processus d'importation au sein de LONAB (cas maïs)	55
III.2.1. L'achat du maïs aux seins de l'ONAB	55
III.2.1.1. Modalité de déroulement des marches commerciaux.....	56
III.2.2. Le navire au port de départ	57
III.2.2.1. Obligation et responsabilité de fournisseur	57
III.2.2.2. Obligation et responsabilités de représentant de L'ONAB contrôle service international CSI.....	58
A. Procédures de contrôle du Maïs achetée par l'ONAB.....	58
III.2.3. Avant l'arrivée de navire	59
III.2.3.1. Réception de l'application (police assurance)	59
A. Paiement de l'assurance par l'entreprise ONAB	60
B. La demande de dotation	60
C. Préparation de l'autorisation de débarquement.....	61
D. Préparation de dossier de la douane.....	61
E. La consignation	61
III.2.3.2. La réception de pli-cartable	61
A. Dossier pour l'institut national de la protection des végétaux (INPV) de Bejaia :.....	62
B. Dossier pour la direction de commerce et des prix (DCP)	62
C. Dossier pour l'entreprise national de l'agrégat et de contrôle technique (ENACT).....	63
III.2.4. Le navire au port d'arrivée	63
III.2.4.1. Transfert de propriété	64
III.2.4.2. Les intervenant de contrôle de qualité	64
III.2.4.3. Le dédouanement de la marchandise	65
A. Saisir de la déclaration en détail	65
B. La recevabilité de la déclaration	65
C. L'enregistrement de la déclaration.....	65
D. La vérification de la déclaration	66
E. Liquidation et acquittement des droits et taxes	66
F. L'enlèvement de la marchandise	68
III.3. Le processus de vente au sein de L'ONAB (cas maïs)	68
III.3.1. Le stockage de la marchandise	68
III.3.1.1. Le bon de commande.....	68
III.3.1.2. Le bon de livraison	69
III.3.1.3. Le bon de réception	69

Table des matières

III.3.2. La sortie de la marchandise en stock	69
III.3.2.1. Le bon de sortie	69
III.3.2.2. Le bon de transfert.....	69
III.3.2.3. La facture	70
III.3.3. Les méthodes de paiement des clients	70
III.3.4. Evaluation périodique de l'activité de vente durant l'année « 2021 / 2022 »	70
III.3.5. Impact des pratique commerciale de l'ONAB sur l'activité d'élevage avicole (amont et aval)	77
III.3.5.1. Les enjeux et les défis de l'ONAB	79
III.3.5.2. Le marché d'aliment de bétail	80
A. Les fluctuations des prix de métiers premiers pour les aliments de bétail	80
B. La régulation de marché.....	81
Conclusion	82
Conclusion Générale	84
Référence bibliographiques	87
Annexes.....	92
Tables des matières.....	106

Résumé

En Algérie l'industrie des aliments de bétail fonctionne sur la base des matières premières en majeure partie importées à cause de la faiblesse de la production locale (maïs, soja, tourteaux...) qui constituent l'essentiel de la structure des aliments.

L'objectif de l'étude qu'ont amené au sein d'office national d'aliment de bétail de Bejaia était de démontrer le mécanisme lors de l'importation et commercialisation de la matière première. Et cela grâce au cas pratique dont on a eu recours afin de collecter les données et les informations nécessaires pour déterminer les étapes et les processus que requiert cette opération. Et durant notre étude nous avons constaté que l'importation de la matière première d'aliment de bétail joue un rôle essentiel dans l'industrie d'élevage en Algérie. Tout en essayons de promouvoir l'autosuffisance alimentaire.

La régulation gouvernementale joue un rôle important dans la régulation de l'importation de la matière première et la gestion des défis associés sont des éléments clés pour assurer un approvisionnement stable et abordable.

Mots clés : Algérie, importation, commercialisation, matière première, aliment de bétail, aliment industriel.

Abstract

In Algeria, the livestock feed industry operates primarily on imported raw materials due to the low level of local production (such as corn, soybean, and oilseed cakes), which form the majority of the feed composition.

The objective of the study conducted at the National Livestock Feed Office in Bejaia was to demonstrate the mechanism involved in the importation and commercialization of raw materials. This was achieved through a practical case that was used to collect the necessary data and information to determine the required steps and processes for this operation. Throughout our study, we observed that the importation of livestock feed raw materials plays a vital role in the Algerian livestock industry, while efforts are made to promote food self-sufficiency.

Government regulation plays an important role in regulating the importation of raw materials and managing associated challenges. These elements are key to ensuring a stable and affordable supply.

Keywords: Algeria, importation, commercialization, raw materials, livestock feed, industrial feed